

## La RDA et M. Gorbatchev

Le vent nouveau vient de l'Est... Les dirigeants des pays du pacte de Varsovie. Le discours réformateur et les gestes spectaculaires de M. Mikhaïl Gorbatchev - libération de dissidents et proposition de réforme du mode de désignation des responsables - se heurtent au scepticisme et à l'irritation des plus hauts responsables de Prague et de Berlin-Est.

M. Vasil Bilak, le numéro deux du Parti communiste tchécoslovaque, principal tenant de la ligne « dure » au sein du PCT, a mis en garde ceux qui voudraient s'inspirer du nouveau cours moscovite pour réhabiliter le « printemps de Prague ».

A Berlin-Est, M. Erich Honecker, si l'on en croit un hebdomadaire aussi sérieux que « Die Zeit », de Hambourg, a usé d'un langage sans détour devant les secrétaires régionaux de son parti, le SED. « On peut dire ce que l'on veut de l'Union soviétique et de son évolution, aurait-il déclaré, il demeure que la victoire de l'Octobre rouge est un événement d'importance mondiale. Cela signifie entre autres qu'un Mikhaïl Gorbatchev, si critique soit-il, ne pourra rien changer au fait que l'URSS est une puissance mondiale de première grandeur ».

Bien qu'exprimées simultanément, ces oppositions à la nouvelle ligne en vigueur à Moscou doivent être analysées de manière différenciée. La réaction de M. Bilak reflète d'une attitude conservatrice classique. Elle est destinée à décourager ceux qui, à l'intérieur comme à l'extérieur du PCT, voudraient s'engouffrer dans la brèche pour mettre fin à deux décennies d'immobilisme.

M. Honecker, au contraire, n'a pas à craindre que l'exemple soviétique n'incite ses concitoyens à la révolte. Les libérations de dissidents intervenues à Moscou passent peu à leurs yeux en face de la très forte augmentation des visas de sortie amorcée sans tambour ni trompette par les autorités de Berlin-Est.

Mais surtout on se méfie des initiatives de M. Gorbatchev sur le plan international qui risquent de compromettre le discret mais efficace processus de rapprochement interallemand en cours depuis près de vingt ans.

Une fois n'est pas coutume, l'intérêt de l'appareil dirigeant semble coïncider avec les aspirations de la population.

Plus profondément, la mémoire collective de la société est-allemande retient que les périodes de changement et d'instabilité en Union soviétique ont eu des conséquences dramatiques pour le pays : le mur de Berlin n'a-t-il pas été dégrégé lorsque le pouvoir de Mikhaïl Khrouchtchev était à son apogée ? Que M. Gorbatchev s'avisait simultanément de négocier avec Washington et d'appliquer une politique nouvelle à l'égard de l'Europe occidentale, et c'en est fait de la marge de manœuvre interallemande que M. Honecker s'était ménagée depuis le début des années 70.

M. Gorbatchev trouve certes des appuis pour sa politique en Pologne, en Hongrie et même dans une partie de la direction tchécoslovaque. Mais il devra compter avec la grogne du « meilleur élève de la classe socialiste », qui va sans doute bien au-delà d'une révolte d'appareils inquiets pour leurs privilèges.

(Lire nos informations page 4.)

## Coopération pour un réacteur en Indonésie Rapprochement franco-allemand dans l'énergie nucléaire

La société allemande Kraftwerke Union (KWU), filiale à 100 % de Siemens, et FRAMATOME, filiale de la française CGE, ont décidé de coopérer pour l'étude d'un réacteur nucléaire de 600 MW destiné à l'Indonésie.

Cette information pourrait paraître anodine. Après tout, les sociétés précitées officiellement que cette coopération est limitée à ce seul contrat. Mais, pour qui connaît le marché des réacteurs nucléaires, c'est là un armistice, preuve de la grande inquiétude de cette industrie, et, à terme, une chance à saisir pour l'Europe.

L'industrie nucléaire se porte mal. Après avoir enregistré une certaine annulation de commandes - principalement aux États-Unis - depuis l'accident de Three Mile Island (pour des raisons qui ne devaient pas toutes à la sécurité), la voilà qui va devoir faire face à la grande inconnue de l'après-Tchernobyl. Or, déjà, partout, après le ralentissement de la croissance économique et de la consommation énergétique, sans parler de la pression des Verts, les marchés nationaux des constructeurs s'étaient réduits. Quant à l'exportation, c'est encore pire.

Comme l'affirme un responsable nucléaire : « Les pays qui avaient le plus besoin de s'équiper n'ont pas l'argent nécessaire ».

L'Égypte et la Turquie, après avoir lancé des appels d'offre et, dans le second cas, après s'être engagés auprès d'un fournisseur canadien, hésitent. Et quand un industriel emporte un rare marché - sur lequel la concurrence est forcément momentanée - il ne le fait pas pour gagner de l'argent mais pour maintenir les équipes en activité. Les Français en savent quelque chose, qui ont perdu des sommes non négligeables en Corée du Sud et n'espèrent pas - pour 6 milliards de francs - faire le moindre bénéfice sur le contrat des deux réacteurs construits à Daya-Bay pour le compte des Chinois.

En Europe, alors que KWU et FRAMATOME ont une capacité de production de quelque 15 000 MW, KWU n'a reçu en 1986 aucune commande, et FRAMATOME s'est contentée, après sept années de négociations, de l'achat par la Chine de deux lots de réacteur de 1 000 MW.

BRUNO DETHOMAS.  
(Lire la suite page 27.)

## Du septennat au quinquennat Le RPR se déclare opposé à la réforme de la Constitution

Le RPR organise un tir de barrage contre la proposition de réduction du mandat présidentiel. M.M. Toubon, Borotra et Chaban-Delmas se sont déclarés, vendredi 13 février, opposés à toute réforme de la Constitution.

Sept ans, c'est bien long. Ils sont deux - qui parlent d'expérience - à le penser. « Trop long », estime M. Giscard d'Estaing en promettant de parvenir à ses fins - le raccourcissement du mandat présidentiel - dès cette année. « Il ne faut pas qu'un président s'éternise », renchérit M. Mitterrand, qui, pendant sa campagne présidentielle, s'était prononcé pour un mandat de sept ans non renouvelable, ou deux mandats de cinq ans, au plus.

Il était difficile pour le chef de l'Etat d'annoncer tout à trac, en fin de mandat, une telle initiative. Elle aurait été immédiatement interprétée comme une manœuvre tactique destinée à faciliter son éventuelle réélection, voire comme une infime « ratatouille politicienne » pour parler comme M. Barre, mitonnée dans le seul but de diviser encore un peu plus la majorité de M. Chirac.

JEAN-YVES LHOMEAU.  
(Lire la suite page 6.)



## Dans l'attente d'une offensive libyenne

### Guerre d'escarmouches au Tchad

Les consultations diplomatiques se multiplient pour tenter de ramener la paix au Tchad. Après l'Algérie et le Congo, le Nigeria et le Gabon étudient de nouvelles initiatives. Alors que la guerre d'escarmouches se poursuit, les Tchadiens redoutent une offensive libyenne par le Soudan.

N'DJAMENA  
de notre envoyé spécial

Is ont le regard fuyant de tous les prisonniers. Un minibus les a transportés ici, dans l'une des nombreuses casernes dont disposent, dans la capitale, les Forces

armées nationales tchadiennes (FANT). Certes, ce n'est pas la première fois que les autorités de N'Djamena exhibent des prisonniers devant la presse internationale. Mais ceux-ci, un groupe de quatorze Mauritanais, ont des choses bien intéressantes à raconter. Les circonstances qui les ont amenés à affronter les troupes tchadiennes, puis à être capturés, à Zouar, dans le massif du Tibesti, le vendredi 6 février, ne sont guère originales, bien que confuses. Comme tant d'autres éléments de la « légion islamique », ils voulaient se rendre en Libye pour « trouver du travail ».

La « filière », cette fois, passait par l'Algérie, où certains disent avoir été contactés par des « Libyens ». Arrivés en Libye, le mirage d'un emploi dans des « projets de construction » est vite dissipé : ceux qui refusaient une formation militaire (trois ou quatre mois, à Mazda, près de Tripoli), ont été « frappés » et emprisonnés à la prison de « Zinco », située dans le centre de la capitale libyenne, jusqu'à ce qu'ils cèdent.

Le témoignage de ce groupe de jeunes prisonniers (ils ont entre dix-sept et vingt-trois ans) prend toute sa signification dès lors que l'on essaie de leur faire préciser la date de leur arrivée dans le

Tibesti. Trois d'entre eux, qui parlent français, affirment la même chose : c'est le 28 janvier qu'ils ont quitté le Libye par avion (l'un d'eux précise qu'ils s'agissait d'un Fokker-27 et qu'ils étaient une quarantaine de Mauritanais à bord), qui les a déposés à Zouar. Leur description de la palmeraie semble suffisamment précise pour qu'il n'y ait pas de doute sur l'endroit. Ils ajoutent qu'après avoir passé environ huit jours dans la localité, ils ont été capturés à deux kilomètres de là.

LAURENT ZECCHINI.  
(Lire la suite page 5.)

## Kokoschka au Centre Georges-Pompidou

### Dessins de rupture et d'errance

Après la grande exposition « Vienne », après celle d'honorable taille qui, en 1984, réunissait à l'Hôtel de Ville de Paris les dessins de Klimt, Kokoschka et Schiele, on n'est pas très sûr de bien saisir l'opportunité d'une nouvelle inscription de Kokoschka au programme du Musée national d'art moderne.

Pour un peu, on se prendrait même à penser, méchamment, que cette programmation, décidément, tient trop aux goûts particuliers (certes il en faut) de tel ou tel conservateur. Cela dit, la parution de l'autobiographie du peintre dans le temps de l'exposition doit pouvoir lui servir, si besoin est, d'alibi. Même si de cette longue « vie » les quelques quatre-vingts dessins et aquarelles rassemblés au cabinet d'art graphique ne recouvrent qu'une vingtaine d'années, de 1906 à 1926.

Ce sont les meilleures, les plus cruciales, celles des grandes ruptures, mutations et migrations. Rupture avec l'esprit de la Séces-

sion viennoise par le rejet de l'élégance linéaire héritée de maître Klimt; rupture avec Vienne tout court : après ces années-là, Kokoschka n'y reviendra pas; rupture au cœur et mal d'amour exercés dans une poupée de chiffons grandeur nature et faite à l'image (infidèle) d'Alma Mahler.

Rupture, errance et violence... rien n'échappe au travail sur papier où l'artiste prépare son entrée dans l'expressionnisme, la montée de la couleur, après avoir briaé les contours, ouvert et multiplié plaies, contours, déformations et dissonances. Dans les nus et les portraits. D'abord à travers des corps maigres d'adolescents incertains, plus tard dans des visages décrits sans complaisance, perdus dans d'insaisissables rêveries.

Kokoschka, ça n'est pas Schiele. Dans la préface au catalogue, l'historien d'art allemand Werner Hofmann fait remarquer à ce propos que les modèles de Schiele, même placés dans des

situations extrêmes, ont toujours conscience de jouer un rôle, mais pas ceux de Kokoschka, seulement préoccupés d'eux-mêmes.

Et c'est vrai que chez Schiele le nu pose et s'expose. Tandis que chez Kokoschka il ne pose pas, il cherche à se poser, tête le terrain et se tâte, perplexe et pensif, penché, toujours en équilibre fragile dans la page, lieu d'exercices corporels et de conflits internes, qui balance la figure humaine entre action et réflexion, rêve et réalité, intériorité et extériorité, opacité et transparence.

Ici la saisie à corps perdu du mouvement de la vie intérieure ne laisse pas de place à la recherche d'un style. D'autant que le dessin n'a jamais été pour Kokoschka un moyen d'expression autonome, une fin en soi.

GENEVÈVE BREERETTE.  
(Lire page 19 l'article de NICOLE ZAND sur l'autobiographie de Kokoschka.)  
\* Musée national d'art moderne, Centre Georges-Pompidou. Jusqu'au 22 mars.

## Renforcement militaire en Guyane

Face au développement de la rébellion dans l'Etat voisin du Suriname, la France a décidé de renforcer son dispositif militaire dans le département qui abrite la base de Kourou.

PAGE 2

## La répression en Afrique du Sud

Quatre mille jeunes Noirs seraient incarcérés en vertu de l'état d'urgence.

PAGE 30

## Baisse de 3,2 % du prix du gaz

Le gouvernement veut réduire les tarifs énergétiques pour limiter l'inflation.

PAGE 27

## Jeunesse délinquante

Un rapport remis à M. Chalandon propose une réforme de l'éducation surveillée.

PAGE 8

## Le Monde SANS VISA

### Safari à plumes au Sénégal

Les Français et leurs vacances françaises. Les paquebots à voiles, nouveaux pullmans des mers. Marchand de voyages, le dur métier. Gastronomie : la querelle des œufs pochés.

Pages 13 à 18

Le sommaire complet se trouve page 30

CE SOIR A APOSTROPHES

# Philippe SOLLERS

## Le Cœur Absolu

roman

GALLIMARD *mf*

سكنا من الامم



# Proche-Orient

## L'évolution du conflit libanais

### Le Conseil de sécurité poursuit ses efforts en vue d'obtenir la levée du siège des camps palestiniens

Des contacts diplomatiques se sont poursuivis, jeudi 12 février, durant toute la journée à l'ONU pour obtenir que le Conseil de sécurité des Nations unies réclame la levée du siège des camps palestiniens de la banlieue de Beyrouth, où règne la famine. La demande formulée par M. Yasser Arafat en faveur d'une intervention de l'Office des Nations unies pour la Palestine (UNRWA) dans le crise des camps a provoqué un intense débat.

En principe, nous indiquons notre correspondance aux Nations unies, Charles Lescaut, le livraison de vivres et de médicaments par l'UNRWA ne devait pas poser de problèmes, étant donné qu'il s'agit d'une activité parfaitement compatible avec le mandat de cette agence, chargée d'aider les réfugiés palestiniens dans tous les pays de la région. Mais l'existence du mouvement chiite Amal de recevoir, simultanément, le même volume d'aide « au profit des populations éprouvées par des combats autour des camps » représente une évolution que les Nations unies ne semblent pas prêtes à affronter.

La proposition des pays scandinaves, qui souhaitent l'évacuation des camps assiégés, s'étant heurtée au refus de l'OLP, il ne reste aux

Nations unies qu'à composer avec Amal. Un accord en ce sens avait été conclu mercredi entre le directeur de l'UNRWA, M. Giacomelli, et M. Nabih Berri. On sait qu'il n'a pu être mis en application sur place. Le secrétaire général, poursuit notre correspondant, éprouve des difficultés à refuser les demandes chiites, étant donné l'importance des miliciens d'Amal dans le sud du Liban, où le sort des « casques bleus » de l'ONU dépend en partie de l'appui apporté par M. Nabih Berri.

Selon des sources bien informées, des consultations formelles du Conseil pourraient intervenir vendredi et aboutir à l'adoption d'une déclaration appelant au cessez-le-feu et demandant à toutes les parties concernées de permettre aux services de l'ONU de reprendre leur aide humanitaire aux réfugiés palestiniens.

Sur le terrain, deux cent cinquante femmes et enfants palestiniens ont quitté, jeudi, le camp de Bourj-el-Barajneh et ont été conduits dans une école jouxtant la route de l'aéroport de Beyrouth, dans la banlieue sud de Beyrouth. M. Akaf Haider, le vice-président d'Amal, a précisé à la presse qu'ils « étaient désormais sous la protec-

tion de son mouvement, que des vivres leur ont été acheminés et que deux médecins, dont l'un est palestinien, sont venus prodiguer des soins ». M. Haider a de nouveau démenti que la situation soit « catastrophique » dans les camps. « Elle n'est pas prospère, mais il n'y a pas de famine », a-t-il dit, accusant les « combattants palestiniens de tenir en otage les civils de Bourj-el-Barajneh pour pouvoir obtenir des vivres et continuer à faire la guerre ».

Tel n'est pas l'avis de M<sup>me</sup> Pauline Cutting, un chirurgien britannique qui fait partie d'une équipe de quatre médecins étrangers présents dans le camp palestinien. « Même s'ils n'en sont pas encore réduits à se nourrir de chair humaine, a-t-elle déclaré à l'AFP, les assiégés affaiblis du camp ne trouvent plus de chats et de chiens pour s'alimenter et nous plus rien à manger... A partir de vendredi, nous ne pourrions plus opérer ou avoir de l'électricité dans l'hôpital ».

La Syrie a d'autre part réaffirmé jeudi un arrêté interdisant des hostilités dans la « guerre des camps » du Liban qui oppose depuis plus de trois mois la milice chiite Amal aux fedayins palestiniens, demandant à ceux-ci de se replier dans leurs

camps. Damas demande également que les camps de réfugiés palestiniens assiégés par Amal soient assés ravitaillés, rapporte l'agence SANA, citant un porte-parole officiel.

Les miliciens intégristes pro-iraniens du Hezbollah (Parti de Dieu) ont relâché jeudi soir à Beyrouth quatre militaires syriens et onze libanais, membres d'une patrouille mixte, qu'ils avaient fait prisonniers quelques heures plus tôt.

Des responsables du Hezbollah ont remis les militaires syriens, puis les six soldats de l'armée libanaise et cinq gendarmes au siège des observateurs militaires syriens à Beyrouth-Ouest (à majorité musulmane). Les soldats portaient des traces de services corporels, selon une source du mouvement chiite Amal.

Ces militaires avaient été faits prisonniers dans le quartier sommité de Basta, à la suite d'un accrochage qui s'est produit à proximité de la caserne Fathallah, l'une des plus importantes du Hezbollah. Un milicien intégriste a été blessé au cours de l' affrontement et est décédé des suites de ses blessures, et un militaire syrien a été blessé. En outre, cinq véhicules militaires de la patrouille ont été brûlés. — (AFP, Reuters.)

### La débâcle de la monnaie

BEYROUTH de notre correspondant

De nouvelles prises d'otages, des vols d'obus, dix batailles de rues et même plusieurs voitures piégées n'auraient pas davantage attiré les Libanais que le dollar à plus de 100 livres libanaises (mercredi), à plus de 110 LL (jeudi), à plus de 120 LL (vendredi des l'ouverture).

La débâcle de la monnaie libanaise, après son orageuse invulnérabilité durant les neuf premières années de la guerre, fait d'autant plus l'effet d'un cataclysme que les structures socio-économiques du pays sont fortement tournées vers l'extérieur.

C'est vers le dollar, symbole de toutes les devises étrangères, que les regards se tournent donc, à commencer par ceux des plus démunis. Et le dollar s'envole; les autres monnaies encore plus avec un franc à 20 LL ce vendredi 13 février.

Paradoxe des paradoxes, ce pays, où l'on ne trouve plus un dollar sur le marché sans qu'il soit happé à l'instant, est assis sur un monticule de devises étrangères. Alors que les cours

de ces dernières montent chaque jour, ce qui partout ailleurs témoignerait d'une pénurie totale, jamais les Libanais n'en ont tant possédé : l'équivalent de 30 à 40 milliards de dollars, peut-être même plus, en bonnes devises bien liquides dans les meilleures monnaies, dollar bien sûr, mais aussi yen, deutschemark, franc suisse et autre florin. Plus encore : on estime que 20 à 25 % des familles détiennent des devises.

Mais pour les autres, pour les trois quarts de la population, c'est la paupérisation accélérée : la classe moyenne se tiera-monde et s'émiette. La classe pauvre attriste le misère. Un chiffre l'exprime mieux que tout autre : en 1983, après neuf ans de guerre, à 1 100 LL, le salaire minimum équivalait à 2 000 FF, soit près des deux tiers du SMIC français d'alors; aujourd'hui, à 3 300 LL, il représente 165 F, soit presque le trentième du SMIC.

Pour celui qui a un salaire faible ou même moyen, le monticule de dollars serait une montagne que cela ne lui servirait de rien.

LUCIEN GEORGE.

### Expulsé de Cisjordanie en décembre

## Le rédacteur en chef d'« Al Chaab » veut rentrer à Jérusalem

### Il effectue une tournée en Europe afin de sensibiliser l'opinion

Expulsé de Cisjordanie le 28 décembre dernier, le journaliste palestinien Akram Hani, rédacteur en chef d'« Al Chaab », l'un des deux grands quotidiens en langue arabe de Jérusalem-Est, est fermement déterminé à rentrer chez lui.

De passage à Paris dans le cadre d'une tournée qu'il effectue en Europe afin de sensibiliser l'opinion publique à son cas et à celui des déportés politiques palestiniens, il se déclare disposé à retourner à Jérusalem « en prison s'il le faut, mais à la condition que l'on me garantisse un procès équitable ».

Le rédacteur en chef d'« Al Chaab » ne se fait pas trop d'illusions sur ses chances de pouvoir retourner à Jérusalem. « Sur les deux mille Palestiniens qui ont été déportés depuis l'occupation de la Cisjordanie, dit-il, seulement trois ont été autorisés

à regagner leurs foyers. » Il estime cependant que, si l'opinion publique internationale et surtout européenne se mobilise, tout deviendrait possible.

« Après tout, souligne-t-il, je ne demande pas un favori, mais simplement le droit de pouvoir vivre dans le pays où je suis né. » Il s'ajoute toutefois, avec amertume, que les gens ne semblent pas s'intéresser au sort des déportés palestiniens.

« Beaucoup en Europe, dit-il, préfèrent ignorer le problème palestinien. Cela leur évite de douloureux examens de conscience. Après tout, je ne suis pas un dissident soviétique, mon nom n'est ni Sokolov ni Tchicharov. Je ne suis qu'un simple journaliste et écrivain palestinien... »

### POINT DE VUE

## Requiem pour un anthropophage

par Bernard Kouchner

président de Médecins du monde

C'ÉTAIT autrefois une image, et voilà aujourd'hui qu'il se mangeant entre eux. Un dignitaire religieux, disciple de l'iran barbare, autorise l'anthropophagie au nom de Dieu. Est-ce l'ultime échelon d'un peuple martyrisé dont les dirigeants ont toujours excusé toute logique du mal ?

Que les Palestiniens meurent, on en avait pu prévoir. Qu'ils perdent les batailles en laissant de la guerre ne surprenait pas. Qu'ils succombent sous les bombes israéliennes ou sous les obus de leurs frères arabes, cela ne choquait plus.

Mais qu'ils se mettent à manger des cadavres, après en avoir défilé des pilules religieuses, et voilà que l'on travaille. Réveil des consciences ou vérification de l'immonde loi du tapage ?

Que faire pour les Palestiniens du camp ravagé de Bourj-el-Barajneh ? On peut hurler notre indignation, dire notre dégoût et tenir de la sécurité.

Hurler d'indignation.

S'élever contre l'escalade de l'honneur sur cette terre d'otages et d'assassins. Les chrétiens n'ont plus de médicaments, les Palestiniens manquent de vivres, les juifs libanais sont assassinés un par un dans l'indifférence générale et les chrétiens, déchirés entre la Syrie et l'Iran, sont devenus fous.

J'ai connu au Moyen-Orient trois hommes de paix.

L'imam Moussa Sadr, chef religieux des chiites du Liban. En son nom, en 1978 et en 1979, à Bourj-Haroud, quartier encerclé par les chrétiens, médecins, nous nous étions glissés pour porter secours aux Palestiniens et aux chiites mêlés. Les chiites assésaient aujourd'hui ces mêmes Palestiniens sous son portrait. Jamais un homme tel que l'imam Moussa Sadr n'aurait accepté

ce siège et ces atrocités. Il fut assassiné par Kadhafi.

Sadeq Ghotzadeh. Toujours proche des chiites déshérités, il prêchait la modération aux Palestiniens et organisait avec nous, médecins, des secours aux plus démunis. Ministre des affaires étrangères de l'Iran, il fut assassiné par l'imam Khomeiny.

Issam Sartoual. Seul, parmi les dirigeants palestiniens, il osa rechercher les voies de la paix. Il fut assassiné par des Palestiniens.

Dire notre dégoût.

Il y a longtemps que les axes d'honneur du Liban, d'où qu'ils viennent, ont produit l'effet inverse : une indifférence. Un massacre de plus n'y signifie plus rien. On y accepte l'inhumain comme un événement ordinaire. Mais l'approbation de l'acte par une autorité religieuse, la codification de l'immonde par des représentants de Mahomet sur la terre soulèvent le cœur et poussent à intervenir encore. Qui peut le tenter hors les éternelles organisations humanitaires ?

Tous les exploits militaires israéliens disparaissent derrière la ruée d'un parachutage de vivres sur le réduit palestinien, comme le demande le roi Hassan II. Faute de plus, le Syrie se posera, une fois de plus, en arbitre et s'installera dans l'indispensable en arrêtant dans l'extrême un massacre incomplet.

Tenter de les secourir.

Médecins du monde repart au Liban, et nous allons nous efforcer, comme en 1984 et en 1985, de pénétrer dans ces ghettos désespérés où les noircisseurs se poursuivent parce que les caméras y sont interdites. Nous essaierons encore, au nom du devoir d'ingérence, du droit des victimes à être secourues et surtout pour nous-mêmes, parce que nous ne le supportons pas.

Mais en sachant qu'il est un degré d'infamie qui appelle la réponse des armes et non le soutien des secouristes, sans illusion et en criant : « Assés de les encourager, assés de tous vous battre jusqu'au dernier Palestinien, jusqu'au dernier otage. »

### La guerre du Golfe

## Téhéran a été bombardée jeudi à trois reprises

Pour la deuxième journée consécutive, l'aviation israélienne a pris pour cible, jeudi 12 février, Téhéran et dix autres villes iraniennes.

A trois reprises la capitale iranienne a été bombardée : une première fois dans la matinée, dans le nord-est (dix personnes tuées ou blessées, selon les sources officielles), une deuxième fois en fin d'après-midi dans l'ouest et une dernière fois en début de soirée, où quatre explosions très fortes ont été perçues. Trois alertes aériennes maximales ont été déclenchées, suivies d'un intense tir de défense antiaérienne.

Après le deuxième bombardement, qui a provoqué une très vive inquiétude dans le ciel de la capitale, a expliqué un président français que l'Irak a « toujours coopéré avec le Conseil de sécurité » et que « l'initiative des Nations unies est intéressante dans la mesure où elle a pour but une paix globale et non pas une trêve partielle des combats ».

Le cessez-le-feu, le retrait des belgicants sur les frontières internationales et la solution du problème des prisonniers de guerre constituent pour Bagdad les trois conditions absolues pour parvenir à cette paix globale, a expliqué M. Tarek Aziz.

Le président Mitterrand a, pour sa part, indiqué à son hôte que Paris soutient l'initiative de M. Perez de Cuellar. Il a réaffirmé que « rien n'est changé et rien ne changera dans les dispositions générales de la France par rapport à la guerre du Golfe ».

Toutefois, a-t-il ajouté, l'Iran est disposé à entretenir des relations de bon voisinage avec son voisin du Nord, relations basées sur le respect mutuel et la non-ingérence.

M. Tarek Aziz

Le vice-premier ministre irakien, M. Tarek Aziz, a indiqué, jeudi, au président Mitterrand que Bagdad jugeait « intéressants » l'initiative de paix de l'ONU dans le conflit Iran-Irak, et rappela les « trois conditions » posées par l'Irak pour parvenir à « une paix globale ».

Le chef de la diplomatie iranienne, venu à Paris une semaine après le secrétaire général de l'ONU, M. Javier Perez de Cuellar, a expliqué au président français que l'Irak a « toujours coopéré avec le Conseil de sécurité » et que « l'initiative des Nations unies est intéressante dans la mesure où elle a pour but une paix globale et non pas une trêve partielle des combats ».

Le cessez-le-feu, le retrait des belgicants sur les frontières internationales et la solution du problème des prisonniers de guerre constituent pour Bagdad les trois conditions absolues pour parvenir à cette paix globale, a expliqué M. Tarek Aziz.

Le président Mitterrand a, pour sa part, indiqué à son hôte que Paris soutient l'initiative de M. Perez de Cuellar. Il a réaffirmé que « rien n'est changé et rien ne changera dans les dispositions générales de la France par rapport à la guerre du Golfe ».

## Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09  
Tél. MONDIPAR 658572 F  
Télégrammes : (1) 45-23-06-81  
TEL : (1) 42-47-97-27

Édité par la S.A.R.L. Le Monde  
Gérant : André Fontaine, directeur de la publication  
Anciens directeurs : Hubert Beau-Méry (1944-1969) Jacques Fauret (1969-1982) André Laurens (1982-1985)  
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.  
Capital social : 620 000 F  
Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des locataires du Monde, La Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Beau-Méry, fondateur.  
Administrateur général : Bernard Wouts.  
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.  
Correspondant en chef : Claude Sala.

**Le Monde PUBLICITE**  
5, rue de Montessuy, 75007 PARIS  
TEL : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71  
Tél. MONDPUB 206 136 F

Le Monde  
TÉLÉMATIQUE  
Composé 36-15 - Tapez LEMONDE

Reproduction interdite de nos articles sans accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437  
ISSN : 0395 - 2037

Le Monde USPA 788-910 is published daily, except Sundays for \$ 480 per year by Le Monde c/o Speedprint, 45-45 38 th street, L.C.L. N.Y. 11104. Second class postage paid at New-York, N.Y. postmaster : send address changes to Le Monde c/o Speedprint U.S.A., P.O. Box 45-45 38 th street, L.C.L. N.Y. 11104.

### EN BREF

- ZAMBIE : Limogeage du ministre de l'intérieur. Le président Mobutu a limogé le mardi 10 février son ministre de l'intérieur, M. Vundwawe Ta Penako, et le maire de Kinshasa, M<sup>me</sup> Zaui Wa Mbombi. Un décret indique que cette mesure fait suite à « un manquement grave à la discipline du parti », mais ne donne aucune précision à cet égard. M. Vundwawe avait retrouvé son portefeuille de l'intérieur en octobre 1986 après une disgrâce de deux ans. Ancien recteur de l'université de Kinshasa, il avait tenté d'amorcer un dialogue avec l'Union pour la démocratie et le progrès social (UPDS), parti d'opposition interdit. Il est remplacé à l'intérieur par le ministre du budget, M. Duga Kugde Toro. Le ministre des finances, M. Nyembo Shebani, cumule ses fonctions avec celles de ministre du budget. — (Reuters.)
- Attaque éthiopienne dans le nord de la Somalie, selon Mogadiscio. — La Somalie a accusé, vendredi 13 février, l'Éthiopie d'avoir lancé, la veille, une attaque terrestre dans le nord de son territoire. Selon l'agence de presse officielle somalienne, les forces éthiopiennes ont été repoussées après une opération, appuyée par des chars et des véhicules blindés, qui a duré environ six heures dans six districts de la province du Togdighere, à la frontière de l'Éthiopie. Sanna ne fait état d'aucune perte du côté somalien. Depuis décembre, cette région est le théâtre d'affrontements permanents entre les forces régulières somaliennes et le Mouvement national somalien (MNS — une des deux organisations en lutte contre le régime de Mogadiscio). Le MNS avait fait partie de lui récemment en envoyant une équipe de 6 Médecins sans frontières. — (AFP.)

## Bernard DELEPLACE



Ph. François Bouchonnet

### Une vie de flic

L'histoire d'une vie riche d'anecdotes, d'indiscrétions et de révélations.

au Vif du Sujet

## GALLIMARD nrf

renforce son dispositif militaire en Guyane  
 avis  
 FOURRURES SPRUNG FRERES  
 INFORME SON AMABLE CLIENTE  
 DE SON CHANGEMENT D'ADRESSE  
 42 46 70 2

سكنا من الاجل



# Europe

## TURQUIE Un bilan des sévices dans les prisons

ANKARA  
de notre correspondant

M. Nevzat Halvaci, président de l'Association turque des droits de l'homme, fondée en juillet 1986, mais qui n'a toujours pas reçu toutes les autorisations nécessaires à son organisation, a déclaré au cours d'une conférence de presse, jeudi 12 février, à Ankara, qu'au moins 149 personnes sont mortes dans les prisons turques depuis le coup d'Etat de septembre 1980 ; 97 d'entre elles seraient mortes sous la torture (115 selon les autorités) et 52 seraient décédées par manque de soins. M. Halvaci a indiqué que la torture est en diminution depuis que l'opinion publique s'est emparée de la question à la suite des révélations faites à la presse par un policier turc en février 1986. Mais elle continue d'être pratiquée, malgré les pourparlers et les procès dont leurs auteurs sont désemparés.

Le gouvernement avait implicitement admis la possibilité que ces pratiques n'aient toujours pas disparu en incluant la torture parmi les motifs pouvant justifier un recours individuel à la Commission européenne des droits de l'homme. Cette procédure de recours a été admise par les autorités d'Ankara fin janvier.

M. F.

## YOUGOSLAVIE Le régime s'irrite des libertés que prend la presse

BELGRADE  
de notre correspondant

Les autorités yougoslaves manifestent un nouveau et vif mécontentement à l'égard de la presse. Certaines rédactions propagent l'idéologie bourgeoise et le nationalisme, méritent leurs critiques à la disposition de l'opposition, dévalorisent les acquis de la guerre et de la révolution, sapent le système politique et économique. Un tel état de choses, selon la direction collégiale de la Ligue des communistes, exige une mise en ordre dans les rédactions, où les membres du parti sont invités à réagir sans hésitation contre tous les « abus ».

Les critiques officielles concernent la quasi-totalité des publications pour la jeunesse, qui s'attaquent aux dirigeants et vont jusqu'à égratigner Tito lui-même, des journaux littéraires qui s'occupent de politique au lieu de culture et la plupart des périodiques. Ces derniers, si étonnant que cela puisse paraître dans un pays socialiste, abordent en « textes » des sujets interdits : la corruption, les investissements manqués, dans lesquels sont engloutis des milliards de dinars, l'enrichissement injustifié et ses répercussions sur les inégalités sociales.

Depuis plusieurs semaines, la revue *Duga* (Aro-en-ciel) fait l'objet de critiques obstinées. Confectionnée par un groupe de journalistes et de collaborateurs expérimentés, ayant des lecteurs dans toutes les parties de la Yougoslavie, *Duga* a été rappelée à l'ordre à plusieurs reprises pour avoir publié des textes « inacceptables pour notre société ». Il s'agit notamment d'un article « bienveillant » à l'égard des Tchétchènes, mouvement royaliste adverse, pendant la guerre, des partisans de Tito ; des Mémoires d'un ancien chef de cabinet de Tito, portant sur l'événement, en 1965, du ministre de l'Intérieur Rankovic et contredisant la version officielle ; d'une interview de M. Mijolko Todovic, l'un des dirigeants de la vieille garde du parti, aujourd'hui à la retraite et qui a prôné en substance l'établissement d'un système politique multipartite, etc. Comme la rédaction a refusé de faire son auto-critique, son rédacteur en chef a été contraint de se démettre de ses fonctions, et il ne sera probablement pas le seul à quitter *Duga* dans les prochains jours.

L'avenir de *Duga* n'est pas la seule raison de la nervosité actuelle dans les milieux journalistiques. On apprend, en effet, que M. Dusan Bogavac, ancien rédacteur du *Komunist*, exclu du parti et de la rédaction pour divers « excès » et « déviationisme » (*Le Monde* du 21 août 1986), a mis au point le projet d'un « fonds de solidarité » destiné à soutenir les condamnés pour délit d'opinion. Il a recueilli plus de six cents signatures d'intellectuels, d'anciens hommes politiques et de deux cent cinquante de ses confrères.

PAUL YANKOVITCH.

## PORTUGAL : en dépit de l'opposition de l'Eglise et du président Soares

### La loi sur les radios est adoptée par le Parlement

LISBONNE  
de notre correspondant

« Les partis de la gauche parlementaire ont affronté l'Eglise catholique ; ils se sont opposés ainsi à la conscience de la majorité du peuple portugais » : telle a été la réaction de la direction de Radio-Renaissance, propriété de l'Eglise catholique portugaise, après le vote de l'Assemblée, le jeudi 12 février, confirmant un projet de loi sur la radio déjà approuvé en première lecture le 22 décembre dernier (*Le Monde* du 25 décembre 1986). La polémique avait été suscitée par des articles de ce projet qui retravaillaient Radio-Renaissance et à une station publique appelée Radiodifusão portuguesa deux réseaux nationaux de fréquence qui leur avaient été attribués à titre provisoire en octobre 1985.

Considérant que le texte de la loi se révélait « hautement controversé », le président de la République, M. Mario Soares, s'était alors opposé à sa promulgation immédiate en usant de son droit de veto.

Cette attitude, associée à la campagne déclenchée par l'Eglise, a profondément impressionné les élus-majors de quelques-uns des partis qui s'étaient prononcés en faveur de la loi. M. Victor Constancio, secrétaire général du PS, en a appelé au « bon sens » des députés de son

parti. De son côté, le général Eanes, président du Parti rénovateur, a publiquement reconnu la « justice » des réclamations de l'Eglise.

Les prises de position de ces deux dirigeants n'ont pourtant pas modifié le vote des députés de leur formation respective. En effet, cent trente et un parlementaires, c'est-à-dire les représentants du PS, du PRD, du Parti communiste, du Mouvement démocratique portugais ainsi que le député du parti des Verts, ont confirmé leur vote de décembre 1986. Les cent quatre députés du Centre démocratique et social, organisation affiliée à l'Union européenne des démocrates chrétiens, et du Parti social-démocrate actuellement au pouvoir, s'y sont opposés, comme ils l'avaient déjà fait lors du premier débat.

Le président de la République dispose désormais d'un délai de huit jours pour promulguer la loi. Il peut néanmoins saisir le Tribunal constitutionnel au cas où il considérerait que certains aspects du texte sont en contradiction avec la Loi fondamentale. Ensuite, le gouvernement doit, dans les trente jours qui suivent cette promulgation, adopter les décrets d'application. Ce n'est qu'après ces procédures qu'un concours d'attribution des réseaux nationaux de fréquence sera ouvert.

JOSÉ REBELO.

## ITALIE

### M. Ugo Stille devient directeur du « Corriere della sera »

ROME  
de notre correspondant

Le *Corriere della sera*, le plus prestigieux des quotidiens italiens, change de directeur, a-t-on appris le jeudi 12 février. Piero Ottolenghi laisse son poste à Ugo Stille, soixante-sept ans, jusqu'à présent correspondant du journal à Washington. Piero Ottolenghi avait succédé, en 1984 à Alberto Cavallari, lui-même en poste depuis la grave crise en 1981 au cours de laquelle il avait été découvert que le journal était tombé entre les mains de la Loge P2.

Ce changement survient à un moment de relative incertitude pour le *Corriere*. Sa préférence en matière de tirage (environ 500 000 exemplaires) est aujourd'hui contestée par le succès de la *Repubblica*, créée en 1976.

La rumeur d'un départ anticipé de Piero Ottolenghi considéré comme favorable à l'actuel président du conseil, M. Bettino Craxi, circule depuis quelques semaines. Beaucoup de commentateurs ont donc lié ce mouvement à l'approche du

« passage de relais » au début du printemps à la tête du gouvernement entre socialistes et démocrates chrétiens.

Le *Corriere* avait par ailleurs fait connaître son intention d'entreprendre une offensive pour tenter de reprendre le flambeau à la *Repubblica*.

Le choix de M. Ugo Stille ne paraît cependant confirmer aucun de ces objectifs supposés ou réels. Ugo Stille avait été contraint de s'exiler en 1941 en raison des lois antisémites promulguées par Mussolini. Il revint en Italie en 1943 dans les rangs de l'armée américaine. A la fin de la guerre, il fut ambassadeur par le *Corriere* et envoyé comme correspondant aux Etats-Unis. Personnalité indiscutée et professionnel respecté, Ugo Stille est cependant resté constamment éloigné de la rédaction et prend la direction à un âge avancé, ce qui cadre mal à première vue avec un projet de relance, à moins que cette nomination ne soit que transitoire.

JEAN-PIERRE CLERC.

## Diplomatie

### M<sup>me</sup> Thatcher aux Etats-Unis : « S'il vous plaît, consultez vos alliés ! »

M<sup>me</sup> Thatcher a tenu à donner un caractère public aux inquiétudes aperçues en Europe à la suite des intentions prêtées aux Etats-Unis de déployer plus vite que prévu un réseau de protection antimissile et d'abandonner ou de modifier le traité ABM de 1972, qui limitait ces systèmes d'armes. Parlant mercredi 11 février en présence de M. Craxi, le chef du gouvernement italien, en visite à Londres, le premier ministre britannique a déclaré : « Nous avons tous deux exprimé notre espoir que les Etats-Unis consultent de près leurs alliés sur les problèmes stratégiques. Notre message est : S'il vous plaît, consultez vos alliés sur une affaire qui est si vitale pour nous. »

Ce n'est pourtant pas précisément dans cette direction que l'on s'oriente à Washington, si l'on en croit M. Kenneth Adelman, chef de l'agence américaine pour le contrôle des armements et le désarmement. Parlant mercredi devant une réunion d'anciens combattants, M. Adelman a dit des Européens et du décalage généralement prévu à ces derniers de voir les Etats-Unis « se tenir à une interprétation « étroite » du traité ABM : « Je ne pense pas qu'ils soient qualifiés pour nous dire quelle est la bonne interprétation du traité ABM. Il est bon de recueillir les avis des alliés sur tout, mais il vaut mieux recueillir leurs vues

sur des sujets qu'ils connaissent mieux. »

Les Etats-Unis ont, par ailleurs, procédé mercredi à un nouvel essai nucléaire dans le Nevada, le deuxième de l'année après celui du 3 février. Sans commenter cet événement, M. Goussakov, porte-parole du ministère soviétique des affaires étrangères, a accusé les Etats-Unis, dans un entretien paru jeudi 12 dans le quotidien ouest-allemand *Bild*, de faire preuve d'« immoralisme » aux négociations de Genève, le résultat étant que les conditions d'une rencontre au sommet entre M. Reagan et Gorbachev « ne sont pas réunies actuellement ».

Enfin, l'AFP rapporte de Vienne, en marge de la conférence pour la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), que des discussions informelles entre l'OTAN et le pacte de Varsovie sur le façon d'aborder de futures négociations sur le désarmement classique en Europe et de l'Admiral à l'« Euro » commenceront mardi prochain 17 février, sous la forme d'un petit déjeuner de travail à l'ambassade de France dans la capitale autrichienne.

Selon un compromis franco-américain conclu en décembre à Bruxelles, les négociations vont dans toute l'Europe se tiendront sous l'égide de la CSCE et de ses trente-cinq pays membres, mais elles seront menées concrètement par les deux alliances militaires.

# Afrique

## Dans l'attente d'une offensive libyenne

### Guerre d'escarmouches au Tchad

(Suite de la première page.)

Or le gouvernement de N'Djamena avait annoncé, le 21 janvier, que l'armée tchadienne avait pris le contrôle de Zouar. « L'annonce est en débandade », indiquait-on à N'Djamena. Force est de constater qu'une semaine après cette « victoire », un avion libyen se posait sans difficultés apparentes sur la piste de l'aéroport. Les prisonniers mauritaniens sont formés : lorsqu'ils étaient à Zouar, ils ont vu beaucoup de chars libyens. L'officier libyen (de race blanche), dont dépendent ces suppléments, était un certain « commandant Senoussi », et ils estiment que plusieurs centaines de soldats libyens étaient sur place...

A l'évidence, sauf en ce qui concerne les données de leur « avertissement », les affirmations de ces prisonniers ne sont pas à prendre au pied de la lettre. Leur histoire illustre cependant la difficulté de se faire une idée exacte de la situation militaire dans le Tibesti. La radio nationale tchadienne a annoncé que des bombardements libyens ont eu lieu, lundi 9 et mardi 10 février, sur Zouar et Fada, puis, mercredi, le « néo-GUNT » (appellation pour qualifier les éléments tchadiens alliés à la Libye et dont le chef politique est M. Acheikh Ibn Omar) a affirmé que ses troupes doivent mener une « violente attaque » contre Fada, ce que N'Djamena dément.

A N'Djamena, l'état-major militaire français observe un mutisme total sur le « redéploiement » du dispositif éprouvé dans l'est du pays.

Il apparaît, toutefois, que ce dispositif « anti-chars et anti-aérien » est, notamment, destiné à empêcher toute infiltration d'éléments libyens par l'ouest du Soudan. On fait état, à N'Djamena, de la présence libyenne dans le Darfour (à l'ouest du Soudan) et la frontière comprise entre El Fasher et la région tchadienne. Un accord de coopération existe entre cette région et celle de Khoufra, en Libye, ce qui, officiellement, justifie la présence de « coopérateurs agricoles » et d'« agronomes » libyens.

La situation ne semble guère avoir changé dans la zone de Fada, qui est contrôlée par l'armée du président. Hissène Habré, bien que Tripoli masse des troupes au nord-ouest de cette localité. Ainsi, environ 1 500 soldats libyens auraient été concentrés à une dizaine de kilomètres d'Ouadi-Doum, la grande base aérienne libyenne dans le nord du Tchad, et, selon une source sûre, ces éléments auraient été baptisés « Groupe de libération de Fada ».

## Un chantage de Tripoli ?

On affirme, de source tchadienne, que le raid lancé le 7 janvier par la chasse française contre les installations radar d'Ouadi-Doum, a été plutôt inefficace. Le radar de surveillance de l'aérodrome, de fabrication soviétique, et de type « tall-rod » (appellation de l'OTAN), n'a rien à voir avec un radar classique comme le « flat face » de surveillance lointaine, qui à l'aspect d'une parabole tournante. Il est constitué d'environ huit pylônes reliés par un champ d'antennes. Ce sont quelques-unes de ces antennes qui ont été détruites lors du raid des Jaguar français. Seulement, indique-t-on, de même source, les antennes étaient remplacées trois heures après et le radar fonctionnait alors normalement. A l'époque, Paris avait annoncé que la « riposte » française avait rendu l'aviation libyenne « aveugle » pour une longue période...

Un accord tacite avait été conclu entre les autorités soudanaises et tchadiennes : Khartoum s'engageait à interdire cette zone frontalière aux troupes libyennes ; en échange, N'Djamena ne permettait pas aux maquisards du colonel John Garang, chef de la rébellion dans le sud du Soudan, de s'approvisionner en territoire tchadien. Or, manifestement, Khartoum n'a pas tenu ses engagements. Selon un haut responsable tchadien, « plus de deux mille Libyens » sont disséminés dans la région du Darfour. D'autres Libyens se sont infiltrés dans les camps de réfugiés situés dans la région d'El Geneina, à moins de 50 kilomètres de la localité tchadienne d'Adre, située juste sur la frontière. Enfin, des « coopérateurs » libyens poursuivent la réfection de la piste de l'aéroport d'El-Fasher.

Il semble que le gouvernement de Khartoum a été loin de contrôler le sud du Soudan — soit victime d'un chantage de la part de Tripoli : la Libye pourrait fort bien, comme elle l'a fait dans le passé, fournir une aide militaire à la rébellion soudanaise si les autorités de Khartoum ne se montrent pas favorables à une « fructueuse coopération » avec « leurs frères libyens », notamment dans l'ouest du Soudan.

Ce problème a été évoqué lors de la visite que M. Ali Hassan Tadjedine, membre du Conseil suprême soudanais, vient d'effectuer à N'Djamena.

Certes, officiellement, il a été question de la médiation soudanaise dans le conflit tchadien. L'ambassadeur de Khartoum, qui se trouve être le fils du sultan d'El Geneina, a même indiqué qu'il était parvenu à un « accord de principe », à ce sujet, avec le président Hissène Habré. Mais les autorités de N'Djamena sont devenues très sceptiques devant ces multiples offres de médiation. « Qui sait, le Lesotho ou le principauté de Monaco ont peut-être aussi un « plan de paix » pour le Tchad », souligne ironiquement un proche du président Habré.

FRANCIS DERON.

LAURENT ZECCHINI.

# Océanie

## NOUVELLE-ZÉLANDE : M. Lange embarrassé

### Le ministre des affaires maories au cœur d'une polémique

A six mois des élections législatives, le premier ministre néo-zélandais, M. David Lange, va devoir marcher sur la pointe des pieds à la suite d'une campagne de l'opposition mettant en cause le ministre responsable de la minorité maorie. L'affaire a éclaté au grand jour le 16 décembre lorsqu'un représentant de l'opposition chargé des affaires concernant cette communauté a produit devant le Parlement une série de documents destinés à montrer que le département des affaires maories s'appretait à verser une commission de sept millions de dollars à des hommes d'affaires douteux afin d'obtenir un prêt, de toute façon très hypothétique.

Ce prêt, d'un montant de trois cent millions de dollars, était censé provenir du Proche-Orient par l'intermédiaire de financiers établis en Allemagne de l'Ouest et à Hawaï. Il aurait permis le financement d'entreprises maories, répondant en cela au souhait du gouvernement de voir cette communauté se prendre en charge économiquement plutôt que de s'en remettre uniquement aux fonds publics pour son développement.

Dans le collimateur de l'opposition, naturellement, se trouve le ministre des affaires maories, M. Koro Wetere, un des quatre députés élus par les Maoris au Parlement. M. Wetere a offert sa démission, que le premier ministre a refusée le 8 février. Le ministre affirme avoir tout ignoré du projet de prêt, mais chercherait à obtenir un nouveau vote de confiance des siens, afin de lever les Maoris de tout soupçon.

M. Lange, quant à lui, n'entend pas céder à l'opposition, qui met en doute le respect des principes de responsabilité ministérielle au sein de son gouvernement. Il assure que M. Wetere n'a commis aucune faute, même s'il n'est pas montré très avisé en ordonnant de façon un peu tardive à ses subordonnés de mettre un terme à leurs agissements.

Mais les Maoris placent d'un poids sans égale sur l'électorat néo-zélandais : ils représentent, au recensement de 1986, 12 % de la population. Aussi M. Lange a-t-il dû prendre son bâton de pèlerin et se rendre, depuis, auprès des chefs de

deux communautés maories afin de calmer les esprits et de les rassurer sur le sort de leur représentant au sein du cabinet. La balle est désormais dans le camp de l'opposition, apparemment décidée à produire, d'ici les élections prévues à l'automne, la preuve qu'un pot-de-vin allait bien être versé.

FRANCIS DERON.

LAURENT ZECCHINI.

**OSEZ REGARDER  
L'EUROPE EN FACE !**

**LE MAL EUROPEEN**  
LE SURPRISSANT  
TROMPE-L'OEIL DE  
L'ACTE UNIQUE

Prix : 120 F

EDITIONS RIVAGES/LES ECHOS

سكنا من الامم

سكزا من الاصل

# Politique

## La majorité après les initiatives de l'ancien chef de l'Etat

### M. Jacques Chirac voudrait éviter la réduction de la durée du mandat présidentiel

M. Jacques Chirac devait quitter Paris le vendredi 13 février pour Toulouse, pour une visite consacrée à la recherche et à l'industrie spatiales, d'une part, à l'aéronautique, d'autre part. Le premier ministre devait s'entretenir avec les élus de la région, à la préfecture, au cours d'un dîner, auquel M. Lionel Jospin et les autres parlemen-

taires socialistes avaient décidé de ne pas participer. Le premier secrétaire du PS devait être présent, en revanche, à la réception offerte auparavant au Centre national d'études spatiales. Samedi, M. Chirac devait assister à la sortie d'usine de l'Airbus A-320, en présence du prince et de la prin-

cesse de Galles et de nombreux ministres européens. Le chef du gouvernement entreprendra d'ailleurs voyage en province, après l'Alsace, alors que la majorité attend qu'il détermine sa position sur la réduction à cinq ans de la durée du mandat présidentiel, projet relancé par M. Valéry Giscard d'Estaing.

Porte-parole du premier ministre, M. Denis Baudouin s'est exprimé à ce sujet avec une grande prudence, au cours de son point de presse hebdomadaire, le jeudi 12 février. Il a rappelé que M. Chirac avait « toujours dit qu'il n'est pas opposé » à la réduction du mandat présidentiel, souhaitée par Georges Pompidou et, en soi, « intéressante et même possible ». Toutefois, le chef du gouvernement « considère qu'il y a actuellement d'autres priorités dans la vie politique ». « Il voudrait mieux, a dit M. Baudouin, y repenser plus tard et calmement ».

Le problème étant posé dès maintenant et avec insistance par M. Giscard d'Estaing, le porte-parole du premier ministre a mis en avant d'autres considérations. « Il y a dans cette affaire, a-t-il dit, un impératif absolu, qui est que la majorité ne se déchire pas et reste unie (...). Certains, à l'UDF, sont opposés à cette réforme, et dans la famille gaulliste les avis sont partagés ». En outre, s'est demandé M. Baudouin, « n'est-ce pas ouvrir la boîte de Pandore ? ». Au sein de la majorité, en effet, le Parti républicain est favorable à d'autres évolutions constitutionnelles, et l'ouverture d'une discussion sur le quinquennat pourrait, selon M. Baudouin, entraîner celle de « débats supplémentaires ».

Le porte-parole de M. Chirac a fait le point sur ces questions de procédure. Deux possibilités, a-t-il observé, s'offrent pour faire cette réforme : conduire à son terme la procédure engagée par Georges Pompidou en octobre 1973, et c'est alors au président de la République qu'il revient de soumettre ce texte, déjà adopté par les deux Assemblées, au Parlement réuni en Congrès ou à un référendum ; ou bien, si M. Giscard d'Estaing dépose une proposition de loi constitutionnelle, « qui doit, d'abord, être inscrite à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale », organiser l'examen de cette proposition par les députés et les sénateurs, puis la soumettre obligatoirement à un référendum, comme le prévoit, dans ce cas, la Constitution.

La reprise du projet Pompidou donne lieu à un débat juridique sur la validité d'une procédure dont les deux temps - vote par chaque Assemblée, puis adoption définitive - seraient séparés par quatorze ans, par deux présidences et trois législatures, mais elle a l'avantage de remettre la décision entre les mains du président de la République. M. Chirac peut dire que le problème soulevé par M. Giscard d'Estaing ne concerne pas le premier ministre et que l'ancien chef de l'Etat doit

s'adresser à M. François Mitterrand. Ensuite, cette procédure permet de réunir le Parlement en Congrès plus tôt que d'organiser un référendum. Dans cette hypothèse, le premier ministre défendrait devant les députés et les sénateurs le projet Pompidou et pourrait recueillir le bénéfice de son adoption par les trois cinquièmes des parlementaires, qui pourrait apparaître comme une sorte de super vote de confiance. Un référendum, au contraire, tendrait à donner les premiers rôles à M. Mitterrand et Giscard d'Estaing et à réduire M. Chirac - et peut-être le gouvernement et la majorité avec lui - à jouer les utilités.

#### Le camp des « contre »

M. Mitterrand ayant exprimé, au début de l'année, ses réserves sur le référendum M. Chirac peut escompter que le président de la République ne donnera pas suite à la proposition de son prédécesseur. A défaut, le premier ministre pourrait tirer profit d'un vote du Congrès. A défaut encore, il peut estimer que les députés de la majorité, saisis d'une proposition de loi constitutionnelle de M. Giscard d'Estaing, qui conduirait obligatoirement à un

référendum, ne seront pas empressés d'offrir ainsi au chef de l'Etat, fidèle à son corps défendant, une occasion de se mettre en valeur. Cette dernière hypothèse est celle que privilégie le RPR : de M. Toubon à M. Borotra, en passant par M. Fougère, tous « conseillent » à M. Chirac de ne pas donner suite à la proposition de M. Giscard d'Estaing.

Selon M. Baudouin, M. Chirac entend cependant discuter de ce sujet avec tout le monde, y compris M. Raymond Barre. Les amis du député de Lyon ont exprimé, jeudi, leur méfiance face à la démarche de M. Giscard d'Estaing. « Ce n'est pas un sujet sur lequel l'union sera facile », a observé M. Pierre-André Wiltzer, député (app. UDF) de l'Essonne. « Ce n'est pas un problème d'une extraordinaire actualité », estime M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée. L'un et l'autre ont souligné, toutefois, qu'il n'y a pas à la matière à une « guerre de religion » et que, si un référendum est organisé, les barrières « ne déclencheront pas une campagne ». Cela dit pour le cas où M. Chirac serait tenté de saisir la perche tendue par M. Giscard d'Estaing pour essayer de mettre en difficulté M. Barre, hostile au quinquennat et à contre-courant de l'opinion sur ce sujet.

### Le RPR s'oppose à la réforme de la Constitution

(Suite de la première page.)

D'autant qu'il se refuse soigneusement à accréditer l'idée d'une nouvelle candidature dont il n'a pas envie, affirme-t-il, et qui, en tout cas, répète-t-il, est le cadet de ses soucis. Quant au recours au référendum - l'une des deux voies possibles pour une réforme constitutionnelle avec le vote du Congrès à la majorité des trois cinquièmes, - il s'en « méfie », bien qu'il ait exprimé son vœu de ne pas laisser cette procédure « tomber en désuétude ». Les Français « répondent toujours à la question qui ne leur est pas posée », remarque M. Mitterrand le 6 janvier, deux jours après que M. Giscard d'Estaing ait annoncé, au « Grand Jury RTL-Le Monde », que le référendum aurait lieu. Le chef de l'Etat avait ajouté : « Au-delà d'une date raisonnable cette année, [il] deviendrait inopportuniste et pourrait apparaître comme un élément de campagne politique ».

Il y avait donc tout avantage à ce qu'une pareille initiative vienne

d'ailleurs. Le débat autour de la question soulevée par M. Giscard d'Estaing fait opportunément apparaître que la responsabilité principale de la décision appartient, finalement, à celui qui est le plus embarrassé de tous, M. Jacques Chirac. Le premier ministre doit faire face à une majorité que le sujet divise et préférerait évidemment que l'on parle d'autre chose. Il peut, devant ses alliés et face à l'opinion publique, invoquer un argument de poids : il importe pour un chef de gouvernement, de s'occuper de ce qui intéresse la France, des questions de première nécessité (économie et emploi) plutôt que d'éparpiller la majorité sur le subalterne.

#### Retournement et complément

Voici donc M. Chirac, et accessoirement M. Barre, pris en étau, provisoirement, entre MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing. Le premier ministre n'a d'ailleurs pas tardé à essayer de desserrer l'étau. M. Toubon, secrétaire général du RPR, et M. Borotra, porte-parole, ont organisé le tir de barrage. « La priorité n'est pas aux manœuvres politiques », estime le premier. « L'année 1987 est trop importante pour qu'on se paye le luxe d'une campagne électorale », ajoute le second.

Quel curieux retournement de la petite histoire ! Deux hommes séparés par d'âpres combats politiques (victoire de M. Giscard d'Estaing à l'élection présidentielle de 1974, puis de M. Mitterrand sept ans plus tard) paraissent aujourd'hui, la complexité des hommes d'Etat. Le plus paradoxal dans l'aventure serait que ni l'un ni l'autre ne soit candidat en 1988.

La rencontre entre l'ancien et le nouveau président, en juillet 1984, à Chamalières, dans la mairie avougnate de M. Giscard d'Estaing, aurait dû mettre la puce à l'oreille. Ce jour-là, en pleine querelle scolaire, M. Giscard d'Estaing, alarmé par la « désunion » des Français, avait demandé publiquement à M. Mitterrand de « prendre une initiative de nature à débloquer la situation ». Six jours plus tard, M. Mitterrand annonçait le retrait du projet de loi sur l'enseignement privé et avançait l'idée d'organiser un référendum sur l'élargissement du champ référendaire à des sujets de société. Favorable depuis longtemps au prin-

cipe d'une telle initiative, M. Giscard d'Estaing ne s'y était pas opposé. C'est M. Chirac qui, par l'intermédiaire de ses amis, notamment au Sénat, avait organisé le blocage de toute procédure référendaire.

Depuis, MM. Mitterrand et Giscard d'Estaing se ménagent et parfois se confortent. Le président de la République soutient la démarche de son prédécesseur en faveur de l'élection d'un chef de l'exécutif européen au suffrage universel. M. Giscard d'Estaing ne répugne pas à procurer quelques satisfactions à son successeur en prenant le risque de provoquer une belle pagaille dans la majorité.

Cet échange de bons procédés s'exerce au détriment des candidats de la majorité à l'élection présidentielle, et singulièrement de M. Chirac. Au lendemain des élections législatives, M. Giscard d'Estaing avait adopté envers le chef du gouvernement un comportement de « pouce-au-crime ». Il s'efforçait alors d'encourager M. Chirac à mener grand train dans les réformes destinées à donner à la France le visage du libéralisme.

Le contentieux qui l'oppose à son ancien premier ministre - M. Chirac a contribué à sa défaite de 1981 - n'explique pas tout. Il ne peut pas être pour autant négligé. Quant à M. Mitterrand, il a, semble-t-il, évolué - en négatif - dans le jugement qu'il porte sur l'ancien chef du gouvernement. Après avoir décrit leurs relations comme empreintes d'une loyauté réciproque, il remarque aujourd'hui avec insistance, même s'il paraît s'en amuser, que le premier ministre n'est pas aussi régulier avec lui qu'il le dit. Il y a beaucoup de distance, dit-il à ses proches, entre le verbe de M. Chirac et son action.

M. Mitterrand a toutefois aidé le premier ministre - du moins s'est-il abstenu de le gêner - en observant le silence depuis plus d'un mois. Est-il encore disposé à poursuivre dans cette voie ? En tout cas, le chef de l'Etat est prêt à rassurer M. Chirac : « Tous les grands hommes d'Etat sous impériaux Richelieu ont pris un gain dans les sondages. Mazarin aussi avec son accent italien. Quant à Bonaparte, on ne comprend rien à ce qu'il disait ni en Italie, ni en France ».

JEAN-YVES L'HONNEAU.

### Les cinq quinquennats

par Olivier Duhamel  
professeur à l'université  
Paris-X-Nanterre  
et à l'Institut d'études  
politiques de Paris

La proposition de Valéry Giscard d'Estaing de raccourcir le mandat présidentiel pose la question de savoir quel quinquennat il conviendrait d'instituer puisqu'il en existe au moins cinq types différents, de la réforme à la plus profonde révision de la Constitution.

1) Le quinquennat éternel. - Même le partisan le plus farouche du maintien du septennat, M. Raymond Barre, admet que sept ans de pouvoir présidentiel, sans renouvellement de la confiance populaire sont une durée trop longue dans une démocratie moderne. Aussi est-il partisan du quinquennat éternel, puisqu'il considère que le président est tenu d'engager sa responsabilité lors des élections législatives, et que celles-ci ont lieu au moins tous les cinq ans.

En outre, Raymond Barre étant partisan de dissoudre l'Assemblée au lendemain de son éventuelle élection à la présidence, c'est bien un mandat de cinq ans qu'il demande au peuple français, éventuellement reconduit pour deux ans aux élections législatives de 1993. Son schéma a l'avantage de ne pas impliquer une révision constitutionnelle, et l'inconvénient d'être subordonné au bon vouloir du président en exercice quant à l'engagement effectif de sa responsabilité.

2) Les quinquennats dissociés. - Valéry Giscard d'Estaing propose alors la révision minimale de la Constitution, puisqu'elle se limiterait à un mot. Il ne précise pas quelle durée devrait se substituer aux sept ans, probablement parce que ses préférences vont vers six ans, mais qu'il devine ne pouvoir espérer une majorité que sur cinq ans. En toute hypothèse, l'ancien président ne souhaite pas la coexistence des mandats, et ne prône pas la dissolution au lendemain de la présidentielle de 1988. Son schéma a l'avantage d'une révision limitée, mais l'inconvénient, plus encore que dans l'idée barrière, de laisser subsister une grande dissociation des mandats, avec la précarité du pouvoir et le désordre des rythmes électoraux en déclinant. Le président élu en 1988 pour cinq ans n'aurait en réalité que quatre ans de tranquillité devant lui. Et l'Assemblée actuelle, renouvelée en 1991, ne serait assurée de la survie jusqu'à la présidentielle de 1993. On ne sortirait guère de la campagne électorale quasi-permanente.

3) Le quinquennat de fait. - Pour régulariser nos rythmes électoraux, il suffirait de combiner les idées giscardiennes et barrières : que le mandat présidentiel soit ramené à cinq ans, que l'élection présiden-

tielle soit, par la dissolution, immédiatement suivie d'élections législatives. Ainsi les nouveaux pouvoirs seraient-ils en place pour cinq ans. La coexistence des mandats serait établie de facto. Et si la majorité parlementaire ne coïncidait pas avec la majorité présidentielle, c'est que le corps électoral l'aurait vraiment voulu, s'étant prononcé en connaissance de cause et quasiment au même moment. Ce schéma a l'avantage de la souplesse, mais l'inconvénient d'être décrié en cas de dissolution en cours de mandat.

4) Le quinquennat obligé. - Le rythme quinquennal peut être imposé par une révision constitutionnelle un peu plus importante, liant dissolution et élection présidentielle. Etant donné que toute dissolution en cours de mandat présidentiel engage, en vérité, la responsabilité du chef de l'Etat, la consécration juridique de cette convention ne serait pas aussi révolutionnaire qu'on le croit parfois. Quant à l'objection parfois avancée d'un risque d'une vacance du pouvoir, on y remédierait en prévoyant que ce cas n'ouvre pas l'interim et que le président reste en fonction jusqu'aux termes des élections générales. Ce schéma a l'avantage de renvoyer les deux principaux pouvoirs devant les électeurs en cas de désaccord, mais l'inconvénient d'avoir, de ce fait, peu de chances d'être proposé par les acteurs politiques.

5) Le quinquennat à l'américaine. - Reste alors une réforme plus radicale encore, l'adoption d'un véritable régime présidentiel. Président et Assemblée seraient élus pour cinq ans, le premier ministre disparaîtrait, le droit de dissolution et la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée seraient supprimés. Un vice-président ferait la jonction en cas de vacance de la présidence. La tentation américaine est forte chez nombre de libéraux, centristes et socialistes. Les uns y voient le moyen pour la gauche de revenir au pouvoir, la voie présidentielle paraissant plus prometteuse que la voie parlementaire. Les autres espèrent y trouver un moyen de gouverner sans passer sous les fourches Caudines du puissant RPR, relégué dans le contrôle parlementaire. Tous espèrent un vrai renouveau du Parlement, débarrassé des obligations de la discipline majoritaire. Ce schéma a l'avantage de s'inspirer d'un modèle qui fonctionne assez bien, mais l'inconvénient d'impliquer un bipartisme simple dont nous sommes encore éloignés et sans lequel la cohabitation oblige risque de tourner à l'affrontement des pouvoirs.

Ainsi, derrière le quinquennat présidentiel, c'est l'organisation de notre démocratie qui est en cause. Tel est l'intérêt principal de la question soulevée par Valéry Giscard d'Estaing. Telle est aussi la raison pour laquelle elle risque d'être sans suite.

#### En Polynésie française

### M. Teira succède à M. Flosse à la présidence du gouvernement territorial

PAPEETE  
correspondance

M. Gaston Flosse a abandonné la présidence du gouvernement de la Polynésie française, mais il conserve le contrôle de ce pouvoir par personne interposée. Telle est la conclusion qui s'impose après l'élection, le jeudi 12 février, à la tête du gouvernement territorial, de M. Jacques Teira, qui présidait jusqu'à présent l'Assemblée locale, où le parti de M. Flosse - le Taharua Huiraatira (Rassemblement du peuple) - dispose de la majorité absolue et qui était le candidat désigné par le conseil politique, puis le comité central de cette formation.

Avant le scrutin, M. Teira avait indiqué que s'il était élu il reconduirait sans changement l'équipe ministérielle mise en place en mars dernier par M. Flosse, confirmant ainsi sa réputation d'homme lige du secrétaire d'Etat, chargé des problèmes du Pacifique sud.

Seul M. Alexandre Léontieff, député RPR, aurait pu contraindre la démarche de MM. Flosse et Teira. Le premier vice-président du Taharua Huiraatira n'avait pas exclu, en effet, d'opposer sa propre candidature à celle du candidat officiellement choisi par son parti. Devant le conseil politique du mouvement, M. Léontieff avait fait savoir qu'il souhaitait, pour sa part, sensiblement modifier la composition du gouvernement du territoire et l'ouvrir, en particulier, à certains membres de l'opposition. Or M. Léontieff, mis en minorité, avait ensuite annoncé, mercredi, qu'il refuserait de faire partie, le cas échéant, du gouvernement de M. Teira après avoir occupé les fonctions de ministre de l'économie,

du plan, du tourisme et de la mer dans celui de M. Flosse.

M. Teira, cinquante-quatre ans, maire d'Arue depuis 1972, conseiller territorial depuis 1969, président de la Société d'équipement de Tahiti et de ses îles (SETIL) et du syndicat central de l'hydraulique, est souvent taxé, comme M. Flosse, d'autoritarisme par les élus de l'opposition.

Son élection provoque déjà de vives réactions. Selon M. Martin Raspoat, conseiller partisan de l'indépendance-association, la démission de M. Flosse « n'est qu'une farce dont personne n'est dupe ». Pour M. Drollet (indépendantiste), la politique menée jusqu'à présent par la majorité locale ne doit pas démentir « l'autoritarisme ». « Je continuerai à appliquer scrupuleusement le programme de gouvernement du Taharua Huiraatira », lui a répondu le nouveau chef de l'exécutif local.

Toute la question est maintenant de savoir si cette perspective de continuité pourra permettre de ramener le calme en Polynésie après une période de tension sociale et politique.

● NOUVELLE-CALÉDONIE : M. Jospin inquiet s. - M. Lionel Jospin, qui était, jeudi 12 février, l'invité d'Europe 1, s'est déclaré « inquiet » de la politique du gouvernement en Nouvelle-Calédonie. Il a estimé que le ministre des DOM-TOM « court le risque de réveiller les antagonismes » dans le territoire : « Je crois que M. Fougère a tort de vouloir miser à ce point les représentants du mouvement indépendantiste, a-t-il déclaré. Il risque de pousser ce mouvement à vouloir démontrer sa présence ».

## FAITS & ARGUMENTS



LA REVUE  
MENSUELLE DE  
POLITIQUE

Abonnez-vous en téléphonant gratuitement au 05 20 08 30 ou en renvoyant ce bulletin à B.A. FAITS ET ARGUMENTS

B.P. 102 - 92358 La Pléssis Robinson Cedex.

Abonnement de soutien : à partir de 500 F.

Abonnement France : 140 F. Etranger : 190 F.

Chèque bancaire ou postal à l'ordre de G.E.S.E.C.O.M.

Nom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

# Politique

## M. Stasi se retire devant M. Giscard d'Estaing

### Les forçats de l'union

M. Bernard Stasi jette le gant, mais les centristes ont désarmé les poings serrés dans les poches. Ainsi peut-on, d'une lueur, résumer la longue réunion de trois heures du bureau politique du CDS du jeudi 12 février, provoquée au lendemain de l'annonce officielle de la candidature de M. Valéry Giscard d'Estaing à la présidence de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale.

A l'issue de cette réunion, comme il l'avait fait d'entrée devant ses amis, M. Stasi a expliqué en ces termes sa décision de se retirer de cette course par trop inégale : « Ma décision a été inspirée par deux considérations. D'abord le respect de la parole donnée : en octobre dernier, j'étais allé voir M. Giscard d'Estaing pour lui dire que s'il était candidat à ce poste, je ne me présenterais pas. M. Giscard d'Estaing m'avait répondu que ce poste ne l'intéressait pas. Mercredi soir, l'ancien président a changé d'avis. Moi je n'ai pas changé d'avis, je tiens mes engagements. Ma décision s'inspire également de mon souci de ce côté de mes amis du CDS de préserver l'union de la majorité. La situation actuelle crée un certain malaise dans la majorité et, contrairement à certains qui prétendent donner des leçons, le CDS n'a jamais manqué à l'esprit d'union. Le CDS veut donner aujourd'hui une nouvelle démonstration de sa constante loyauté au moment où la majorité, au lieu de se diviser sur des problèmes secondaires, doit unir ses forces pour lutter contre le chômage, pour poursuivre le redressement économique et pour préparer l'élection présidentielle. »

Cette déclaration de M. Stasi a été approuvée à l'unanimité par le bureau politique du CDS. Ce n'est pas ce texte qui a nécessité trois heures de débat, mais plutôt la façon de « gérer politiquement » ce recul, de faire comprendre que tout en donnant l'impression une fois de plus de se coucher, les centristes ont

la « ferme » intention de se tenir droit dans la majorité. Personne au cours de cette réunion n'a, en vérité, osé avancer l'hypothèse d'un départ du gouvernement. M. Stasi expliquant en substance qu'il était d'avance assuré que pas une voix du RPR ne lui aurait fait défaut si l'UDF l'avait investi.

#### « Faire gagner Mitterrand »

Ce sont plutôt les oreilles de M. Giscard d'Estaing et des responsables du Parti républicain qui ont dû siffler au cours de cette soirée. Haro sur « ceux qui divisent alors que l'on prend le prétexte de l'union ». Sur ce Giscard « qui ne cherche qu'à flanquer le bozar », « qui s'amuse à faire tous les coups pour faire gagner Mitterrand ». Et que dire de ces libéraux qui « se posent en donneurs de leçons d'union », mais qui « font la course en faussant constamment les règles du jeu ». Au sein de l'UDF, a déploré M. Jacques Barrot, secrétaire général du CDS, il y a maintenant deux sortes de gens : « ceux qui sifflent leurs amis » et « ceux qui cherchent à les dépasser en étant loyaux et honnêtes ».

En fait, les centristes se sont vite pressés qu'après l'entrée en lice de M. Giscard d'Estaing, qui n'a même pas eu — ont-ils regretté — la correction de prévenir M. Stasi, le choix était entre le retrait et un nouvel affront. Si M. Stasi s'était imposé devant le député du Puy-de-Dôme, il n'y serait « allé que pour la gloire », assuré d'avoir à la fois contre lui le Front national et des députés du Parti républicain, manœuvrés dans la coalition par M. Giscard d'Estaing.

Le jeu, d'autre part, valait-il de mécontenter une opinion qui n'a cure de cette présidence de commission ?

Les dirigeants du CDS ont donc pris leur parti « d'arrêter les frais tout de suite » pour ne pas apparaître devant cette opinion, « que d'autres se seraient chargés de chauffer », comme des diviseurs.

Entre les militants et l'opinion, les centristes ont donc choisi l'opinion. Les militants ? Les cadres du CDS ont parfaitement conscience que leur « faire avaler une telle décision ne sera pas simple ». Une campagne d'explication va être lancée, un conseil politique réuni avant le 2 avril. L'opinion ? Les centristes espèrent qu'elle saura, au bout du compte, discerner de quel côté se trouvent les mauvais joueurs.

Mais, ces mêmes centristes sont bien disposés à réserver un chien de leur chienne à M. Giscard d'Estaing « lorsqu'il s'agira — par exemple — de défendre sa proposition de loi sur la réduction du mandat présidentiel sous le prétexte qu'il y a certainement des choses plus utiles à faire en ce moment ». Enfin, chacun se console en constatant que cette nouvelle « affaire Stasi » aura cette fois vraiment désigné les centristes « comme le parti de M. Barrot ».

Personne n'a été dupe : cette contre-offensive des libéraux et de M. Giscard d'Estaing visait aussi l'ancien premier ministre. Sans M. Barrot, et si l'échec présidentiel n'était pas aussi proche, le CDS ne se serait peut-être pas incliné. L'union de l'UDF, et donc la participation au gouvernement, est une impérieuse nécessité pour le candidat Barrot. Les centristes viennent, une fois encore, de se sacrifier vertueusement sur l'autel de cette union, avec le secret espoir que dans quelques mois, il leur sera rendu un centuple...

DANIEL CARTON.

● Elections régionales en Haute-Corse. — Les électeurs du département de la Haute-Corse se rendront au urnes, le 22 mars prochain, pour élire leurs trois représentants à l'assemblée régionale. Le décret de convocation des électeurs, publié le 12 février sur le Journal officiel, fait suite à la décision du Conseil d'Etat du 16 janvier 1986, en raison des irrégularités ayant entaché le déroulement de l'élection à Bastia (le Monde du 17 janvier).

## Le « manifeste » des « rénovateurs » du PCF est rendu public

Le « manifeste » des « rénovateurs » du PCF est sur les rails. Il est même dans la presse. Le *Nouvel Observateur* du 13 février publie des extraits de ce texte, dont la rédaction a été décidée au cours d'une réunion d'un Collectif de coordination des rénovateurs communistes, tenue à Paris, le 31 janvier (le Monde du 3 février). La diffusion du texte intégral est prévue, par ses auteurs dans les prochains jours.

La première partie du « manifeste » est consacrée à la « crise profonde » que traverse le PCF. Elle se manifeste, selon les auteurs, « par l'effondrement de son influence électorale » et « la désaffection » de nombreux militants « pour sa vie interne, pour les initiatives de ses dirigeants ». A contrario, un hommage implicite est rendu à la CGT sans la nommer (« mouvement syndical heureusement de plus en plus indépendant ») et aux élus locaux. « Chaque communiste porte la responsabilité de cette crise », note le texte, qui précise que « cette responsabilité est d'autant plus grande que les fonctions de direction sont importantes ».

#### Critiques contre le PS

Il dénonce, en creux, le sectarisme de la direction, « qui s'apprête à organiser un vingt-sixième congrès sur la base d'effectifs irriflables et d'une « grève perdue » d'un grand nombre de militants dans leurs cellules » dans le but de « refuser le débat que veulent ouvrir les « rénovateurs ».

Sectaire, la direction est également accusée d'être opportuniste. « La direction tient pour acquis le glissement à droite de la société, la marginalisation dans la société des idées révolutionnaires, la pérennité de la « cohabitation » entre le PS et la droite, la volonté des dirigeants socialistes de gouverner avec les « centristes », affirme le manifeste qui souligne que ce « défaitisme s'accompagne de toutes les incohérences opportunistes et électora-

listes, qui, sous couvert de conserver au PCF quelques points d'appui, conduisent à renforcer le Parti socialiste ». Le PS, lui non plus, n'est pas à la fête. « Sans projet transformateur, [il] fait courir des risques mortels au mouvement populaire et à la gauche, qu'il prétend incarner seul », écrivent les « rénovateurs ». Selon eux, « le PS n'est pas sorti d'une logique de capitulation ou de compromis défensif. Il risque de brader son identité de gauche contre l'illusion d'un retour sans principe aux affaires ».

Soulignant l'émergence de « solidarités nouvelles » dans la jeunesse, « le besoin de démocratie, d'auto-organisation, le refus des hiérarchies autoritaires anachroniques », des récents mouvements sociaux, le texte affirme que « l'autogestion est un enjeu moderne de la lutte des classes ».

« Aujourd'hui doit s'imposer au PCF la formulation d'une stratégie unitaire dans les luttes sociales et politiques », indique, en conclusion, ce « manifeste ». Il prône « une recomposition de la gauche, qui associerait au PC et au PS les courants alternatifs, tous les modernes et les révolutionnaires ». Il affirme, enfin, que « cette recomposition débouchera sur l'engagement de gouverner ensemble, à tous les niveaux des institutions politiques ».

« Nous avons décidé de travailler dans la transparence, et cela comporte évidemment des risques de « fuite » qu'il faut assumer », sous a indiqué un des membres du collectif, qui ne s'attendait pas à la publication prématurée de cet « avant-projet ». Selon lui, ce texte a déjà subi « des modifications par amendements et va en subir d'autres ».

### Le « goulag » interdit d'« Humanité »

L'Esprit Saint déguisé en journaliste anticommuniste aurait-il frappé dans les colonnes de l'Humanité ? Annonçant l'élargissement de « plusieurs dizaines de prisonniers politiques en URSS », le quotidien communiste du 9 février avait tiré, sur une plume page, « Libérations au goulag » (le Monde du 10 février). Des membres du PC se sont émus de l'usage du mot « goulag » et une journaliste communiste, membre du comité central, avait même indiqué, au cours d'une réunion de section, que l'emploi de ce mot avait été « très fortement critiqué par la direction » de l'Humanité. Information, donnée en « confidence » par Libération le 12 février. Elle est confirmée par la « courtoisie » des lecteurs » de l'organe central du PCF du 13 février.

Deux lettres s'élevèrent contre ce titre. Une lectrice est d'autant plus « outrée et bouleversée » que « les condamnés politiques en URSS sont emprisonnés et non plus mis dans des camps de travail ». Y aurait-il un inconcevable progrès ? Pour ne pas être en reste, la direction de l'Humanité publie une mise au point : « La direction du journal, sa rédaction en chef, la conférence de rédaction et l'autour de l'article ont déploré dès le jour de sa parution l'emploi du terme « goulag » qui a pris en France au fil des années une forte connotation antisoviétique ».

Cette autocritique est d'autant plus curieuse qu'interrogé par les journalistes sur ce sujet, le 11 février, M. Pierre Blotin, membre du bureau politique du PCF, avait indiqué qu'il ne voyait là rien de scandaleux et qu'en tout état de cause l'usage du mot était « bien rassuré par les communistes ». Il ne s'agit, en effet, que des « initiales du système pénitencier soviétique », avait précisé M. Marcel Zaidner, responsable du bureau de presse du PCF.

CARTIER JUSQU'AU BOUT DES GRIFFES

PARFUM  
Panthère de Cartier  
Paris

سكز من الاصل

هكذا من الاصل

# Société

## JUSTICE

### La situation de l'éducation surveillée

## Que faire des jeunes délinquants ?

M. Albis Chalandon veut réorganiser l'éducation surveillée, directeur du ministère de la justice chargé des jeunes délinquants. Il le juge inadapté à sa mission et avait demandé, il y a quelques mois, à une commission d'experts de lui proposer des remèdes (*Le Monde* daté 21-22 septembre 1986). Cette commission, présidée par M. Jean-Louis Langlais, inspecteur général de l'administration et ancien directeur de la jeunesse au ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs de 1979 à 1984, vient de lui remettre ses conclusions. Elles sont critiques et risquent d'attiser la fronde politico-syndicale que suscitent souvent les projets prêtés au garde des sceaux.

Comme pour le code de la nationalité, les prisons privées ou la lutte contre les petits toxicomanes, M. Chalandon s'est mal expliqué. Il a laissé accorder l'idée qu'il fallait créer, en plus des prisons, des centres fermés pour mineurs. Ainsi, un de ses conseillers techniques, M<sup>me</sup> Béatrice de Beaupuis, a déclaré un jour qu'il fallait rétablir les « maisons de correction ». Le mot est malheureux. Comme le remarque M. Langlais dans son rapport, ces maisons évoquent, pour nombre d'éducateurs, « le souvenir de marmittes prêtes à exploser », de gamins en fugue et de punitions vexatoires.

M. Langlais est plus nuancé que ce qu'on entend parfois à la chancellerie. A l'instar de M. Chalandon, il insiste sur la « quasi-insistance » d'établissements susceptibles « d'accueillir les cas les plus difficiles ». D'où son idée de créer ce qu'il appelle des « secteurs éducatifs à encadrement renforcé ». Deux ou

trois expériences pilotes seraient lancées dans un premier temps. Ces « structures » accueilleraient trente-six adolescents en moyenne auxquels seraient dispensées de conditions de vie, la possibilité de faire du sport et de suivre une vraie scolarité.

M. Chalandon écouterait-il M. Langlais ? Celui-ci ne fait que des propositions qui s'ajoutent à celles, nombreuses, des rapports Capitant (1988), Costa (1976), Menga (1981) et Martagnet (1983). L'éducation surveillée est une source de réflexions inépuisables. Beaucoup de ces rapports n'ont pas eu de suite. Ainsi, M. Pierre Martagnet avait-il, lui aussi, suggéré l'interdiction de la détention provisoire pour les moins de seize ans. Mais M. Robert Badinter, alors garde des sceaux, n'avait rien voulu entendre.

**Une administration « pétaudière »**

Il faudrait que M. Chalandon mette beaucoup d'eau dans son vin pour convaincre de la pureté de ses intentions les éducateurs qui se plaignent d'être « dégringés » par lui et le soupçonner de vouloir malgré tout créer des maisons de correction, sans le nom. L'effervescence est telle à l'éducation surveillée qu'un appel rédigé en particulier par des fonctionnaires de ce secteur a reçu le soutien de nombreuses personnalités telles que MM. Laurent Fabius, Jean Ferrat, Gilles Perrault, Claude Olievenstein ou André Lajoie (1).

C'est que M. Chalandon n'a pas fait preuve dans tout cela de beaucoup de doigté. Il a laissé, par exemple, M<sup>me</sup> Michelle Giannotti, le

directeur de l'éducation surveillée nommée par lui, qualifier cette administration de « pétaudière ». Que tout aille bien dans ce secteur, personne ne le prétend. Pas même M. Jean-Marie Angelini, secrétaire général du puissant Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée (SEEN), qui convenait samedi 7 février qu'il y a des choses à améliorer. Mais tout est dans la manière. M. Langlais l'a même si certaines de ses conclusions provoquent de nouveaux remous.

Il met le doigt dans son rapport sur une série de dysfonctionnements que, pour une grande part, M. Chalandon avait relevés lui-même : absence d'autorité hiérarchique sur les divers échelons régionaux, départementaux et locaux ; influence syndicale « prépondérante » sur les nominations ; lacunes dans le contrôle (« aucun établissement de la région parisienne n'a été inspecté depuis 1983 ») ; décentralisation inopérante (« c'est à Paris que se décide le changement de freins d'un véhicule administratif ») ; divergences entre magistrats et éducateurs, ainsi qu'un soin de ces deux professions, impossibilité de s'y retrouver dans les diverses formules de prise en charge d'un mineur qui peut être « interne, externe, interne externe, externe interne, demi-pensionnaire, etc. ». Et autres maux dont les éducateurs ne sont évidemment pas toujours responsables, loin de là.

## FAITS DIVERS

### En Seine-Maritime

#### Un jeune homme est tué alors qu'il s'apprêtait à voler une voiture

Un jeune homme, Laurent Brouck, dix-neuf ans, a été tué d'une balle dans la nuque, jeudi 12 février, vers une heure du matin, alors qu'il tentait de voler une voiture en compagnie de deux camarades, dans le parking privé d'un grand immeuble à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Maritime).

Laurent Brouck, sans emploi, résidant dans cette banlieue de Rouen, a été surpris, avec ses deux complices, par un riverain qui venait chercher sa voiture dans le parking de la résidence Saint-Julien, groupant deux tours d'une quinzaine d'étages. Les trois jeunes gens, qui tentaient de s'emparer d'une R5 Turbo, se sont alors enfuis malgré les injonctions du riverain, qui a sorti une arme de poing et a tiré un seul coup de feu en direction des fuyards. Laurent s'est alors écroulé, mortellement atteint à la base du crâne.

### Près d'Aix-en-Provence

#### Un enfant de douze ans tué par son beau-père

Olivier, douze ans, dont le corps avait été découvert mercredi matin 11 février, dans la campagne près d'Aix-en-Provence, a été tué de quatre balles de 22 long rifle par son beau-père, Bernard Fraisse, trente-six ans.

Très déprimé par des difficultés familiales et financières, Bernard Fraisse avait décidé de tuer son épouse et les deux enfants de celle-ci, Olivier et Gilles, neuf ans, avant de se donner la mort. Mais, après avoir exécuté Olivier, le désespéré n'a pas eu le courage de mener son projet à terme.

Bernard Fraisse et son épouse devaient être présentés vendredi au parquet d'Aix-en-Provence.

### Dans les Alpes-Maritimes

#### Dix-huit interpellations pour un trafic d'antiquités

Dix-huit personnes ont été interpellées et placées en garde à vue, mardi 10 et mercredi 11 février à Antibes (Alpes-Maritimes), dans le cours d'une enquête visant un important trafic de meubles et d'œuvres d'art estimé à 100 millions de francs.

Ces meubles et œuvres d'art — tableaux, statues, bibelots — proviennent de quelque deux cents châteaux et églises qui ont été pillés dans les pays de Loivre, le Sud-Ouest, la région de Limoges et la Bourgogne, au cours des trois dernières années par le « gang des Italiens », surnommé ainsi en raison de la participation de malfaiteurs italiens à ces vols. Il a été établi que les équipes de cambrioleurs réalisaient leurs faits avec l'aide d'un spécialiste en objets d'art afin de ne pas s'encombrer de pièces sans valeur.

Les objets volés étaient entreposés dans la région de Nice chez des complices avant d'être acheminés frauduleusement en Italie. Une fois parvenus dans ce pays, ils revenaient — légalement — sur le marché des antiquaires du sud-est de la France.

## POINT DE VUE

### Non à l'enfermement des mineurs

par Adeline Hazan  
Syndicat de la magistrature  
Gérard Boulanger  
Syndicat des avocats de France  
et Jean-Marie Angelini  
Syndicat national des personnels de l'éducation surveillée

DANS plusieurs pays européens, l'expérience a prouvé que le traitement des mineurs délinquants et des mineurs en danger devait se fonder prioritairement sur une optique éducative ; l'évolution de la prise en charge des mineurs en France depuis plusieurs décennies illustre également dans ce sens ; en effet, l'ordonnance du 2 février 1945 institua la primauté des mesures éducatives ; depuis les années 70, l'aspect positif du maintien du jeune dans son milieu naturel fut reconnu et, depuis 1981, fut instituée une politique de désinstitutionnement de la prise en charge des jeunes, permettant aux divers intervenants d'agir ensemble, sur le terrain, auprès des jeunes et de leurs familles, créant ainsi une approche globale des difficultés des mineurs et non plus une approche essentiellement répressive.

Depuis quelques mois, les orientations de l'actuel garde des sceaux, fondées sur un recours de plus en plus grand à l'enfermement, ou au mieux à l'éloignement, risquent de faire de la France un pays en pleine régression. C'est la même logique qui sous-tend les projets relatifs aux toxicomanes et aux étrangers : une logique d'exclusion qui accroit encore la marginalisation de catégories sociales de plus en plus nombreuses au lieu de les aider à s'insérer dans le corps social.

Au printemps dernier a été annoncé le rétablissement des centres fermés alors que le dernier avait été supprimé en 1979 par M. Peyrefitte après avoir fait la preuve de son inutilité et de son inefficacité.

Dans le même temps, M. Chalandon a commandé un audit de l'éducation surveillée, et ce sur la base d'un a priori critique du fonctionnement de cette direction. On se souvient des déclarations de M<sup>me</sup> Giannotti sur la « pétaudière » qu'elle avait trouvée à son arrivée à la direction de l'éducation surveillée.

#### Contradictions

La commission Langlais vient de déposer son rapport au garde des sceaux, et certaines contradictions y apparaissent. Contradiction entre la proposition du rapport de synthèse de supprimer la détention provisoire des mineurs de seize ans, ce que nous réclamons depuis longtemps, et la possibilité, préconisée dans une annexe, d'incarcérer un jeune au motif que la mesure éducative aurait échoué, ce à quoi nous nous sommes toujours opposés.

En outre, le rapport rappelle que la majorité des magistrats, éducateurs

tant du secteur public que du secteur privé, se sont prononcés contre les centres fermés en ce qu'ils ne peuvent être que des prisons déguisées sans même en présenter les garanties légales ; soit ; mais par ailleurs il propose la création de « structures éducatives à encadrement renforcé » qui ne sont ni plus ni moins que des centres fermés sous un autre nom, et la mise en œuvre d'un programme de mille places, selon la formule des centres de jeunes détenus, à l'administration pénitentiaire. Or l'on ne peut prétendre réinsérer en mettant les jeunes à l'écart du corps social.

Enfin, bien qu'affirmant la nécessité pour l'éducation surveillée de ne pas revenir au ghetto institutionnel, ni limiter son activité au seul volet pénal, le rapport, contradictoirement, propose un recours intensif aux internats isolés et assignés à cette administration ce type d'établissement comme mission spécifique. Ce retour à des pratiques pédagogiques archaïques est la négation de la réussite du travail d'ouverture, plus localisé, autour du jeune et de sa famille.

Nous imaginons malheureusement déjà comment les contradictions relevées dans ce rapport pourraient être utilisées par le garde des sceaux : en effet, les orientations d'Albin Chalandon ont, entre autres buts, celui de rassurer l'opinion publique dans une logique électoraliste, face à une pseudo-augmentation de la délinquance ; ce qui va d'ailleurs à contre-courant des vœux de l'opinion publique, puisqu'un sondage effectué en juillet 1986 par le CREDOC a révélé que 93 % des personnes interrogées sont favorables à la privation des mesures éducatives sur les peines ; que 60 % sont contre la prison pour les mineurs de seize ans (sauf actes plus graves) et 30 % hostiles dans tous les cas.

La logique du garde des sceaux va également à l'encontre de la réalité puisque l'examen des statistiques données par le Conseil national de prévention de la délinquance, le 4 février 1987, révèle que la délinquance globale a baissé de 2,78 % en 1985 par rapport à 1984 ; que les mineurs mis en cause représentent 11,1 % de l'ensemble des personnes interpellées, contre 11,3 % en 1984. Par ailleurs, on doit rappeler que l'enfermement prédispose à la récidive, ce qui est source d'insécurité.

Pour toutes ces raisons, nous donnons acte à la commission Langlais de sa proposition de suppression de la détention provisoire des mineurs de seize ans, mais nous réaffirmons notre opposition à toute création de centres fermés quelle qu'en soit l'appellation et quelle qu'en soit la forme ainsi que notre opposition à toute forme d'exclusion. Nous continuerons d'agir afin que ne puisse plus être fait le triste constat que chaque année près de cinq mille mineurs sont placés en détention provisoire, dont un quart ont moins de seize ans.

Précision : l'annulation de la procédure de l'affaire Papon. — L'arrêt de la Cour de cassation, dont nous avons fait état dans nos éditions du 13 février, annule une grande partie de la procédure de l'affaire Papon à partir du 5 janvier 1983 et non à partir du 5 février 1983 comme indiqué par erreur.

C'est, en effet, le 5 janvier 1983 et non le 5 février que le procureur de la République de Bordeaux a transmis au magistrat instructeur, M. Jean-Claude Nicot, la sentence du jury d'honneur faisant état d'une mise en cause d'un programme de mille places, selon la formule des centres de jeunes détenus, à l'administration pénitentiaire. Or l'on ne peut prétendre réinsérer en mettant les jeunes à l'écart du corps social.

Enfin, bien qu'affirmant la nécessité pour l'éducation surveillée de ne pas revenir au ghetto institutionnel, ni limiter son activité au seul volet pénal, le rapport, contradictoirement, propose un recours intensif aux internats isolés et assignés à cette administration ce type d'établissement comme mission spécifique. Ce retour à des pratiques pédagogiques archaïques est la négation de la réussite du travail d'ouverture, plus localisé, autour du jeune et de sa famille.

Nous imaginons malheureusement déjà comment les contradictions relevées dans ce rapport pourraient être utilisées par le garde des sceaux : en effet, les orientations d'Albin Chalandon ont, entre autres buts, celui de rassurer l'opinion publique dans une logique électoraliste, face à une pseudo-augmentation de la délinquance ; ce qui va d'ailleurs à contre-courant des vœux de l'opinion publique, puisqu'un sondage effectué en juillet 1986 par le CREDOC a révélé que 93 % des personnes interrogées sont favorables à la privation des mesures éducatives sur les peines ; que 60 % sont contre la prison pour les mineurs de seize ans (sauf actes plus graves) et 30 % hostiles dans tous les cas.

La logique du garde des sceaux va également à l'encontre de la réalité puisque l'examen des statistiques données par le Conseil national de prévention de la délinquance, le 4 février 1987, révèle que la délinquance globale a baissé de 2,78 % en 1985 par rapport à 1984 ; que les mineurs mis en cause représentent 11,1 % de l'ensemble des personnes interpellées, contre 11,3 % en 1984. Par ailleurs, on doit rappeler que l'enfermement prédispose à la récidive, ce qui est source d'insécurité.

Pour toutes ces raisons, nous donnons acte à la commission Langlais de sa proposition de suppression de la détention provisoire des mineurs de seize ans, mais nous réaffirmons notre opposition à toute création de centres fermés quelle qu'en soit l'appellation et quelle qu'en soit la forme ainsi que notre opposition à toute forme d'exclusion. Nous continuerons d'agir afin que ne puisse plus être fait le triste constat que chaque année près de cinq mille mineurs sont placés en détention provisoire, dont un quart ont moins de seize ans.

### Affirmant avoir été insulté et frappé Un directeur de société porte plainte contre des policiers du Val-d'Oise

M. Pascal Ledevèdec, trente ans, directeur de société à Argenteuil (Val-d'Oise), vient de déposer une plainte avec constitution de partie civile contre des policiers du commissariat d'Englismes-Bains qu'il accuse de l'avoir frappé, vendredi la nuit du samedi 8 au dimanche 9 février, alors qu'il était placé en garde à vue, au commissariat de la ville. La Ligue des droits de l'homme a décidé de se porter partie civile avec M. Ledevèdec.

M. Ledevèdec, marié et père de trois enfants, patron d'une petite entreprise de protection électronique, a déclaré qu'il était parti samedi soir à la recherche d'un téléphone dans les rues d'Englismes, pour appeler un garagiste, son véhicule étant tombé en panne dans une petite rue. De retour à sa voiture, il avait trouvé des policiers qui exigeaient l'enlèvement immédiat avec mise en fourrière.

M. Ledevèdec affirme qu'il a alors accepté de montrer les papiers du véhicule, mais ayant refusé un contrôle d'identité, il a été placé en garde à vue. Il a, selon lui, été insulté, puis frappé, et a commis, jusqu'à l'arrivée de l'officier de police judiciaire de permanence,

avant de voir sa garde à vue levée par un magistrat.

De leur côté, les policiers affirment que plusieurs témoins ont certifié que le plaignant s'était montré agressif envers eux lors de son interpellation ; ils soutiennent aussi que l'alcoolost anquet a été soumis à M. Ledevèdec s'est révéillé positif, ce qui est contesté par le directeur de société.

**LE MONDE**  
diplomatique  
Février 1987

**AFRIQUE**  
DÉRAPAGE AU TCHAD  
Paul-Marie de La Gorce fait le point sur l'évolution de la guerre au Tchad. La fragile entente autour de M. Hissène Habré face à l'ennemi libyen laisse intacts les graves problèmes internes. Dans ce contexte, jusqu'où l'Occident peut-il s'engager ?

**DÉFENSE**  
LE RÔLE DE L'ARMEMENT PRÉSTRATÉGIQUE FRANÇAIS  
Comment signifier à l'adversaire que l'on est prêt à franchir le seuil nucléaire ? Telle est la clé de l'armement préstratégique. Cet enjeu, capital pour la sécurité de l'Europe, nourrit un profond désaccord entre majorité et opposition en France.

En vente chez votre marchand de journaux

**BIS/DUT - LE VENT EN POUPE**  
NUMÉRO DE FÉVRIER  
EN VENTE PARTOUT

Pierre Lévy  
**LA MACHINE UNIVERS**  
C'est, ce que vous cherchez

La Machine univers

« Jamais encore on n'avait à notre connaissance poussé aussi loin l'analyse de la fonction informatique dans la civilisation où nous vivons. »  
Le Monde

A partir d'une vaste enquête sur les nouvelles conditions techniques de la création, Pierre Lévy s'attache à montrer toute l'ampleur de la transformation contemporaine des manières de sentir et de connaître et dessine les lignes de force de la culture de demain.

89 francs

Éditions La Découverte



# Société

## ÉDUCATION

### Le conflit sur les maîtres-directeurs

## Aucun accord entre M. Monory et la FEN

Le ministre de l'éducation nationale a réaffirmé, jeudi 12 février, au cours d'une entrevue avec les représentants de la FEN, qu'il n'était pas question de retirer les décrets sur les maîtres-directeurs. « Nous avons une conversation courtoise, mais l'opinion publique est très favorable et je ne suis pas très inquiet sur l'application de ce décret », a précisé M. Monory, après l'entretien qui a duré près de deux heures.

« La situation reste bloquée », a commenté de son côté M. Jacques Pommatu, secrétaire général de la FEN, qui a qualifié l'audience de « difficile et tendue ». M. Jean-Claude Barrot, secrétaire général du SNLE-PECC, lui, de « dialogue de sourds ». Il n'exclut pas la reprise des grèves après les vacances de février et une extension du mouvement de contestation à d'autres secteurs de l'éducation nationale, voire une convergence avec des protestations dans la fonction publique.

La possibilité d'une négociation sur les modalités d'application des décrets contestés ne semblent pas exclues, puisque M. Monory affirme qu'il est « très souple » sur les modalités d'application. Mais le Bulletin officiel de l'éducation nationale publié, ce 13 février, une note de service aux recteurs et inspecteurs d'académie précisant les conditions d'établissement des listes d'aptitude à partir desquelles doivent être sélectionnés les futurs maîtres-directeurs.

M. Alain Griotteray, député du Val-de-Marne (UDF-PR), a proposé jeudi que l'on procède à « une consultation des instituteurs » sur l'utilité de la réforme Monory plutôt que d'« engager une épreuve de force » avec cette profession, qui, assure-t-il, « mérite plus de considération ».

L'entretien de M. Monory avec la FEN a également porté sur d'autres dossiers : avenir de l'école, des ensei-

gnants et de leur formation, situation des personnels ouvriers et de service et enseignement professionnel. Aucun calendrier de discussion n'a été établi mais les parties sont convenues de reprendre contact.

D'autre part, M<sup>me</sup> Monique Vassilat, secrétaire générale du SNES (FEN), nous a adressé la mise au point suivante à la suite de notre article sur la manifestation des instituteurs du 11 février :

« Pour la manifestation organisée le 11 février, la SNF-PEGC a délivré à toutes les organisations syndicales et politiques qui soutiennent son action des cartons permettant l'accès au « carré de tête n° 2 ». Ce carré de tête comprenait notamment les représentants de tous les syndicats de la FEN, des mouvements pédagogiques, des associations complémentaires de l'enseignement public, du COMCEN, de la FCPDE, de l'UNEF, de la CGT, de la FCFP, du PS et du PCF... »

### Pour les états généraux de mars

## Les étudiants de Paris-VIII lancent une souscription nationale

A l'issue d'un laborieux marathon, les étudiants avaient décidé, le 1<sup>er</sup> février, d'organiser à l'université Paris-VIII-Saint-Denis les états généraux de l'enseignement supérieur dont l'idée avait été lancée en décembre, au terme du mouvement étudiant (Le Monde du 3 février). Émanés par ceux de Strasbourg et de Nancy-II avec qui ils ont relancé ce projet d'états généraux, les étudiants de Saint-Denis ont manifesté leur accord de relayer le GÉI en accueillant quelque deux mille délégués pendant trois jours, les 27, 28 et 29 mars prochains.

Depuis quinze jours, une souscription d'entre eux se sont mobilisés pour constituer un dossier technique dont ils ont présenté les principaux éléments le 13 février. Premier point noir : l'absence à Paris-VIII d'un amphithéâtre assez grand pour accueillir tous les délégués. Il est donc proposé, après accord avec la municipalité de Saint-Denis, d'installer un vaste chapiteau sur les ter-

raires d'un complexe sportif à proximité de l'université.

Une commission s'occupe d'autre part de régler les problèmes d'hébergement (dans l'université), de repas et de transport des délégués (tarifs réduits pour les déplacements province-Paris et navettes entre Paris et Saint-Denis). Enfin un autre groupe a pris en charge tous les problèmes de financement et sera aidé dans sa tâche par une vingtaine d'étudiants d'économie politique dont le travail sera validé comme un stage dans le cadre de leur cursus. Ce ne sera pas de trop puisque le budget provisionnel est évalué à un million de francs : les étudiants de Paris-VIII lancent donc une souscription nationale auprès des étudiants, des universités ou des organisations syndicales avec bon espoir d'atteindre leur objectif avant le 27 mars.

Reste à convaincre l'ensemble des étudiants de la solidité de leur orga-

nisation et à les mobiliser pour faire des états généraux un prolongement dynamique du mouvement de novembre-décembre dernier. Le calendrier est serré : le 7 mars prochain se tiendra à Paris-VIII une réunion du comité national de liaison destiné à élargir le secrétariat d'organisation des états généraux et à ce fixer les modalités et l'ordre du jour. Et les 12 et 13 mars doivent se tenir des assises locales qui dresseront l'état des lieux dans chaque université et fourniront autant de matériaux aux travaux des états généraux. Le programme est donc chargé, les délais sont serrés et les incertitudes non négligeables. A commencer par celle-ci : est-il possible, deux mois après le mouvement de novembre-décembre, de relancer une véritable dynamique qui entraîne la masse des étudiants sans se heurter aux querelles syndicales ?

G. C.

### La grande misère des bibliothèques universitaires

## Du rififi à Censier

« Ces périodes, tu vas les préparer du côté ? » « Vous ne profitez plus des services de la bibliothèque universitaire. N'êtes-vous pas en droit de réclamer le remboursement de vos frais d'inscription de 72 francs ? » Ou encore : « Ce sont eux les responsables, asséssez leur standard. » Suivent noms, adresses et numéros de téléphone des directeurs de l'enseignement supérieur, des bibliothèques universitaires et du vice-recteur de Paris chargé des universités.

L'université de Censier (Paris III) est-elle en proie à une nouvelle révolution culturelle ? Les affiches qui fleurissent depuis une semaine à l'entrée et à l'intérieur de la bibliothèque universitaire pourraient le laisser penser. Il n'en est rien, et la révolte qui grande aux portes de la BU n'est pas une réurgence soudaine du mouvement étudiant d'il y a deux mois. Simplement, la réaction exaspérée du personnel, des étudiants et des enseignants de Censier devant la brusque dégradation des services que la BU est en mesure de leur offrir.

Depuis le 5 janvier, la grande salle des périodiques (deux cent cinquante places sur les sept cent cinquante que compose la bibliothèque) est fermée, faute de personnel suffisant. Depuis le 29 janvier, c'est le prêt à domicile et la communication des ouvrages en magasin qui sont totalement interrompus. Les étudiants ne disposent plus que des livres en accès direct, ce qui les prive d'une bonne partie des collections.

« En pleine période de parties, vous imaginez ! », s'exclame M<sup>me</sup> Salha Azzouz, étudiante en licence d'anglais, qui a lancé la croisade pour la défense de la BU. Elle n'a pourtant rien d'une dergarouss agitatrice.

Depuis deux semaines, elle ramue ciel et terre, alerte tous les responsables, du nouveau ministre au président de l'université, en passant par le recteur ou le directeur des bibliothèques au

ministère, intervient auprès de sa députée M<sup>me</sup> Véronique Niertz, qui a adressé une question écrite au ministre de l'enseignement supérieur, et fait signer à tour de bras des pétitions dénonçant la situation. Non sans succès : actuellement, près de trois mille étudiants ont signé l'une des trois pétitions qui circulent (l'une de l'UNEF-SE, l'autre de la commission « Matière grise », la dernière des inorganisés). Et un comité de défense de la bibliothèque s'est constitué pour regrouper étudiants, enseignants et personnels.

Comment en est-on arrivé là ? Fort logiquement, selon un professeur de révisitéur des mécanismes de paupérisation des bibliothèques universitaires et des établissements d'enseignement supérieur en général. En cinq ans, entre 1981 et 1986, le nombre de lecteurs inscrits à la BU de Censier est passé de trois mille trois cents à cinq mille trois cents (sur un total de quinze mille étudiants). Sur la même période, le nombre de prêts à domicile est passé de treize mille huit cents à dix-sept mille sept cents ouvrages.

### Dégringolade budgétaire

Or, dans la même temps, la BU a perdu cinq postes de personnel de services sur quatorze et deux postes de bibliothécaire adjoint sur huit. Chaque fois, il s'agit de congé longue maladie, de congé parental ou de mutations sans remplacement. La situation n'est pas propre à Censier, puisque l'ensemble des bibliothèques universitaires françaises ont perdu cent cinquante emplois (sur trois mille trois cent vingt-cinq) au cours des trois dernières années. Et le budget 1987 de l'enseignement supérieur prévoit la suppression de six cent cinquante postes ATOS (administratifs, techniques et ouvriers) dans les universités.

Dans ces conditions, chacun essaie de boucher les trous. Au

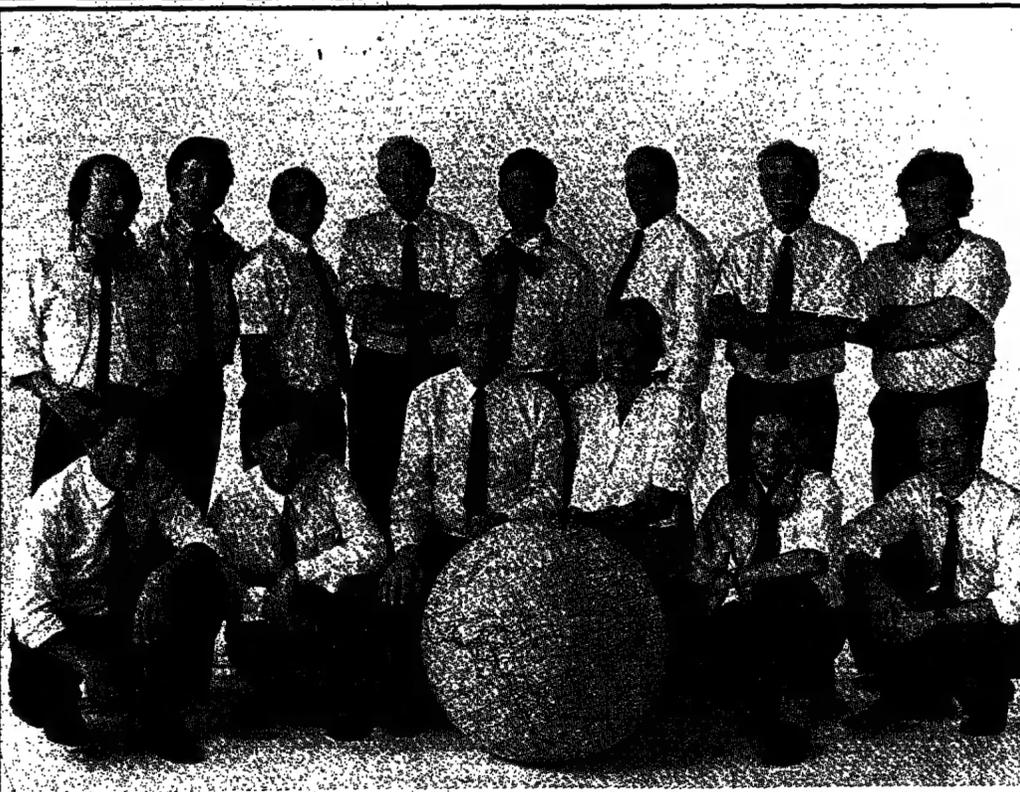
premier trimestre, la BU de Censier a réussi à tourner grâce à un emploi saisonnier, un vacataire et deux TUC (travaux d'utilité collective). Mais ces quatre contrats prenaient fin en décembre dernier et n'ont pas été remplacés. Début janvier, la bibliothèque s'est donc brusquement retrouvée en situation de sous-effectifs dramatiques, et son personnel a décidé de résister.

D'autant qu'au même moment la BU voyait ses subventions de fonctionnement (qui permettent d'acheter des livres et de s'abonner à des périodiques) diminuer de 7 % en francs courants (418 700 francs en 1987 contre 454 900 francs en 1986). Ces coupes sont certes compensées par l'augmentation des droits étudiants, calculés en fonction des droits d'inscription à l'université, et des ressources propres. Mais une telle dégringolade budgétaire ajoutée aux diminutions de personnel n'est évidemment pas de nature à maintenir ou relancer le dynamisme des bibliothèques universitaires.

Surtout si l'on compare la situation française à celle des bibliothèques universitaires allemandes par exemple : selon des évaluations établies par la DBMIST elle-même (direction des bibliothèques, des musées et de l'information scientifique et technique), le taux d'encadrement y est deux fois supérieur, le pouvoir d'achat quatre fois supérieur et le rythme d'utilisation des collections quatre fois supérieur.

M. Raymond Barre a donc profondément raison de s'alarmer de la situation budgétaire « tragique » des bibliothèques universitaires (Le Monde du 5 février). Il ne devrait toutefois pas ignorer que le pouvoir d'achat des BU a chuté de façon vertigineuse depuis 1975 pour atteindre son niveau le plus bas en 1981 — c'est-à-dire pendant la période où il était premier ministre.

GÉRARD COURTOIS.



# 6h-9h ALLEZ L'INFO!

- De gauche à droite :
- 6H00 - Journal Jacques MORASSO
  - 6H30 - Journal Frédéric DEZERT
  - 6H45 - Questions Posées Michel FORGET
  - 6H50 - Journal des Sports Emile TOULOUSE
  - 7H00 - Journal Thierry GUERRIER
  - 7H15 - Chronique Politique internationale Bernard VALETTE
  - 7H25 - Chronique Economique Jean-Marc SIVESTRE
  - 7H30 - Journal Jacques THEVENIN
  - 7H45 - L'Info de Gabriel BILLEN
  - 7H45 - L'Info de Dominique SOUCHEES
  - 7H55 - Chronique Politique Internationale Georges BORTOL
  - 8H30 - Revue de Presse Françoise GAUDOU
  - 8H00 - Journal Thierry BOURGON
  - 8H20 - "Le Monde en direct" Fabrice le QUINTERC
  - 8H40 - Chronique des Médias Joseph PALETOU (absent sur la photo)

### L'ÉQUIPE INFO DU MATIN

Avec elle toute la rédaction de France Inter, 37 rédactions de radios locales et des envoyés spéciaux permanents partout en France et dans le monde qui, 24 heures sur 24, sont sur l'événement pour être les premiers et les mieux informés.

# France Inter

سكنا من الاصل

Société

REPÈRES

Anglicans

L'évêque de Londres menace de quitter l'église

L'évêque anglican de Londres, Mgr Graham Leonard, a été déclaré prêt, jeudi 12 février, à quitter l'église d'Angleterre si le prochain synode anglican décidait d'ordonner des femmes. Il ne créerait pas une nouvelle Eglise séparée, mais demanderait à l'Eglise orthodoxe et à l'Eglise catholique si elles accepteraient de recevoir ses membres...

tenaires des Américains sur l'utilisation qui sera faite de la station. Un contentieux existe depuis que le Pentagone a fait savoir qu'il voulait utiliser cette station orbitale lorsqu'elle serait opérationnelle. C'est la raison pour laquelle la NASA s'attend à négocier « pied à pied » avec ses partenaires sur ce projet de 13 milliards de dollars auquel l'Europe se propose de participer à hauteur de 2 milliards de dollars.

Radioactivité

Nouvelle alerte au lait en RFA

Un nouveau stock de 2 000 tonnes de lait radioactif a été découvert et saisi par les autorités, jeudi 12 février, en Bavière.

Cette nouvelle saisie, annoncée par le ministre de l'Environnement ouest-allemand, vient s'ajouter aux quelque 5 000 tonnes de lait radioactif que les autorités de Brême et de Cologne avaient interceptées début février avant qu'elles ne soient livrées à un pays du tiers-monde. Tout ce lait provient de la même laiterie, la société bavaroise Meggle, qui avait reçu plusieurs millions de deutschemarks d'indemnisation destinés à compenser les pertes dues à la contamination de Tchernobyl.

SIDA

Dépistage systématique au Swaziland

Le ministère de la santé du Swaziland vient de décider de lancer une campagne de dépistage systématique du SIDA. Les dix cent mille habitants de cet Etat d'Afrique australe devront donc, sous peu, subir un test. Jusqu'à présent, deux cas de SIDA seulement ont été recensés par les autorités. Aucun autre pays n'a institué un dépistage systématique de la maladie.

La majorité des prostituées ivoiriennes sont séro-positives

Le ministre ivoirien de la santé, M. Alphonse Djedje Mady, a déclaré, le 9 février, au cours d'une émission de télévision, que cent dix-huit cas de SIDA avaient été recensés en Côte-d'Ivoire. D'autre part, 60 % des prostituées examinées à ce jour sont porteuses du virus.

Selon M. Mady, le virus responsable de ces cent dix-huit cas était le HIV-1. Le ministère se propose de mettre en œuvre un vaste programme d'éducation sanitaire informant la population des modes de transmission de la maladie. Dans cet esprit, l'utilisation de préservatifs sera « conseillée », étant entendu que chacun reste libre de mener sa vie comme il l'entend. « Le SIDA ne doit pas servir de prétexte à une quelconque privation de liberté », a-t-il conclu.

DÉFENSE

Une décision du ministre de la défense qui réduit le rôle de Dassault Trois industriels en charge du programme Rafale

Le ministre de la défense, M. André Girard, a demandé au groupe Dassault-Breguet, à la Société nationale d'étude et de construction de moteurs d'avion (SNECMA) et à la firme Thomson de se réunir en un groupement économique qui aura pour tâche de mener à bien la réalisation d'un nouvel avion de combat à partir de l'actuel « démonstrateur » Rafale. La structure juridique de ce groupement n'est pas encore définie et elle devrait pouvoir accueillir, ultérieurement, des associés étrangers.

Sur un avis de solliciter le ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

me instance favorisant l'entrée, dans le programme de ce nouvel avion de combat, d'un ou plusieurs partenaires étrangers. Des pays, comme la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège ou le Danemark, ont déjà été sollicités. Ils ne sont pas partie prenante du programme European Fighter Aircraft (EFA) concurrent lancé par le Royaume-Uni, l'Allemagne fédérale, l'Italie et l'Espagne, et ils seraient à l'occasion d'être sur le marché.

Nominations militaires

Les généraux Bonduelle, Guillon et Farret reçoivent leur quatrième étoile

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

Sur la proposition du ministre de la défense, M. André Girard, le conseil des ministres du mercredi 11 février a approuvé les promotions et nominations suivantes dans les armées.

JOURNAL D'UN AMATEUR, par Philippe Boucher

DOUBLE noir du couple géniteur, parfois véhiculé par lui, le drogue et le SIDA. Avec eux se dessinent, le géniteur sicut un raisonnement, le triangle de l'interdit, du plaisir et du profit. En quoi ces fléaux contemporains, peu moins mortels que ne furent la lèpre, la peste et la famine, s'écartent d'elles, qui n'étaient que souffrance.

Drogue et SIDA menacent également l'humanité, mais en mesurant plus ou moins le temps. Le SIDA tue, la drogue ronge, tant physiquement que moralement. Dans un cas la vie est rompue, dans l'autre elle se désagrège (l'exception littéraire de Michaux-messaline ou de Beaudelaire-Opium n'ayant statistiquement aucune importance).

DROGUE et SIDA relèvent de l'interdit, la première pour empêcher qu'on y touche, le second pour dissuader d'y croquer. La drogue ne peut être consommée qu'en violant l'interdit légal, le SIDA déjoue de facto dont il peut être la sanction. La drogue fait encourir la punition, le SIDA peut être regardé comme la sanction de l'acte charnel.

La jubilation des bien-pensants n'est pas à décrire. Même si elle demeure, en France, plus discrète qu'aux Etats-Unis, paye volontiers exhibitive en matière d'opinion privée. Mais celui qui l'empêche peu avant d'être l'invité de M. Giacard d'Estaing à l'émission « L'heure de vérité », l'expression de « SIDA mental » vient juste en réunissant dans une même expression l'anathème contre la liberté du corps et contre celle de la pensée. C'est un travers courant chez ceux qui de dix volutes de Beaudelaire-Opium n'ayant statistiquement aucune importance.

Les bien-pensants peuvent croire restaurés l'époque où un mari frappait à la chambre de son épouse en clamant : « Madame, la nature réclame ses droits ! » ; où les chemises de nuit que portaient l'un et l'autre étaient ainsi taillées qu'il n'était nécessaire ni de les ôter ni de les troussez ; où une jeune épouse dont le mari avait eu une débauche nocturne croyait que l'acte charnel se bornait à recevoir des baisers ; et où le même s'inquiétait auprès du même de la manière de distinguer, à la naissance, un bébé mâle d'un bébé femelle (!).

Ce dix-neuvième siècle peut se croire de retour, celui de Louis-Philippe et de Victoria, bêtises l'ordre moral autant que l'Éternité cordiale, élaborant le discours nuptial lequel faire l'amour était perversion et connaître l'orgasme la marque des nocures et des trépassés (dit aussi créatures, castes, horizontales ou dégénérescentes).

Après la syphilis et ses moins méchants cousins, le SIDA permet d'imputer à la science un langage qui n'est pas le sien pour confondre ce qui est dangereux avec ce qui est condamnable. Cette fois-ci, ce ne sont plus seulement les filles qui sont les destinataires du message, mais aussi les garçons que l'on va mettre en garde, dès l'époque où ils seront en âge de « jouer au docteur » ou à un équivalent contemporain plus poussé.

Certes, il est impossible de procéder autrement. Mais il faudra des parents particulièrement avisés pour inculquer la prudence sans inoculer la peur, sinon le dégoût. Les adultes eux-mêmes retrouvent l'idée selon laquelle le péché de chair n'est permis qu'en silence et dans le noir, avec un partenaire choisi une fois pour toutes.

DE fait, l'interdit né du SIDA n'est encore moral. Celui qui est attaché à la drogue est légal. Ce qui empêche comme conséquence qu'il n'y ait de drogues innocentes au regard de la loi, qu'il n'est pas possible d'en faire le plus petit usage sans être ipso facto un délinquant, puisqu'elle a été achetée (ou reçue), détenue, puis consommée, ce que réprime la loi. Sur ce point et sur quelques autres, l'analyse du procureur de la République de Valence est impeccable : c'est être malfaitur que d'être drogué, à la dure ou à la légère, occasionnel ou d'habitude. Que les poursuites soient engagées ou qu'elles ne soient pas, qu'elles aboutissent ou qu'elles s'éteignent, la tranquillité acquise à l'époque (toutes mises à part) n'empêche pas pour le toxicomane qu'il ne peut satisfaire son goût que par le truchement de l'univers délinquant.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

DE fait, l'interdit né du SIDA n'est encore moral. Celui qui est attaché à la drogue est légal. Ce qui empêche comme conséquence qu'il n'y ait de drogues innocentes au regard de la loi, qu'il n'est pas possible d'en faire le plus petit usage sans être ipso facto un délinquant, puisqu'elle a été achetée (ou reçue), détenue, puis consommée, ce que réprime la loi. Sur ce point et sur quelques autres, l'analyse du procureur de la République de Valence est impeccable : c'est être malfaitur que d'être drogué, à la dure ou à la légère, occasionnel ou d'habitude. Que les poursuites soient engagées ou qu'elles ne soient pas, qu'elles aboutissent ou qu'elles s'éteignent, la tranquillité acquise à l'époque (toutes mises à part) n'empêche pas pour le toxicomane qu'il ne peut satisfaire son goût que par le truchement de l'univers délinquant.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Les débats sur l'accoutumance ne portent le plus souvent que sur le produit, beaucoup moins sur les moyens de l'obtenir. Ce dernier risque n'est pourtant pas moindre. Même si le revendeur à la sauvette n'est que l'extrémité anodine d'une chaîne à forme de plusieurs, il en est doublement le terme puisqu'il est un appât et qu'il est anodin. Cela aussi est imparable.

Advertisement for Peugeot 309 GTI 130CV. Text includes: 'C'EST CA NEUBAUER', '1000 PEUGEOT en livraison immédiate', 'Plus vite, moins cher!', 'Vous qui savez compter Ne commandez pas votre nouvelle voiture sans nous avoir téléphoné!', 'voici la nouvelle gamme 309-3 portes: 309 XE, XL Profil, XLD, XR, XRD et la GTI (130 CV) en livraison rapide', 'NEUBAUER c'est la garantie du prix et du service!', '227, bd. Anatole-France 93200 ST-DENIS ☎48.21.60.21, 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34'

Plaisir

Comme est encore imparable le chiffre tout à fait officiel d'après lequel 50 % des infections sont liées à la drogue, soit pour le voler dans des pharmacies, soit pour arracher le moyen de se le procurer.

La proportion resterait-elle la même si la drogue se négociait sans plus de manière ni d'entraves qu'un flacon de whisky ? La réponse est non. Faut-il, dès lors, en permettre le libre négoce ? La réponse est qu'il n'y a pas de réponse. C'est la perdition de cette affaire qu'à partir d'une incontestable observation des faits, il est cependant impossible de dégager une conclusion indiscutable.

Il reste que si cet examen n'avait pas été fait ex cathedra par un magistrat de bon rang, si de surcroît la chancellerie ne lui avait pas servi d'impressario involontaire, la discussion n'aurait pas eu le retentissement qu'on lui voit et que, à ce seul titre, le prétendu scandale n'a pas été inutile. Autrement dit : il ne fallait peut-être pas le dire, mais maintenant que c'est dit, ce n'est pas plus mal.

DROGUE et SIDA relèvent du plaisir, cette évidence doit-elle faire aussitôt. Double pour ce qui concerne le premier : d'avoir violé un interdit et, ensuite, de n'en être pas (immédiatement) puni, mais récompensé. Oui.

Avant d'avoir les indélébiles conséquences tant fois signalées, pénale, affective, professionnelle ou physique, la drogue est un plaisir, et ce qui l'apporte un bienfait. On ne s'est en revanche jamais drogué à l'huile de

soie de morue que subissent nos grand-mères, ni à la partie de pôles censés que halle-sait, chère vieille amie, l'une d'elles.

Si la drogue, avant de jouer sa partie, n'était pas un agrément, elle ne viendrait pas croquer le nombre de ses usagers. Du moins ne la contesterait, avant que le plaisir ne devienne torture, le désir obsessionnel, le rêve cauchemard, l'obligent revendeur un créancier façon Shylock.

Le SIDA est inévitablement dans l'univers du plaisir ; il est le risque qui accompagne la satisfaction du désir. Il en est, s'il survient, l'explosion. Il est ce qui donne au plaisir son halo de péché. Non pas de ces péchés délectables que sont le honte et la gourmandise, mais un péché mortel.

Symbolique de la chair punie, il évoque pas moins la chair triomphante. Lors d'une réunion de dames octogénaires, le plus audacieuse demanda à une jeune femme qu'un malencontreux hasard avait amenée à : « Le SIDA, chère madame, répondez-vous de l'attraper ? » Répondit sans sourciller, l'expert ainsi interpellé assura que non. Exposé au SIDA, pour cette retraite des galpottes, c'était rajouter.

DROGUE et SIDA relèvent du plaisir, l'une en amont du phénomène, l'autre en aval ainsi que l'a expliqué le Monde Affaire la semaine dernière. Connus ou virtuels, les chiffres sont étonnants. Les fléaux font de l'argent.

Ce n'est que sur le terrain du courage que le SIDA se distingue de la drogue. Autant celle-ci se chemine que dans la bourse, la clandestinité, les affaires et le complot, autant le SIDA a été l'occasion d'une manière de civisme. Les victimes, plutôt que de fuir dans la dissimulation, de chercher refuge dans quelque lieu secret, ont redressé le tête pour dire que la maladie n'était pas déshonneur. L'association Aïdes, en France, a donné le signal de la rébellion contre l'isolement.

C'est là une pierre apportée au progrès humain, un refus du principe de ségrégation qui a prévalu durant des millénaires contre les malades, les handicapés ou les estropiés, moitié en raison du caractère spirituel de la maladie ou de l'infirmité, moitié parce que l'isolement du patient (celui qui souffrait) était le seul remède que voyaient des civilisations ignorantes contre leur disparition.

Le comportement de la communauté scientifique n'est pas moins louable. Un grand nombre de ses membres, qui ne s'équilibrent pas pour autant toutes les semaines, qui peuvent être obscurs et voués à la retraite, sans espoir d'obtenir la fortune, travaillent avec acharnement pour gagner de vitesse une mercuriale dont les cellules malignes seraient les fournies. S'ils échouaient, l'humanité ne serait plus qu'une forêt mangée.

La victoire, au contraire, sera celle de la liberté, qui n'est pas l'adversaire du plaisir, mais sa jumelle, et réciproquement. Que serait un monde où le plaisir n'aurait plus de nom parce qu'il n'aurait plus de vie ?

(1) Sur ce point et sur d'autres, se reporter au remarquable ouvrage d'Anne Martin-Fugier, La Bourgeoisie, Grasset, 1983.

# Le Monde SPORTS

### SKI : une fédération en crise

## Les Français glissent mal

Quand les Français pensent au ski, ils pensent d'abord, et avec mélancolie, au ski alpin. Dans une confrontation comme les championnats du monde ou les Jeux olympiques, celui-ci offre un « potentiel » de trente places au podium.

Les possibilités du ski nordique sont beaucoup plus limitées avec le fond (21), le biathlon (9), le saut (6) et le combiné (3), soit trente-neuf médailles éventuelles.

Le ski artistique et acrobatique, qui fera une entrée dans le grand olympisme en 1988, peut pour sa part vingt-quatre médailles. Ces trois composantes de la FFS, présidée depuis 1981 par Jean Burtin et dirigée par Alain Laffite, sont donc internationales, car elles ont été reconnues par le Comité international olympique à Crans-Montana pour l'alpin, à Oberstdorf (fond) et à Lake-Placid (biathlon) pour le nordique et au Saana pour l'acrobatique. A deux mois des Jeux de Calgary, à cinq ans des Jeux d'Albertville, comment les trois composantes de la FFS sont-elles structurées et dirigées pour faire face à l'« ardue obligation » que constituent les médailles ? L'instabilité de l'encadrement et la remise en cause incessante des dirigeants ne sont guère des facteurs favorables. (Lire dans « Le Monde Affaires » : « Réassigné contre Salomon ».)

### AUTOMOBILISME : la saison de formule 1

## Laffite dans l'arène

Le circuit de Jerez, dans le sud de l'Espagne, doit connaître une intense activité du 18 au 21 février. Plusieurs équipes de formule 1 viendront y poursuivre leurs mises au point avant le début de la saison et tester les nouveaux pneus Goodyear qui chausseront toutes les voitures en 1987 après le retrait de Pirelli. C'est aussi à Jerez que Jacques Laffite, accidenté lors du Grand Prix de Grande-Bretagne en juillet dernier, retrouvera le volant d'une formule 1 et devra décider s'il peut ou non poursuivre sa carrière avec Guy Ligier.

« Le pronostic de Jacques Laffite est très réservé. A quelques jours des courses de Jerez, l'accident de Ligier est encore récent. Le pilote français du constructeur vichyssois, ainsi qu'il a constaté toutes les années depuis 1976, si l'on excepte deux ans d'absence avec Williams, en 1983 et en 1984, devra peut-être se contenter d'un rôle de pilote de réserve en formule 1.

Malgré des séjours et une rééducation intensive au centre de thérapie de Biarritz, le vichyssois (quarante-trois ans) des pilotes de formule 1, qui avait égalé le record de participation du regretté Graham Hill (cent cinquante grands prix), n'a pas encore retrouvé toute la musculature ni surtout la possibilité de sa jambe gauche. « Le professeur Letourneau m'a enlevé le fixateur de ma jambe gauche le 9 janvier, explique-t-il. Mais j'ai toujours deux plaques dans le talon gauche, trois dans le droit, trois dans le périsosté et une cinquantaine de vis pour tenir tout ça. »

### Optimisme de rigueur

Guy Ligier fait toute confiance à Jacques Laffite pour cette importante décision, mais il a impérativement besoin d'une réponse avant le 27 février, date de clôture des engagements pour la saison 1987. Devant cette incertitude, il fera venir à Jerez Piercarlo Ghinzani, recommandé par Alfa Romeo. Ce pilote italien de trente-cinq ans, qui a participé à cinquante et un grands prix, notamment au volant de la formule 1 Alfa Romeo jusqu'à la mi-saison 1985, serait le probable coéquipier de René Arnoux si Jacques Laffite devait renoncer.

René Arnoux n'est pas non plus épargné par les soucis. Surpris à plus de 240 kilomètres/heure sur la RN 7, il vient de se voir infliger un retrait de permis de conduire de trois mois. S'il ne bénéficie pas d'une mesure de sursis ou d'une dérogation, le pilote français ne pourra théoriquement (1) pas participer aux deux premiers grands prix de la saison, le 12 avril à Rio-de-Janeiro et le 3 mai à Imola.

Ces contretemps n'altèrent pas trop la confiance de Guy Ligier, qui devrait disposer cette année d'un budget de 58 à 60 millions de francs, avec l'assurance que son motoriste (Alfa Romeo) et ses deux principaux sponsors (le Loto et Citibank) lui resteront fidèles au moins jusqu'à la fin de 1988.

Pour sa douzième saison consécutive en formule 1, le constructeur vichyssois, dont la dernière victoire remonte au Grand Prix du Canada, en 1981, avec Jacques Laffite,

« La nouvelle réglementation, avec l'adoption à terme du moteur turbo, va modifier les choses aux petites heures comme la nôtre », dit-il.

L'optimisme de Laffite d'ailleurs de rigueur lors de la récente présentation de la nouvelle JS 29 sur le circuit de Castellet (Var). La mise au point des suspensions originales, l'adoption du nouveau moteur Alfa Romeo à quatre cylindres en ligne, plus compact que le V6 Renault, les gains de poids sur la coque, soigneusement étudiée en soufflerie, ont permis à l'ingénieur, Michel Têtu, de concevoir une monoplace plus légère (de quelque 25 kilos) et, surtout, plus aérodynamique que ses concurrents.

Dans les premiers essais de piste, René Arnoux ne tardait pas à déloger sur la tenue de route de la JS 29. De plus, le meilleur aérodynamisme permettait un gain de 10 km/heure par rapport à l'an dernier sur la ligne droite du Mistral. La grande nouveauté de la JS 29 réside, sans surprendre, dans la fiabilité du nouveau moteur Alfa Romeo, fourni gracieusement et en exclusivité à l'écurie Ligier en 1987.

Avant d'être placé sur la monoplace bleue, les quatre-cylindres, qui développe 300 chevaux, a, certes, accompli 1111 kilomètres sur deux circuits de test sur l'ancien circuit de la JS 29. Les essais ont permis de faire appel à Garret pour les deux turbos et à Bosch, qui a déjà fait ses preuves avec McLaren-TAG-Porsche, pour la gestion électronique du moteur.

Depuis le rachat récent d'Alfa Romeo par Fiat, qui finance depuis le programme de Ferrari en formule 1, le doute n'est plus sur la volonté des dirigeants italiens de poursuivre le développement d'un moteur turbo. Les règlements en fin de saison, qui obligent à faire appel à un constructeur aérodynamique pour 1988, nous avons signé un contrat de trois ans avec Alfa, indique Guy Ligier. J'ai reçu deux assurances auprès des dirigeants d'Alfa et de Fiat sur le respect de ce contrat, même dans le cas où l'animisme pour poursuivre cette activité en formule 1.

GÉRARD ALBOUY.

### ALPIN

## La filière suisse

La dernière révolution de palais de la Fédération française de ski (FFS) a eu essentiellement pour but en 1981 de donner au comité alpin son autonomie par rapport aux instances fédérales. Celui-ci est composé par onze personnes parmi lesquelles les représentants des plus gros comités régionaux et un responsable des anciens champions. C'est ainsi que la fonction de directeur technique national exercée jusqu'alors par Walter Trilling a disparu. Le président du comité alpin, Georges Coquillard, un ancien coureur de l'équipe B devenu hôtelier à Morzine, en a assuré la responsabilité de fait. Il a d'abord rappelé Jean Béranger, directeur des équipes de France jusqu'à Sapporo en 1972 à la tête des équipes masculines.

Après la faiblesse des résultats aux championnats du monde 1982 à Schladming (une médaille d'or dans le combiné) et aux Jeux d'hiver 1984 à Sarajevo (une médaille de bronze dans le slalom), l'idée s'impose de faire appel à un entraîneur étranger pour dépasser les querelles de chapelles et de personnes : Roland Franco, un Valaisien qui a suivi la progression de la nouvelle star du ski Pirmin Zurbriggen. Entraîneur et coureur sont mis devant leur responsabilité : il y a remédié en cause, des départs. Globalement les résultats sont satisfaisants aux championnats du monde de Bormio et en Coupe du monde. Quant Sylvain Doo Lenois décide de quitter à la fin de la saison dernière le poste d'une équipe féminine, qui a toujours tenu et placé sur les podiums éric notamment à Penne Fiesch, Fabienne Serrat et Marie-

Cécile Gros-Gandemer, la responsabilité des garçons et des filles est confiée à Roland Franco, le CTR des Vosges, Jean-Jacques Lutembacher, s'occupant plus spécialement des féminines.

Le contrat de Roland Franco court jusqu'à la fin de la saison 1988, c'est-à-dire après les Jeux de Calgary, ainsi que le mandat écopif de Georges Coquillard. L'absence de résultats à Crans-Montana (pas de médaille pour la première fois depuis 1952) et la mise en cause de la préparation du matériel de descente les ont exposés à la contestation à la fois du milieu alpin et des fournisseurs de l'équipe nationale. Ils ont mis en place un programme à long terme analogue à celui engagé en 1972 par les Suisses qui étaient à cette époque en pleine crise.

Cette politique, qui prend en compte le travail à la base des clubs et la formation des entraîneurs confiée à l'ancien champion Adrien Duvalard, demande la durée pour réussir. Le budget du Comité alpin, qui fait largement appel à son sponsoring (50 %), se monte à 15 millions de francs. Une partie encore minime de cette somme est affectée aux nouveaux sports de glisse (kilomètre lancé ; monski ; surf) qui sont en pleine expansion en France et qui révèlent des performances nationales intéressantes. L'ouverture éventuelle du pool des fournisseurs à des fabricants étrangers de skis (yougoslaves et allemands) pourrait permettre d'accroître encore ces résultats en améliorant les possibilités de mise au point (fartage, remolles...).



Championnats d'hiver à Albertville en 1982 : le ski français se présente mal.

### NORDIQUE

## La valse des entraîneurs

Philippe Poirot, le vétéran de l'équipe de France, actuellement engagé dans les championnats du monde à Oberstdorf (RFA), a connu treize entraîneurs au cours d'une carrière qui ne dépasse pas la dernière décennie. A deux ou trois exceptions près, tous les conseillers techniques régionaux ou départementaux en poste ont fait partie plus ou moins longtemps de l'encadrement de la formation nationale.

Ces deux faits symbolisent l'instabilité permanente de la maison. Elle est d'ailleurs telle que l'état de crise y est considéré comme pratiquement normal. Au mois de décembre, les démissions de Gervais Poirot et de Jean-Paul Pierrat ont été accueillies sans la moindre réaction. Elles seront effectives au printemps. Le premier coordonne les trois disciplines nordiques ; le second occupe le poste de directeur de l'équipe de France.

C'est grâce à lui que le ski de fond de compétition était sorti de l'ombre : il avait récupéré la Vaseloppet et gagné, la même semaine de février 1978, la médaille de bronze du cinquante kilomètres des championnats du monde à Lahti.

Jusqu'à sa retraite en 1982, la discipline connut une certaine accalmie grâce à l'autorité d'Alain Methias, l'actuel directeur de la FFS. Son action finit par cacher les luttes dévotées entre comités, davantage soutenues de la réputation de leur clocher que de celle de l'équipe de France.

Le départ prochain de Jean-Paul Pierrat est un épisode supplémentaire de la désintégration de la structure nordique. Il a sans doute échoué parce que le costume ne lui convient pas, mais plus encore parce que personne n'a voulu faire de lui un chef. Qu'il s'agisse des élus, placés sous l'autorité à son tour contesté du jurassien Marc Dollé, ou qu'il s'agisse des cadres techniques répartis dans les massifs. Rancuniers ou bien désintéressés, ces

### ACROBATIQUE

## Un seul maître à bord

Principal instigateur de l'essor du ski artistique et acrobatique, Marcel Rossi préside une des branches de cette discipline au sein de la Fédération française de ski. La commission qu'il anime depuis six ans regroupe vingt-six membres, élus, professionnels, entraîneurs ou compétiteurs. Celle-ci veille à l'application pratique sur le terrain des options définies.

Véritable maître de cette politique sportive, Marcel Rossi trouve désormais un relais auprès des équipes nationales en la personne de Jean Laffargue, champion du monde de bosses, Nano Pourtier, est directeur des équipes nationales, chargé sur le terrain de l'entraînement et de la préparation des compétitions.

D'ici à fin 1987, l'objectif de Marcel Rossi est de former quatre sous-commissions mixtes (élus et professionnels), chargées respectivement de la politique sportive, de la technique, de la promotion et de l'animation.

Le budget 1987 de la commission est de 6 millions de francs qui viennent, d'une part, de la Fédération (1,7 million), d'autre part, de ressources extérieures (4,3 millions) : 60 % de ce budget sont affectés au

partenaire principal, IMB-FC (1,7 million), l'image est associée à toutes les activités de la discipline ; quatre co-sponsors : la Banque de Savoie, l'Association internationale (AMI), Swatch et « Montagne », le magazine de FR ; les partenaires techniques pour le matériel (Head, Tirois, Salomon, Raichle...).

Le ski artistique français bénéficie de l'existence de clubs régionaux d'entraînement, au sein de la Plagne, et d'un troisième, à La Clusaz. Ces clubs dépendent directement de la fédération et sont également liés avec l'appui des directions régionales jeunesse et sport, dans le cadre de la préparation olympique. La discipline s'appuie également sur des stations-pilotes : Le Saize, La Plagne, La Clusaz et Tignes.

Un accord particulier a été signé avec la Fédération française de promotion de relations publiques et de conseil en communications.

Résultats : un titre (Eric Berthoin), trois médailles aux championnats du monde de Tignes en 1976, le vainqueur de la Coupe du monde 1986, Eric Labonne, mais à l'heure du tournoi de l'actuelle Coupe du monde à La Clusaz, les championnats d'Europe de Saize. L'équipe de France est l'une des trois meilleures du monde.

### TENNIS DE TABLE : championnats du monde

## L'Inde refuse des visas aux Israéliens

Le gouvernement indien a rejeté l'appel de la Fédération internationale de tennis de table (FITT) qui lui demandait d'accorder des visas aux joueurs israéliens pour participer aux championnats du monde qui se déroulent à New-Delhi. Soixante-trois joueurs s'aligneront donc cette compétition, sans les

de l'OIP (Organisation de libération de la Palestine) et de six pays arabes qui avaient menacé de boycotter l'épreuve si les Israéliens y prenaient part. L'Inde avait déjà empêché les sportifs israéliens de participer aux championnats du monde de tennis de table à Calcutta en 1975 et aux Jeux asiatiques de 1982 à New-Delhi. (AFP.)

### LES HEURES DU STADE

<b>Athlétisme</b> Course de l'Équipe, 15 Mars, au Tremblay (18h30).	<b>Judo</b> Tournoi de France, Samedi 14 et dimanche 15 février, à Strasbourg.
<b>Automobilisme</b> Rallye de France, Jusqu'au samedi 14 février. Salon de la voiture et de la moto de course et Rétromobile, Du 13 au 22 février, au Parc des expositions (ports de Versailles).	<b>Rugby</b> Championnat de France (16 <sup>e</sup> journée), Dimanche 15 février, avec Racing-Agen avancé au 14 (Canal + à 20h20).
<b>Basket-ball</b> Championnat de France, Match retour (4 <sup>e</sup> journée), Samedi 14 février. Coupe d'Europe des clubs champions, Evros-Basle Madrid, Mercredi 18 février.	<b>Ski alpin</b> Coupe du monde, Slalom, Samedi 14 février (Antenne 2 à 10 heures). Slalom dames à Flühli-im-Ennetbuch (Suisse) et slalom géant messieurs à Todtnau (RFA), dimanche 15.
<b>Handball</b> Challenge international G. Barrère, Samedi 14 février, au POPB. Coupe de France, Du 17 février au 1 <sup>er</sup> mars, en 1/8.	<b>Ski nordique</b> Championnats du monde, Jusqu'au 21 février à (RFA) (Antenne 2, Les jeux du stade, samedi 14 à 14 h 50 ; TF1, dimanche 15 à 15 h 45). Transjurassienne, Dimanche 15 février, Mamoura et Moutha.
<b>Hockey sur glace</b> Championnat de France (6 <sup>e</sup> journée), Samedi 14 février.	<b>Tennis de table</b> Championnats du monde, Du 19 février au 1 <sup>er</sup> mars, à Delhi.

سكيا من الالبي

صحة من الاجل

# Aux larmes citoyens, le libéralisme est en danger.

*Monsieur le Premier Ministre,*

*Pouce ! Nous ne comprenons plus !*

*En mars 1986, les Français, en votant pour votre programme, ont choisi de voir le mot Liberté écrit au pluriel.*

*Liberté de l'entreprise, liberté de l'emploi, liberté d'expression... Mais où est la liberté quand un même groupe, Havas pour le nommer, contrôle nettement plus du tiers de l'espace publicitaire français. Avec TF 1, il en aurait contrôlé plus de 50 %.*

*Ce libéralisme, nous ne le comprenons pas. Car Havas est actuellement le premier acheteur de publicité en France par ses agences, en même temps que le premier vendeur par ses régies. C'est une position de nature à permettre tous les excès d'influence. Imaginez un avocat qui serait aussi juge !*

*Face à ce danger, nous proposons qu'une loi anti-trust de la publicité fixe un seuil à la concentration. Et pourquoi pas 25 % comme aux Etats-Unis ?*

*Et si vous nous aidiez dans notre combat ? La liberté de communication aurait enfin une signification en France.*

*Nous ne craignons pas la concurrence. Nous redoutons sa fin.*

Jean-Claude Boulet, BDDP. Philippe Calleux, FCA! Jacques Séguéla, RSCG.

# Le Monde SANS VISA

AU  
SÉNÉGAL



## Safari à la pintade

par  
Claude Lamotte

**L**E Sénégal est terre d'élection pour le petit safari. Le phacochère y est abondant, la faune sédentaire à plume, variée et soumise à un quota de prélèvement quotidien par espèce, généralement respecté. En dehors des zones ruinées par certains vendeurs de chasse locaux que le scrupule n'étouffe pas, peu de déceptions sont à craindre dans ce pays où la tradition cynégétique est encore une réalité. Certes, courir le francolin (sorte de grosse perdrix) ou la pintade, le phacochère ou le lièvre des sables n'éveille pas l'émotion que procure à travers les collines de l'Afrique centrale et de celles de l'est la poursuite d'un buffle ou l'approche d'un grand fauve. Mais l'incursion, hors des grands itinéraires, à l'intérieur du pays, la chasse en étant le prétexte, constitue une expérience et un exercice dont beaucoup ne soupçonneraient pas l'agrément.

### Retrouvailles avec Amedou

L'Afrique exerce sur ceux que la passion de fouler le continent ne pourra jamais égaler. Magique. Dès l'ouverture de la porte de l'avion qui vient d'Europe, l'Afrique saute immanquablement à la gorge, à la tête, lourde des odeurs de la terre, des fleurs, des épices, de la forêt, des habitudes senties les provinces lointaines réservent à leurs familiers.

Première vision : la foule. Quel que soit le jour ou l'heure de l'atterrissage, tout le monde semble attendre tout le monde dans le hall de l'aéroport. La pagaille est générale et la première préoccupation pour les disciples de saint

Hubert, qui débarquent avec armes et bagages, est de rassembler sacs, étuis à fusils et carabines, caissons à munitions que se disputent vrais et faux porteurs.

Heureusement — deuxième vision — Amedou, le fidèle chauffeur et homme de confiance de l'organisation de chasse est là. Hilare, ému aussi des retrouvailles, même si plusieurs années ont passé depuis l'expédition précédente. Il brandit une pancarte où l'on peut lire « Kayanga » car cette fois-ci le groupe ira vers le sud près de la Guinée-Bissau, le long du parc du Niolokoba, la réserve aux grands animaux. Là se trouve le plus récent campement de chasse planté comme un fortin au sommet d'un piton : douze cases qui entourent un bâtiment central à terrasse couverte, lieu de tous les rassemblements. Le bar, présence indispensable par 35°C à 45°C à l'ombre, y trône.

Amedou prend les affaires en main, trouve dans la foule le racourci miraculeux qui amène toute la troupe au guichet où l'on contrôlera passeports et matricules des armes, des mesures indispensables à un voyage, par la suite sans histoires, loin de la capitale.

Sacré Amedou. Avec lui le minibus roule déjà sur la nationale 1 vers la Gambie et la Casamance alors que la file des voyageurs, en zags, s'étire encore au contrôle de police, là-bas à Dakar.

Sur la route qui coule vers le Sud, la première étape est traditionnellement Kaolak, capitale de la cacahuète sénégalaise. Ne pas s'arrêter au bar de l'hôtel de Paris, avant de reprendre la route et ne pas y saluer Mme Moché, la propriétaire de l'endroit, serait aussi incongru que de sauter une station du chemin de croix un vendredi saint à Séville.

Carrefour de toutes les routes qui mènent à la Gambie, au Sine Saloum vers l'Atlantique, l'hôtel de Paris est le lieu de rendez-vous de tous les voyageurs qui parcourent le Sénégal du sud. Outre que la bière y est toujours fraîche, on y croise les groupes de chasseurs qui terminent leur

casés et les pisteurs qui, après tout le séjour en brousse, ne vous quitteront plus d'une semaine.

Il ne faut pas s'y méprendre, partager une bière rustique dans la plus pure style local avec un inconnu embarqué à Paris peut réserver des surprises, mais pire peut-être est de se voir choisi par

tades, pour faire voler le gibier peu disposé à finir dans les casseroles. Par la même occasion, dans un instant il peut réserver des traces de phacochères, voire de serpents. Aussi, un choix malheureux peut se révéler désastreux.

Une sorte de challenge s'établit entre pisteurs — ils peuvent aller jusqu'à passer à Paris mais eux sur la compétence de « leur » chasseur — le Nemrod venu du Nord risque bien d'en faire les frais. Tomber par exemple sur un pisteur marathonnien, persuadé que le résultat d'une chasse se mesure à la distance parcourue en courant entre la Land Rover garée à l'ombre d'un baobab et la compagnie de francolins qui a choisi un champ de manioc pour s'envoler au nez de l'intrus, relève du martyre. Mais en moins, dans un bout de deux jours de course, sans même une absence de réflexes qui se traduit par des gestes étonnants : coups de sang, coups de feu intempestifs, hasardeux, bien sûr inefficaces.

D'autres situations, à vrai dire prévisibles, peuvent intervenir. Ainsi, la perte de contact avec le reste de la troupe censée suivre la même direction, alors qu'une bande de cynocéphales ricanants poursuit ses ses harçonnements la marche épuisante du chasseur qui se croit perdu.

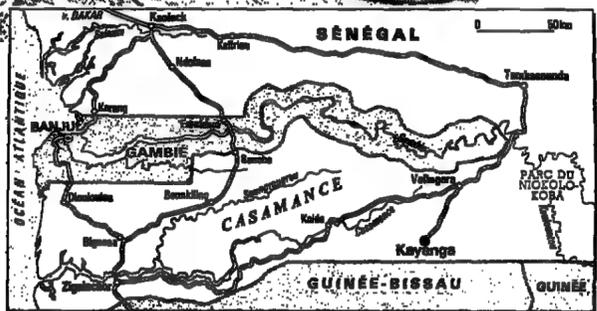
(Publicité)

Mais le marathonnien n'est pas le seul à inquiéter. Tout inquietant est le pisteur sautillant, nerveux, enthousiaste, toujours placé entre le fusil et le gibier, mais hélas à hauteur d'homme, prêt à ramener avant son collègue voisin l'oiseau. Pas de chance d'avoir l'occasion de tirer quel que ce soit avec ce type de pisteur.

### La glacière du pisteur

Le marathonnien africain expérimenté ou chanceux, lui, n'est pas inquietant. Son pisteur, après une première marche fructueuse effectuée au petit matin, juste avant l'heure où le jour bascule d'un coup pour embrasser l'horizon, lui aura installé une petite chaise sous un frais manigrier, glacière à portée de main. De cette position, il pourra observer tout ce que la nature en Casamance la Verte pourra lui offrir de réverbères et de bonheur. Bouquets de perroquets jacassants en plein vol, pigeons roucouleurs au sommet des fromagers, virevoltants des toucans curieux, courses désordonnées des besogneux rats palmistes... De temps à autre, il saisira son fusil pour tirer sur un ouïe ou pintade que ses confrères plus agiles auront tirés aux alentours dans d'épuisantes marches.

(Lire la suite page 14.)



Ici, dans cette partie de chasse au Sénégal, pas de dégâts sur les grands fauves. On tire plutôt sur de la plume. L'avantage c'est que, le soir au campement, on peut dévorer ses trophées.

sejour et reprennent le chemin du Nord. Là s'échangent les derniers tuyaux sur la température, l'état des camps, la densité du gibier. Là se confient les noms des pisteurs à retenir ou au contraire à fuir.

### Chasseur choisi

Car, détail à ne pas ignorer, on ne chasse pas seul en Afrique, mais avec un guide, un chef pisteur et des pisteurs... Et il faut savoir que ce n'est pas le chasseur qui choisit son pisteur, mais le pisteur qui se réserve « son » chasseur.

Ce détail, on le verra, a son importance. Dans le premier rassemblement du séjour au campement, atteint après huit heures de bitume, puis de pistes, ondulées comme il se doit, le guide, maître des lieux, va présider une sorte de cérémonie capitale. Malheur aux non-initiés, c'est à ce moment que tout se joue : l'attribution

un pisteur aux conceptions de chasse personnelles et étranges.

Cet homme, en effet, qui, a priori, ne semble là que pour porter les jumelles, les fusils, les munitions et les gourdes des chasseurs les plus malins, peut être aussi un redoutable coéquipier. Sa seconde fonction — la principale — yeux de certains — consiste à taper les pailles, refuge de prédilection pour les poules francolins, les pin-

### ACCESS VOYAGES LES AMÉRIQUES AU MEILLEUR PRIX

6, rue Pierre-Lescot  
75001 PARIS  
Tél (1) 42-21-46-94  
Métro et RER  
Châtelet-les Halles  
Réductions possibles  
en première classe  
et classe affaires.

	AR	AS	AR
NEW-YORK	1 890 F	1 390 F	2 460 F
BOSTON	1 440 F	2 590 F	2 800 F
PHOENIX	1 540 F	2 590 F	3 800 F
DALLAS	1 700 F	3 200 F	4 395 F
MIAMI	1 700 F	3 200 F	6 090 F
NEW-ORLEANS	1 700 F	3 200 F	6 630 F
LOS ANGELES	1 960 F	3 200 F	6 990 F
LAS VEGAS	2 100 F	4 000 F	7 520 F
MONTREAL	1 390 F		
TORONTO	1 790 F		
VANCOUVER	2 590 F		
MEXICO	2 590 F		
LIMA	3 200 F		
RIO DE JANEIRO	3 200 F		
TAHITI	5 190 F		
AUSTRALIE à partir de			7 520 F

et encore d'autres destinations

سكننا من الاصل

سكنا من الاجل

# ESCALES

## Débarquement en Crète

Il faut tout faire soi-même en Crète, dans ce circuit proposé par Nouvelles Frontières (87, boulevard de Grenelle, 75016 Paris, tél. : 42-73-10-64) : construction son labyrinthe, d'été à été itinéraires, en avec les autres participants (huit à dix personnes) et l'accompagnateur Nouvelles Frontières, il conduire les participants à disposition (permis obligatoire de plus d'un an). Itinéraires : Paris, Lyon, Toulouse, Mulhouse, Marseille, d'avril à septembre. 2 700 F : le prix comprend l'hébergement, la première nuit, à Héraklion, le prêt d'un véhicule et des cartes de camping (canadiennes deux places) et l'assurance. Il faut acquitter en plus : la transport (voile) à Paris-Mulhouse-Paris à partir de 1 300 F, la nourriture (environ 80 F par jour), les sites, musées, campings, - les frais d'assurance et... les éventuelles variations.



## Jérusalem au bout du Sinai

En route ! C'est dans un véhicule 4x4 que Club Aventure (122, rue d'Assas, 75002 Paris, tél. : 46-34-13-00) propose un tour du monde en quatorze jours. Après trois jours de visite au Caire (pyramides de Gizeh, le Sphinx etc), le départ à lieu à l'Égypte vers le sud et le mont Sinaï. Nombreuses étapes dans le désert du Sinai, une journée de marche au travers des couleurs, vers d'Éilat et de la mer Rouge, avant l'arrivée à Jérusalem. Vols réguliers Paris-Jérusalem-Tel-Aviv-Paris, via Malte, d'hôtel, pension complète pendant le circuit :

9 980 francs. Il faut ajouter les repas pris au Caire et à Jérusalem, les taxes d'aéroport et les frais de visa. Prochain départ le 20 avril. Groupe de huit à quinze participants.

## Concert au château

Des musiciens de Touraine et de la région, l'association culturelle Le Chœur de la Vallée (82, rue Taitbout, 75002 Paris, tél. : 46-26-77), l'espace d'un week-end à l'abbaye de Montreuil-le-Haut (22 km) autour d'un concert au château d'Arçay avec le Trio Marly : Annie Eschall (harpe), Yves Bellin (violoncelle) et Bernard Wyszynski (basse). Au programme : Haendel, Mozart, Bach, Debussy, etc. Cinq heures de musique et souvenirs, le Musée de la pierre et de l'histoire du château, le Clos-Luc où se trouve l'abbaye de Montreuil, l'abbaye Saint-Julien à Tours et son musée de la pierre, le château de Foin (la Dame de Montreuil), et de la Roche-Racan. 2 280 F de Paris à Paris en autocar.

croisière de quatre jours dans l'archipel des îles pour ses ignes, ses tortues et tous les pieds bleus. Mais cette visite s'intègre dans une croisière de l'Équateur : volcans, marchés indiens, colonies, Cuito, la capitale, mais aussi, plus rarement visitée, Cuenca, réputée pour son artisanat et ses bijoux. Six départs en 1987 : 13 jours Paris à Paris pour 23 300 F ou 11 jours F (selon la cabine), avec des groupes limités à 11 participants.

## Transaustralie

Les Raids du courage : GO Voyages (22, rue de l'Arcade, 75008 Paris, tél. : 45-22-08-50) s'adressent ici aux « mordus de l'aventure », à « des gens préparés aux efforts, capables de rouler sur des pistes, de supporter sable, poussière et chaleur ». Le premier raid aura pour cadre l'Australie : 7 000 km pour traverser l'ouest, ce pays-continents. Un départ en douceur, avec Sydney, puis la côte, et on s'enfoncé dans le désert rouge : Alice Springs, Ayers-Rock et le grand désert de Victoria avant l'arrivée à Perth. Le raid s'effectue en Fiat Panda 4x4. Du 2 au 25 avril : 29 800 F Paris/Paris avec assistance médicale et technique tout au long de ce raid vendu également dans les agences de voyages.



## Le tour de l'Atlantide

Elles sont pour certains le Jardin des Hespérides, le lieu où Hercule vint cueillir les pommes d'or. Pour d'autres, rien moins que les vestiges du mythique continent englouti, l'Atlantide. Les Canaries - les « îles fortunées » des premiers navigateurs - ont toujours fait rêver. Toutes les saisons sont bonnes pour les découvrir : le soleil y brille trois cents jours par an, et la température n'y descend jamais en dessous de 15 degrés.

## Déserts et palais du Rajasthan

Déserts et jungles, hélices et bijoux, huttes et palais, vingt mondes et trente siècles ici se bousculent : le Rajasthan. De Bombay à Delhi, en passant par Udaipur, Jodhpur, Mandora et Jaipur, le Touring français (50, rue de Chateaubriand, 75008 Paris, tél. : 42-80-67-80) offre la découverte d'un univers qui surprend toujours et dérange parfois. Prochains départs les 2 mars, 23 mars et 13 avril. Prix par personne (pension complète, hôtels de luxe ou les meilleurs disponibles, services d'un accompagnateur) : à partir de 16 950 F. Groupes de vingt participants au minimum. Vols aller et retour assurés par Lufthansa. Durée de huit jours. En vente dans les agences.

## Huit jours en Islande

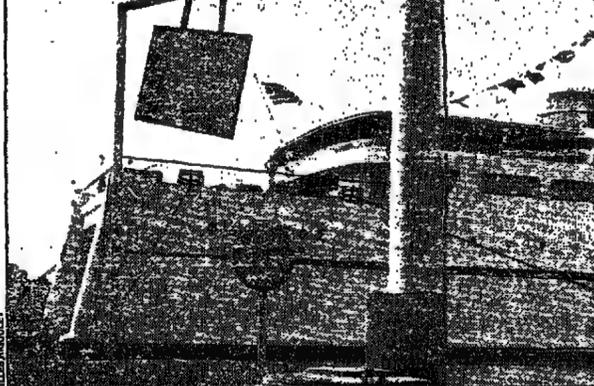
Qui ne se souvient de cette période qui, pour venir l'arôme d'un café, embarque le voyageur à bord d'un train en musique dans des paysages peu ordinaires. Ce train « folkie » relie Lima à Rio Bambu, par les somptueuses « voitures-camions ». Cela se passe en Équateur, un pays qui mérite beaucoup plus que le simple prétexte d'un voyage aux îles Galapagos. Aldou (2, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-86-15-55) propose, par l'intermédiaire des agences de voyages, une

## Un train en Equateur

Condition aère que non : être un séducteur de fond expérimenté. Il part de là, le monde des « Landmannsleuger », ses montagnes de rhyolite et ses sources d'eau chaude (bains en rivière prévus) se laissent explorer, en compagnie du guide Helgi. Huit jours/sept nuits (deux à Reykjavik, cinq en refuge), avion Paris-Reykjavik retour, pension complète :

## Huit jours en Islande

Condition aère que non : être un séducteur de fond expérimenté. Il part de là, le monde des « Landmannsleuger », ses montagnes de rhyolite et ses sources d'eau chaude (bains en rivière prévus) se laissent explorer, en compagnie du guide Helgi. Huit jours/sept nuits (deux à Reykjavik, cinq en refuge), avion Paris-Reykjavik retour, pension complète :



# Vacances d'en France

LES Français ne s'expliquent pas simplement par une conjoncture économique qui limiterait les voyages à l'étranger. Il semble, en effet, que leur majorité les vacanciers français (à l'exception de ceux à l'intérieur de l'Hexagone. Deux raisons : les régions disposent de multiples atouts et, depuis une dizaine d'années, elles s'emploient à mieux les faire connaître. Pour le tourisme régional, la dernière décennie a été déterminante. En se basant sur l'offre et en jouant à fond la carte de la promotion intelligente, les régions ont changé de registre. Il n'est plus révolu aujourd'hui le temps du tourisme artisanal qui se contentait de vanter le charme désuet du « petit chemin qui sent la noisette ».

s'appuyant sur les richesses naturelles d'une région. Cela implique un changement de mentalité de la part des responsables locaux. En 1977, les structures commerciales du type « Loisirs Accueil » ont été créées dans sept départements pilotes. Dix ans plus tard, près de la moitié des départements français ne sont plus privés de bureaux au service de groupes, de services « Loisirs Accueil » fournissent des prestations différentes, adaptées aux besoins locaux. Là encore, on est loin de l'office de tourisme simple distributeur de prospectus... Et le langage employé le présent par les responsables du tourisme régional vient tout droit du marketing. Comme le dit un animateur du comité régional du tourisme Midi-Pyrénées : « Nous passons du « de cueillette » à un véritable marché ».

et historiques, on leur a accordé une grande importance à l'analyse de la fréquentation touristique de la région. En connaissant mieux le profil de leur clientèle, les responsables du tourisme local espèrent pouvoir lui proposer des produits à son goût. La région de Savoie-Mont-Blanc, qui a connu une stagnation de la clientèle traditionnelle des sports d'hiver, met l'accent sur les courts séjours et les grands week-ends. Elle développe également un tourisme à thème : le golf, par exemple (elle dispose de neuf terrains sur deux départements) et les circuits à découverte des Alpes, à l'image des Italiens. Et puis, malgré la démission de Jean-Louis Killy, il faut JO pour vendre la Savoie !

La Bourgogne et Champagne-Ardenne, connues mondialement pour leurs vins, ne s'imposent pas l'esprit comme des lieux de vacances. Elles ont des entreprises de modifier leur image de marque à partir de thèmes simples mais vivants : « l'art du plaisir de vivre » pour la première, « le pays où la vie pétille » pour la seconde. Au concept de région, on préfère la formule « un marché un produit ». C'est le cas des Pays de la Loire, qui développent une série de propositions autour des vacances à bicyclette. L'opération, menée sur cinq départements, a obtenu de bons résultats à l'étranger. En Mayenne, 50 % des adeptes du tourisme à vélo sont Néerlandais.

La vallée du Rhône, qui vise une réputation plus équilibrée des vacances dans ses différents sites, « afin d'éviter les « dommages », a entrepris, récemment, de collaborer plus étroitement avec les prestataires régionaux. Même démarche en Auvergne, où le comité régional du tourisme, qui n'a pas de fonction commerciale, soutient l'action d'une vingtaine de groupements hôteliers répartis sur quatre départements. Toujours le tourisme en autocar qui domine les produits proposés par la région, où le rapport qualité-prix demeure l'un des meilleurs de France. Quant au Languedoc-Roussillon, il n'hésite pas à vendre le tourisme industriel.

Face à un contexte économique difficile, les régions ont tendance à adopter la formule du chacun pour soi. Une réaction certes compréhensible, mais qui représente une importante dépense d'énergie et d'argent. La création, il y a deux mois, d'une Maison de France traduit une volonté de rendre le tourisme français plus performant sur les marchés intérieur et extérieur. L'office national de la promotion touristique regroupe, sous la forme d'un GIE, les régions, les professionnels du tourisme et l'Etat. Les régions pourront y trouver des conseils pour se vendre sur les marchés étrangers, des informations, des contacts avec les représentations établies dans trente et un pays et des aides pour organiser des opérations de promotion dans les salons touristiques étrangers. Ainsi, sur les vingt-quatre régions présentes au SMTV 1987, douze avaient choisi de s'installer sous le toit de la Maison de France.

**EN PISTE!**  
SAHARA • MAROC • NIGER  
MALI • MAURITANIE • BENIN  
TOGO • KENYA • TANZANIE  
ZAMBIE • ZAIRE  
A PIED ET EN 4x4  
CATALOGUE SUR DEMANDE  
**Club Aventure**  
122, rue d'Assas - 75006 PARIS  
(1) 46-34-22-60



La Bretagne, qui s'est forgée une image de marque (Bretagne tonique) pour équilibrer une réputation un peu trop folklorique, ne manque pas, elle non plus, de projets d'avenir. Le rapport Barry Maybury (le Monde du 31 janvier 1987) devrait lui inspirer une nouvelle politique promotionnelle et apporter quelques idées aux responsables régionaux. Dans les DOM-TOM, les particularismes régionaux jouent plus qu'ailleurs, chacun s'intéresse, en priorité, à sa zone de concurrence. Les Antilles regardent du côté de l'Amérique du Nord (et en particulier du Canada) et Tahiti s'intéresse à la côte ouest des États-Unis en se situant dans le prolongement d'Hawaï.

Face à un contexte économique difficile, les régions ont tendance à adopter la formule du chacun pour soi. Une réaction certes compréhensible, mais qui représente une importante dépense

CHRISTIAN-LUC PARSONS

# ENQUETE

La France n'a plus de « France » mais continue à vouloir faire croisière avec des idées. Les paquebots à voiles sortent des chantiers du Havre; l'aménagement intérieur aussi est français. Le premier est signé Marc Held, architecte et styliste industriel.

## Le pullman des mers

UN architecte met-il bon tout à faire ? De la cuisine à l'usine, du navire aux meubles du président de la République ? Marc Held fait partie de ceux que vingt-cinq ans de carrière ont conduit partout, aux confins du stylisme industriel, de l'aménagement de la conception industrielle. Depuis deux ans, ses recherches l'ont conduit à un nouvel espace, le paquebot à voile de Mermoz puis création d'un paquebot à voile sur les chantiers du Havre cet automne.

Vous avez visité le « France », version « Norway », ainsi que plusieurs grands paquebots de croisière de la flotte des Caraïbes. Que reste-t-il des derniers « transats » ?

« J'ai visité le « France » depuis qu'il a été réaménagé. C'est le dernier complet, le dernier de tout ! Il reste encore les grands espaces, le volume des grandes hauteurs sous plafond. En revanche, l'intervention des années 80 l'a en partie transformé en Las Vegas du pauvre. La grandeur mise à part, les paquebots d'aujourd'hui ont les pires des aménagements. Ils ont pris en main par des hommes de marketing qui rentabilisent chaque centimètre carré. Ce sont de petits comptables qui aménagent les navires actuels.

Le travail est beaucoup plus intéressant dans les grands transats des années 30 par l'utilisation des volumes et surtout par le choix des matériaux. Ces gens n'ont pas le sens du toucher ! Ils ne savent que tromper : partout des imitations de bois, de tissus... Ils n'ont aucun courage, ils ne donnent pas le mal d'aller chercher des matériaux différents. Ils prennent ce qui est le plus cher et qui répond du premier coup aux régle-

mentaires sur le feu. Ces aménagements sont parcellaires, passillonnés, et... vulgaires !

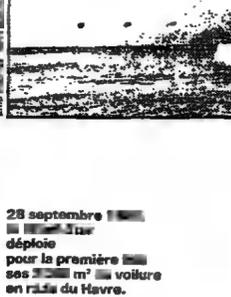
D'ailleurs, pour faire mieux, il faut revenir au Mermoz ou aux paquebots à voile ?

« Je n'ai pas cherché à utiliser des matériaux nouveaux, mais j'ai pu utiliser les matériaux qu'on ne pouvait virtuellement pas installer il y a 20 ans. Grâce aux efforts conjugués d'entreprises françaises du Centre technique du bois, de chimistes et de physiciens, on a pu faire classer des bois plus ou moins dans la catégorie B ou I des normes Veritas. En fait, c'était principalement une question de colle et de résine pour en faire des matériaux qui répondaient aux normes.

La qualité de ces matériaux ne se limite pas à leur aspect traditionnel et évocateur mais à leur épaisseur, à leur vie, à leur toucher. On peut les rayer, les rayer, ils supportent les coups. Avec le temps, ces matériaux ont passé qu'ils ont vécu, contrairement à d'autres qui ne sont que neufs. Il faut pouvoir préjuger de la vie future de la peau d'un matériau, d'un objet, d'un meuble, à l'instar des Japonais d'autrefois qui anticipaient sur le vieillissement des meubles en superposant les couches de laque.

Dans vos derniers travaux comme dans vos propos, un thème revient : une architecture ouverte vers l'extérieur. Comment imaginer un paquebot ouvert vers l'extérieur ?

« Je ne veux pas faire l'apologie des paquebots à voiles parce que j'ai eu la chance de rencontrer des promoteurs qui concevaient un produit de petite échelle s'adressant à une clientèle à part marginale. Mais c'est une assez belle illustration de ce que j'aime. En



28 septembre 1986. Le Wind-Star dépose pour la première fois ses 1300 m<sup>3</sup> de voiles en rade du Havre.

premier lieu, ce sont des navires où la surface de pont est extrêmement importante. Elle est la mesure d'un yacht privé. En comparaison avec les paquebots de Miami, le ratio par personne est considérable. J'ai ensuite cherché à créer plusieurs lieux totalement ouverts vers l'extérieur. On dit indoor-outdoor. Dans notre jargon, on les appelle des espaces de transition.

Le principe d'ouvrabilité porte aussi sur la lumière : le maximum d'ouvertures latérales, les grands hublots de la salle à manger et, en plus, des ouvertures zénithales importantes qui font rentrer la lumière du jour partout. Il n'y a pas de locaux confinés. Ce n'est pas le cas des grands paquebots, où de très nombreuses cabines sont aveugles. Sur le Mermoz, quand j'ai réaménagé, j'avais créé à plusieurs endroits un éclairage zénithal qui avait beaucoup plu parce qu'il redonnait de la lumière au cœur du navire.

Dans la salle à manger du Wind-Star, j'ai tenu à respecter le principe des hublots. Le cahier des charges avait prévu de grandes baies vitrées comme dans les

stalinienne ont toujours joué ces zones différenciées. Le porche étroit qui... la nef, l'arc et la place... Circuler dans des espaces à même nature... des plafonds à la même hauteur, dans des volumes unifiés... permet pas de développer son expérience sensorielle. Voilà la première qualité pédagogique que j'ai trouvée sur les bateaux. La seconde, c'est l'économie de l'espace. A bord, chaque endroit doit servir, chaque parcelle doit devenir utile. On doit donc apprendre à manipuler l'espace, à jouer avec les recoins, à leur donner un sens.

Un bateau, les voiles... la propulsion mécanique... avoir une extrême qualité fonctionnelle. Par tous les temps pendant un tempête, tout doit jouer un rôle. Pour les aménagements, il faut qu'on puisse ramener la main et se déplacer sans se blesser sur une arête contondante. Tout doit être adapté à la peau fragile de l'homme. Dans un bateau, les éléments des surfaces doivent être doux. Il s'en dégage une esthétique non voulue du toucher... sensualité du fonctionnel. C'est une esthétique extrêmement humaine parce qu'elle est en relation étroite, en harmonie avec le corps même de l'homme.

Avez-vous eu de ces moments où cette expérience sur plusieurs paquebots ?

« C'est vrai qu'il y a eu une rencontre. Elle n'était pas fortuite bien que je ne navigue pas. J'ai remarqué que dans toutes pre-

mières créations, en 1961, j'utilisais du câble tendu, des tendeurs, des poulies. Très tôt dans ma vie professionnelle, j'ai été attiré par la tension des bâtiments. Avec ces paquebots, je n'ai fait que confirmer ce que je pressentais. Le bateau, c'est une école de la logique, de la vérité. Il doit être solide, il doit marcher ; ne peut pas tricher. Il doit impérativement s'accommoder à la vague, du flot et du vent.

Il y a là une prise en compte de l'écologie, de l'environnement qui, aujourd'hui, a plutôt disparu, après l'époque du Bauhaus et de l'industrialisation du bâtiment. Pourtant, ces notions très présentes dans l'architecture populaire traditionnelle. Le face-à-face du bâtiment maritime avec son environnement devrait servir de leçon pour les édifices sur terre. La prise en compte du vent, du soleil, du froid, de l'humidité modère totalement ces navires. Le bateau, merveilleuse école, me confirme que le fonctionnalisme est du bon. Clarté des structures, prise en compte de la peau des matériaux, richesse des espaces intérieurs, toutes ces qualités réunies font la bonne architecture.

OLIVIER RONCIN.

Marc Held vient de publier deux livres aux Éditions de l'Équerre : Lettres à Gerry, un essai sous-titré Les Architectes nous mentent-ils ? et Montpelier-La Lande, une monographie sur un bâtiment pour IBM.

Les Français ne sont pas insensibles au charme de leur pays. Sur les 58 % d'entre eux qui prennent des vacances, près de 85 % les passent dans l'Hexagone.

### CORSE

#### Du sentier à la mer

Parce que la Corse est une île si belle vue de la mer, Montagne dans la Liberté... Ajaccio, tél. : 95-20-53-14

### PICARDIE

#### La préhistoire vue du ciel

Depuis une vingtaine d'années, les géologues... Amiens, tél. : 22-92-26-39

### ALPES DE HAUTE-PROVENCE

#### Descente en eau vive

Pour s'offrir des vacances dans la température de l'eau glacée, les Alpes de Haute-Provence... Aix-les-Bains, tél. : 83-64-66-25

### MIDI-PYRÉNÉES

#### La conquête du Tarn

Le premier jour, à la ferme, on apprend à atteler et à manier l'attelage. Puis, dès le lendemain, la randonnée... Toulouse, tél. : 43-81-72-72

### PAYS DE LA LOIRE

#### Balade en Torpédo

Pour découvrir la Sarthe à petite vitesse dans une atmosphère rétro, le Comité de tourisme propose une balade d'un semaine à bord d'une vieille voiture... Angers, tél. : 43-81-72-72

### BRETAGNE

#### Miviche et lancer dans le Morbihan

Pour réaliser un peu plus de l'Irlande, la Bretagne... Morbihan, tél. : 97-42-61-60

### LANGUEDOC-ROUSSILLON

#### Pêche au thon à Gruissan

Inutile d'aller au large de la Floride ou des Seychelles pour éprouver des émotions de la pêche au thon-gros. Les eaux qui s'étendent au large de Gruissan... Gruissan, tél. : 97-42-61-60

## Les voiles du Havre

DANS la génération qui secoue la construction navale mondiale, les Chantiers de l'Atlantique, Saint-Nazaire, du Havre (avec le Rochelle) apprennent toutes proportions gardées, de la construction des paquebots.

L'usine Alstom, le Havre, a commandé une grande norvégien, l'autre pour un américain. Quant au chantier du Havre, il a le train de paquebots à croisière à voiles. L'entreprise est dirigée par M. Gilbert Fournier à la tête d'un navire élégant, automatisé, qu'il se prépare à vendre à travers les petits pays.

La société de M. Wind-Star, dont le capital est détenu par M. Jean-Claude Poirier, a commandé à la Transat de Paquet, à l'entrée de l'entreprise de M. Fournier les navires au prix unitaire de 130 millions de francs. Le premier - le Wind-Star, 134 mètres, cent cinquante tonnes - a été lancé le 10 décembre 1985. Le second, Wind-Song, sortira des chantiers en mars, le troisième, Wind-Spirit, un an plus tard. Ce n'est pas tout. M. Fournier espère la transformation en commande ferme d'une option pour un quatrième navire, Wind-Surf. Cette quatrième commande dépend de la possibilité de la compagnie américaine de céder le paquebot numéro deux (Wind-Song) à des investisseurs français qui le feraient naviguer au pavillon national. La banque Paribas s'occupe au moment de réunir le tour de main des investisseurs.

La formule du paquebot à voiles est française, astucieuse, M. Jean-Marc Poylot, président de la société havraise Services transports, s'est dit : pourquoi moi ? D'autant que le gouvernement de M. Jacques Chirac a voté, au printemps, une loi qui accorde des dégrèvements fiscaux aux investissements outre-mer.

Après des négociations délicates, il a obtenu l'accord de M. Juppé, à la fin de 1985. La confirmation de la commande de deux paquebots à voiles, au chantier de M. Fournier, devrait être effective dans les prochains jours. Ces navires sont comparables à ceux de la Windstar Sail Cruises. M. Poylot a confié à la Banque Lazard le soin de réunir les investisseurs intéressés pour le financement de l'opération. M. Poylot a demandé au gouvernement de nouvelles mesures financières et fiscales pour passer définitivement la commande. Quant à la société d'exploitation, la gestion des paquebots, elle pourrait réunir autour d'une filiale de Total deux grands noms de l'armement français, Delmas-Vieljeux et Compagnie générale maritime.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

سكزا من الامم

سكرا من الاجل

# RENCONTRE

## Marchand de voyages, le dur métier

**C**ONSCIENT de la fragilité d'une agence de voyages isolée, Philippe Demochy fondeait, il y a quinze ans, Sélection-Voyages, un réseau constitué d'entreprises indépendantes. Il jouait l'union et y gagnait la force. De dix points de vente, le groupement est passé à plus de trois cents agences. En 1981, le chiffre d'affaires « pesait » 2 milliards de francs. En 1985, il réalisait un chiffre d'affaires de 3,2 milliards et, en 1987, il vise les 4 milliards. Une croissance qui en font l'un des premiers distributeurs français de voyages avec Havas-Tourisme et Wagons-lits-Tourisme.

□ Pour les agences, la voie du salut passe-t-elle donc par le regroupement ?

— Pas uniquement. Notre métier, c'est la distribution. Notre chiffre d'affaires, c'est, en moyenne, 78 % de ventes de billets et 22 % de tourisme, c'est-à-dire de revendeurs de produits fabriqués par d'autres, elle doit justifier son rôle vis-à-vis du consommateur. Parmi nos services, il y a le rôle de conseil et les services « plus » offerts, par notre réseau.

□ À savoir ?

— Cela va du chèque-annulation (nous assurons les frais d'annulation jusqu'à trente jours du départ) au diagnostic vacances (un jeu-test qui permet de décoder les besoins du client),

en passant par le kiosque aux affaires, le prêt de matériel sur des destinations, un numéro de téléphone pour les vacanciers mécontents ou une assurance complémentaire qui, pour 100 F en moyenne, offre une couverture maximale.

□ Un « vacancier » très protégé : est-ce à dire que les produits vendus ne sont pas fiables ?

— En principe, nous avons de dix à quinze appels par an pour des problèmes de voyageurs par les clients. Sur quelque cent cinquante mille départs. C'est donc très peu. Mais notre logique, c'est le service au consommateur. On veut qu'il soit satisfait. Nous offrons donc un service après-vente immédiat.

□ Les voyageurs avec lesquels vous travaillez sont-ils professionnels ?

— De plus en plus. Il est très rare qu'un incident de parcours soit dû à la légèreté d'un voyageur. Les « bavures » s'expliquent surtout par des erreurs en « surbooking ». Finalement, nous recevons, en moyenne, une dizaine de lettres de réclamations par an, et la pétition rédigée par un groupe est de plus en plus exceptionnelle.

□ Pourtant, selon une récente enquête de l'INCC (1), l'image des agences de voyages n'est pas vraiment bonne.

— Certes, il y a un effort important à faire pour améliorer l'accueil et l'efficacité des agents de comptoir. Mais de telles



Philippe Demochy

enquêtes privilégient l'activité « tourisme », qui ne représente, comme nous l'avons vu, qu'environ 20 % du chiffre d'affaires. Le métier de base de l'agent de voyage, c'est de délivrer des titres de transport. Dans ce domaine, on n'entend jamais parler de réclamations sur le travail bien fait. Sur le reste, il y a des efforts à faire. Mais pas, d'ailleurs, pour être meilleur, mais surtout pour mieux faire ce que nous sommes et à quoi nous servons.

□ Mais vous et mal utilisés ?

— On vient de nous pour chercher des billets ou des prix. On nous utilise comme des centres de distribution, non comme des centres de conseil. Les gens ne connaissent absolument pas les diverses formules qu'on peut acheter dans une

agence : du vol « sec » à la croisière, en passant par les locations.

□ Le problème, pour les agences, ne réside-t-il pas dans le fait que leur principale activité, la billetterie, est aujourd'hui menacée par le numérique ?

— Notre activité principale est en effet la billetterie, un marché progressif mais où le taux de progression est faible. Un marché où, de plus, nous sommes très souvent attaqués par les nouvelles technologies. Si le numérique ne représente qu'une faible part de notre activité, il offre pourtant un fort potentiel de développement. Il nous faut donc rééquibrer nos entreprises. D'où nos efforts pour attaquer ce marché presque nouveau.

□ Le public aperçoit-il ?

— On refait, cette année, une campagne de 4 millions de francs à la télévision ainsi qu'à la radio et dans la presse écrite.

□ Un tel effort ne devrait-il pas être assumé par l'ensemble de la profession ?

— J'ai essayé de faire passer un message au sein de notre syndicat, le SNAV. Cette première campagne à la télévision valait ce qu'elle valait, mais elle n'a pas été réellement suivie par la profession. Nous recommencerons en février. Il faudra que toute la profession se sente concernée, sinon nous resterons des marginaux.

□ On pense souvent que les prestations d'une agence de voyages sont chères ?

— Non seulement cela ne coûte rien, mais, très souvent, cela coûte moins cher que d'organiser soi-même ses vacances. Mais parler du gain de temps.

□ Vous vous voyez être au chemin le plus court ? n'auriez-vous pas dû, plutôt, s'affirmer comme « le chemin le moins cher » ?

— On veut pu, effectivement, mais il nous faut pouvoir l'expliquer clairement. Or, sur certaines prestations, la SNCF par exemple, nous prélevons des frais d'intervention. Mais nous utilisons des économies massives sur les forfaits, un réseau négociant dans de meilleures conditions avec les producteurs. Précisons, enfin, que le prix indiqué dans une brochure n'est jamais majoré par nos agences.

□ Encore faut-il que le message passe...

— En France, la profession du voyage et des vacances vit encore à l'heure artisanale. On raisonne comme il y a vingt ans, on ignore les médias et le marketing. Comment, dans ces conditions, attirer un consommateur méfiant de nos jours ? Plus que cela, nous devons faire face à des concurrents bien mieux armés que nous sur le plan de la communication.

□ Les agents de voyages paraissent constamment sur la défensive. S'agit-il d'un secteur en péril ?

— Il est en péril car il n'essaie pas de se « positionner » par rapport au futur. Il a un grand avenir s'il apprend à communiquer avec le public. Le pense qu'on s'en sortira, car il s'agit d'une profession où l'on peut réagir plus facilement et plus rapidement que dans d'autres secteurs.

□ Ici comme ailleurs, l'avenir n'est-il pas aux grandes surfaces ?

— Je pense, au contraire, que l'avenir est aux conseils et aux contacts humains. On ne peut acheter du rêve, des voyages, des vacances, uniquement sur ordinateur.

Propos recueillis par PATRICK FRANCIS.

(1) En février 1986, 50 millions de consommateurs, le magazine de France, ont réalisé une enquête sur l'INCC (INCC), avoir publié une enquête très sévère pour les agences de voyages (Le Monde du 15 janvier).

### UTA : Vols directs pour San-Francisco

En complément de l'article sur San Francisco (Le Monde du 12 février), le service de route signalait les vols directs depuis le mois de septembre dernier par les compagnies françaises vers

Paris et San Francisco. Outre Air France (le dimanche), la compagnie UTA assure deux vols directs par semaine (mardi et samedi) qui continuent vers Papéete.

### RÉSIDENCES CAMPAGNE MER MONTAGNE

Particulier loué  
**GUADELOUPE**  
Superbe villa pour 2 à 4 personnes, près mer, dans grands jardins, 9 km golf. Grand séjour, cuis., chambre climatisée. s. de b., grandes terrasses. 150 000 F (semaine suivante période). Tél. (16) 35-82-97-96.

À LOUER  
**LAREDO (Espagne)**  
App. 2 ch., s. de séj., cuis., s. de b., balcon, vue mer, accès dir. à la plage. Dispon. : JUIN, JUILLET, AOUT, SEPTEMBRE. Tél. 03 33 33 33 33

**Le Monde RADIO TELEVISION**

UN VRAI JOURNAL DE PROGRAMMES

AU SOMMAIRE :  
Le système Drucker, Cory Aquino, portrait de Serge Blanco et les programmes chaîne par chaîne

SUPPLEMENT EN VENTE DEMAIN avec **Le Monde**

### SAFARI AU SÉNÉGAL

#### Safari à la pintade

(Suite de la page 13.)  
On reconnaît tout de suite dans un groupe le « maître » d'expérience : légers vêtements de toile, pantalon de couleur neutre, chemisette, lunettes de soleil, un sac à dos, un chapeau de paille. Point de concours ici, mais une recherche de la bêtise et la peine bête par l'obstination de mouches. On applaudit chaleureusement d'une marmaille venue du village voisin admirer l'adresse du tireur expérimenté.

Sur le soir, le chasseur heureux consentira, après une sieste prolongée et une douche réhydratante, à faire part d'un marigot, la passée aux gangs, cet oiseau des sables au vol de bécaassine. A la rigueur, il ira attendre le gros phacochère qui sort de sa massive termitière à la tombée de la nuit. Après quoi, reposé et serein, scotch en main, il attendra patiemment l'heure du dîner en faisant une rétrospective.

Son pisteur, véritable maître de la case, aura, entre-temps, nettoyé fusil et carabine, confié aux lavandières son linge du jour. Après avoir toutefois vérifié qu'aucune mygale ou aucun petit scorpion jaune ne sera venu s'installer sous le matelas, vigilance que l'on ne peut pas trop négliger, dont, à vrai dire, ce n'est pas fondamentalement le métier.

**Lily Trotter**

LA DÉCOUVERTE DU KENYA SAFARIS au départ de NAIROBI. Vols directs en minibus, cars ou véhicules 4x4 avec hôtels sélectionnés dans chaque ville d'étape.

**Sacana TOURS AND SAFARIS**  
P.O. Box 20882  
13786/7 Telax 2325  
Nairobi Kenya

#### Carnet de route

Comment s'y rendre. Par avion bien sûr. Plusieurs lignes régulières existent desservies par plusieurs compagnies entre Paris et Dakar. En outre, des services sont effectués au départ de Mulhouse, Toulouse, Lyon, Bordeaux, Marseille si l'on passe par le canal de Jct Tours - chasse et pêche (19, avenue de Tourville, 75007 Paris), dont Michel Meïe, guide de chasse, est le directeur. Jet Tours (chasse-pêche) supervise plusieurs installations établies entre l'Atlantique et la frontière du Mali et créées par Sénégal-chasse. À la tête de chacune de ces installations se trouve un guide de chasse professionnel responsable de la gestion cynégétique du territoire sur lequel se trouve le campement. A la Kayanga, cité dans notre article, il s'agit de Jacques Moreau, guide fort connu de tous les chasseurs sénégalais. Neuf jours de voyage, dont six de chasse, coûtent de 8 860 F à 11 900 F de Paris à Paris selon les campements et les saisons.

Les accompagnateurs sont acceptés. Le permis de chasse coûte 950 F et doit être payé en sus sur présentation obligatoire du permis français. Le passeport en cours de validité est réclamé.

Armes. Il est recommandé d'apporter deux armes : l'une à canon lisse pour le petit gibier volant, l'autre à canon rayé pour le phacochère. Toutefois, l'armurerie du camp peut louer des carabines à qui le souhaiterait. Les calibres recommandés sont le 12 pour les armes lisses et le 300 WM pour la carabine. Les calibres courants européens sont tout à fait acceptables, mais il ne faut pas descendre sous le 7 millimètres pour les canons rayés. Actuellement, l'importation des munitions pour armes lisses est interdite par le Sénégal. On trouve à l'armurerie du camp tout ce qu'il faut comme plombs, et la cartouche

coûte environ 3,30 F pièce. Pour les carabines, il est conseillé d'apporter avec soi les munitions. Dans tous les cas, une autorisation d'entrée des armes est exigée. L'agence que vous aurez contactée en France se charge des formalités.

Quand ? La saison de chasse va pour le phacochère du 15 novembre au 30 avril et pour le petit gibier du 1<sup>er</sup> janvier au 30 avril. Le meilleur moment se situe entre le 1<sup>er</sup> février et le 15 mars.

Hébergement. Les installations sont construites par des huttes, dont les murs sont en dur avec généralement toilettes et douche intégrées. L'architecture est identique à celle des villages avoisinants. L'alimentation est généralement très soignée et composée bien équilibrée de gibiers tués. Toutefois, des légumes sont servis régulièrement ainsi que du poisson dans les camps situés près des rivières. Les nuits à l'aller et au retour sont passées à Dakar au Novotel, en bordure de la petite corniche.

Santé. Vaccination contre la fièvre jaune obligatoire. Un traitement antipaludéen préventif est souhaitable. L'infirmerie du campement peut faire face aux inconforts instantanés qui peuvent par ailleurs se déclarer. Consulter également son médecin ou son pharmacien si l'on est sensible aux changements de régime.

À voir. Tant à l'aller qu'au retour, on peut évidemment visiter Dakar. Lors du séjour dans les campements, les excursions sur les rives de la Gambie ou de la Casamance méritent d'être faites. On peut, par ailleurs, si le séjour se déroule dans l'est du pays, visiter le Niocolo-Koba, réserve de grands gibiers où l'on peut voir toute la faune africaine, de l'éléphant au lion et à l'hippopotame.

**HÔTELS**

LES VOIES VOYAGES



سكنا من الاجل

JEUX

échecs

N° 1215

EN PLEIN CŒUR

(Tournoi International de Poznan, 1986)

Blancs : SARWINSKY  
Noirs : PRZEWOZNIK  
Défense Nimzovitch.

1. e4 Cx6 15. Fa2 Tf8  
2. e5 Fd7 16. d5 (f) Fd7  
3. e6 Fc8 17. Fd2 (k) b6 (f)  
4. f3 Fb8 18. Fc2 (m) g6  
5. Ff4 19. Txe6 (n) Fx6  
6. Ff5 20. Dg6+ Bg8 (o)  
7. f4 g4 (a) 21. Dxe6+ Bg8 (o)  
8. e4d4 22. Dxe6 Dd4  
9. Fxe4 Cc6 (b) 23. Dg6+ Rg7  
10. e3 e7 (c) 24. Cc5 (p) Dd6  
11. Dd3 (d) 25. Ff6+ (q) Rxe6  
12. Fg5 Fg7 26. Ce5+ Rg6  
13. Fd4 (r) Tg8 (r) 27. Dd4 mat (r)

NOTES

a) Dans ce système du système Rubinstein, les Blancs jouent de plusieurs manières, une forte pression sur le centre ennemi et le réduire à un pion central isolé. L'échange des pions centraux peut être précédé de la sortie du C-D (7... Cc6).  
b) On joue le plus souvent 9... b6; par exemple, 10. Fg5, Fb7; 11. Dd3 ou 11. Dd2. Le fianchetto - D paraît ici plus souple.  
c) Après 10... Fxc3; 11. bxc3; la paire au F des Blancs peut devenir dangereuse.  
d) 11. Td1 est une autre possibilité. La sortie de la D est ici particulièrement efficace, premier déplacement. Td1 - Td1 qui permettra d'entreprendre une offensive au centre et sur l'aile - R. A noter que les Blancs ont un certain avantage spatial et contrôlent les cases g5 et e5; leur pion isolé est ne

représente dans cette phase du milieu de partie en aucune façon une faiblesse.

e) Une stratégie différente 11... a6; 12. Fg5, b5 laisse aussi les Blancs dans une position aigre. 13. Fa2, Fb7; 14. Ta-d1, Ta-c8; 15. Tf-d1. Malgré la solidité de la position des Noirs, les chances des Blancs sont réelles: 15... b4; 16. Ca4, bxc3; 17. bxc3, Da5; 18. Fx6, gxf6; 19. Ce4, Fxc5; 20. dxc5, Dxc5; 21. Fb1, f5; 22. Ce5 avec une forte attaque (Platz - Chalmers, 1958) 15... Cd5; 16. Cxd5, Fxg5; 17. Cb4; 18. a4, Fx4; 19. Dxd3, Dxb6; 20. Dg4, f7; 21. Txe6, f6; 22. Fxe6+; Rb8; 23. Fxc8 (Bondarovsky - Sokolsky, 1950).

f) 13. Tf-d1 est populaire; 13... b6; 14. Fb4, Ch5; cependant les Blancs répondent au mieux par 14. Fd4; 15. Fd6; 16. Fxd6, Dxd6; 16. d5, Cx4; 17. Cx4, Cxd5; 18. Fxd5, Cx4; 19. Dd7; 15. Fa2, Tf-d8; 16. b3, Td7; 17. d5 (Sanzo - Van Steen, 1977), Bc8; 18. Cc5; 19. Dxd5, Fx6; 15. Dxf3; 15. Dxf3, Dxd4; 16. b6.

g) On 13... Tf-d1, Tf-d1. Peut-être faut-il jouer d'abord par 13... Cd5; 14. Fxd5, Cxd5; 15. Fxd5, Cxd5; 15. Fd6; 16. d5, e6; 17. Fxd5, Tg8; 18. Cxg5, Dxc5; 19. Cb4, Dg6; 20. Cd6 avec un avantage aux Blancs (Furman - Velt-

mandar, 1953); 15. Fx67, Cx67; 16. Tf-d1, Tf-d1, bien que la supériorité positionnelle des Blancs soit claire.

h) Une position qui semble venir du Gambit - D, dans laquelle les Noirs ne doivent pas baisser leur garde. Le coup du texte, qui cède naturellement la case d8 à la T-R, est probablement un faux. La case d5 doit toujours être surveillée; le blocage simplificateur est nécessaire: 14... Cd5. Par exemple, 15. Fxd5, Cxd5 (et non 15... Fxg5; 16. F64, b6; 17. d5); 16. Df5, g6; 17. Dxd5, Dxd5; 18. Cx4; 19. Cxg5; 19. Cxg5, Tf-d8; 20. Ce7+; Cx67; 21. Txe7; Tf-d4; 22. Td-d1, Fxg2 (Pinter - Olafsson, Copenhagen, 1985).

i) Cette rupture thématique intervient à bon moment, déclinant un système. j) On 16... e6; 17. Fb1, Fd7; 17... C64; 18. Cxd5; 19. Fx67, Dxe7; 19. Td1, Dd6; 20. Ch5 et le Cf6 tombe. Après 16... e6 les Blancs peuvent également poursuivre par 17. Cx4; Cx4; 18. Cxd5, b6; 19. Fx7+; Rxf7; 20. Dd4+; Rb8; 21. Ch4, Cc5; 22. Dxc7, Txc7; 23. Fxe7+; Rxe7; 24. Txe3+; Rf6; 25. Td3+; Rg6; 26. Td1+ ou au plus par 17. Fx6, Fx6; 18. Cxd5, Fx6; 19. Cx4; 20. Dd6; 21. Cx4; 22. Td-d1, Fxg2 (Pinter - Olafsson, Copenhagen, 1985).

k) Cette rupture thématique intervient à bon moment, déclinant un système. l) On 16... e6; 17. Fb1, Fd7; 17... C64; 18. Cxd5; 19. Fx67, Dxe7; 19. Td1, Dd6; 20. Ch5 et le Cf6 tombe. Après 16... e6 les Blancs peuvent également poursuivre par 17. Cx4; Cx4; 18. Cxd5, b6; 19. Fx7+; Rxf7; 20. Dd4+; Rb8; 21. Ch4, Cc5; 22. Dxc7, Txc7; 23. Fxe7+; Rxe7; 24. Txe3+; Rf6; 25. Td3+; Rg6; 26. Td1+ ou au plus par 17. Fx6, Fx6; 18. Cxd5, Fx6; 19. Cx4; 20. Dd6; 21. Cx4; 22. Td-d1, Fxg2 (Pinter - Olafsson, Copenhagen, 1985).

m) Une défense qui spécule sur le cloisonnement du Roi mais qui ne peut réussir.

n) Et non 18. Fx67, Cx67 avec des suites favorables aux Noirs.

o) Sacrifice de démantèlement de la forteresse royale.

p) Si 21... Rg8; 22. Fx66 mat.

q) Compant la fuite du R au menaçant 25. F66 mat.

r) Troisième sacrifice de pion.

s) Un joli mat en plain échiquier.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1214

A.S. NASANIAN - 64 -, 1986

(Blancs : Rf1, Fb4, Fa2 et h5. Noirs : Rf3, Fc3, Pd5 et f2. Nulle.)

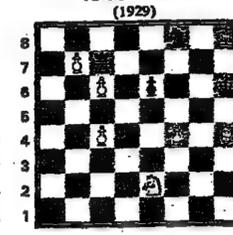
Le premier coup de cette étude n'est pas ordinaire.  
1. b6, Fxc6; 2. a4, Fg3; 3. e5, d4; 4. e6, d5. On voit de moins en moins comment les Blancs vont trouver leur salut.  
5. a7, Fxc7; 6. Fxc2, d2 et maintenant le pion d n'est plus arrêtée; l'idée de pat des Blancs ne semble pas aller bien loin.  
7. Fd1, d1=C (et non 7... d1=D ou T à cause du pat); et les Blancs semblent encore perdus: si 8. Fb4; Cc3+ et 9... Cg2+ avec gain du F; si 8. Fd2, Ff2; 9. Fg1, Cc3 suivi de 10... Cc4 avec gain; si 8. Fb7, Cc3+ et 9... Cg2+ avec gain du F.

Blancs une unique défense 8. Fc3, Ff2; 9. Fd2, Fb6; 10. Rd1 mat (et non 10. Fd1, Fd4; 11. Fa5, Cc3+; 12. Rd1, Fc3; 13. les Blancs sont en zugzwang).

On joue 7. Fd1, d1=F; 8. Fb4 (et non 8. Fa5, Ff2 suivi de 9... Fd2 mat); 9. Rd1 mat.

ÉTUDE N° 1215

A. SOLOVIEV (1929)



BLANCS (6) : Rb6, Cc2, Fc7, c6, c5, f4.  
NOIRS (4) : Rb6, Tc7, Cc8, Fc6.  
Les Blancs jouent et gagnent.  
CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1213

UN BOOMERANG

Les psychés sont sans arme dans ce jeu qui se joue contre son camp. Comment Collings est-il arrivé à ce point? Le PETIT CHELEM À PIQUE est-il possible?

Bridge hand analysis with card distributions for North and South, and a table of scores for different contracts.

Carreau pris par l'As du Carreau... Collings a-t-il eu une idée? Le PETIT CHELEM À PIQUE est-il possible?

Réponse: Collings avait laissé passer l'entame pour rectifier le compte... Sur le 9 de Pique, Ouest doit jeter un Valet pour garder la Dame de

Carreau (si non le 11 de Carreau deviendrait maître). Collings déjoue le 11 de Carreau (qui n'est plus utile), et c'est au tour d'Est de mettre bas les armes: pour ne pas libérer le 10 de Carreau du mort Est doit sacrifier le 9 de Trèfle. Alors Collings tire le Roi de Trèfle et l'As de Trèfle, puis il pose calmement sur la table son 6 de Trèfle, la deuxième levée de ce chelem qui contribuera à sa victoire dans ce tournoi individuel.

L'introuvable capture Remarque: John Collings, qui participe au Festival de Juan-les-Pins depuis une vingtaine d'années, est le champion qui a remporté le plus de victoires dans cette épreuve, et son palmarès dans le tournoi individuel. Pour

changer de partenaires toutes les semaines par l'ordre alphabétique (ce qui est exceptionnel).

En regardant les quatre jeux de cette donne, quel est le bricoleur qui croira que le contrat de 5 Trèfles peut être réussi? Or, si vous connaissez bien tous les secrets de la technique, vous devez faire onze levées!

Notre sur les échecs. Les annonces les plus simples abondent sans doute à SA:

Sud Nord  
1♠ 1♠  
2SA 3SA  
Mais si, sur la réponse de «1 Carreau», Sud fait la redemande de «3 Trèfles», le contrat final sera plutôt «5 Trèfles» ou même «6 Trèfles»; un chelem qui a de bonnes chances de réussir si les atouts sont 3-2, ce qui n'est pas le cas. De toute façon, sur la réponse de «1 Carreau» de Nord, l'annonce de «3 Trèfles» est une annonce redoublée qui veut parler. Celle de «2 SA» et de «3 Trèfles» en tout cas préférentielles à celle de «1 Carreau» qui paraît plus économique, mais qui est trop dangereuse.

dames

N° 295

CHAMPIONNAT DU MONDE

novembre, (Crouching)

Blancs : H. Kane (Belgique)  
Noirs : H. Kane  
Ouverture : Roonzberg

Table of chess match results between 1920 and 1980, listing players and their scores.

NOTES a) Sur l'acceptation du système Roonzberg, dont l'étude d'ensemble suppose une analyse préalable des quelques milliers d'analyses que les grands joueurs ont effectuées ce jour depuis la fin des années 40, les Blancs poursuivent aussi par 2... 39-33 ou 2... 39-33. Ainsi, au tournoi d'Amsterdam de juin 1980, dans la partie opposant T. Sijbrandts (Pays-Bas) à H. Diaw (Sénégal), le début fut 2... 39-33 (14-20); 3. 44-39 (20-24); 4. 20-20 (15-14); 5. 39-33 (19-23); 6. 50-44 (14-19); 7. 39-33 (10-14); 8. 37-31 (17-11);

Table of chess match results between 1920 and 1980, listing players and their scores.

NOTES a) Le maître sénégalais observe le silence, ce que le maître belge, Koussou, et le maître allemand, Wierama, lors du championnat du

monde 1982, fit un choix inattendu en attendant par 2... 39-33 (17-22); 3. 28-17 (11-22); 4. 37-32 (14-20) [non entrées dans une phase soignée]; 5. 41-37 (10-14); 6. 46-41 (5-10); 7. 39-33 (19-24); 8. 44-39 (14-19); 9. 50-44 (6-11); 10. 31-26 (10-14); 11. 32-28 (1-6), etc. [le Monde du 7 mai 1983].

b) Contrôle le centre, renforce la pression sur l'aile droite adverse et incite le conducteur des Blancs à se décaler. Le face-à-face? Oui, mais à son grand profit.

c) Ce coup neutralise les effets de la présence d'un pion à 26.

d) Prolongement agressif et le logarithme de 14... 18-22, ce coup intermédiaire, 42-37 car 20... 27-32; 21. 56-51 (12-41), N+ et 20... 47-41 ou 20... 49-44 en raison de (19-24), etc.

Coup de dame à la case 1 exécuté par son ancien champion du monde.

SOLUTION: 40-341 (24x30) 56-291 (23x24) 38-321 (27x20) 45-381 (34x32) 37x17 (12x21) 28x11, etc., +.

Un instrument indispensable pour progresser rapidement: l'organe officiel de la F.F.I.D. Onze numéros par an de vingt-cinq à vingt-six pages, comportant des analyses de parties de grands maîtres, de brillantes compositions placées dans les compétitions, des sélections de problèmes, des informations sur les tournois, championnats, concours, etc. Montant de l'abonnement annuel: 130 F pour la France et 170 F (par avion) pour l'étranger. Le règlement doit être établi à l'ordre de la Fédération française du jeu de dames et adressé directement à son secrétaire général: Henri MACCAUX, BP 113, 33041 Bordeaux Cedex. Se recommander du chroniqueur.

mots croisés

N° 444

Grid for crossword puzzle N° 444.

Horizontalement 1. Signes de liberté parfois gaucants. - II. Tendent. Chante le destin de proches voisins. - III. Ce que tu fais, petit... - IV. Calife. A votre gauche de haut en bas. - V. Pas très sophistiqué pour aller sur l'eau. A eu, ces temps-ci, du pain sur la planche. - VI. Avant le bi. On peut espérer qu'il sera bon. Répété, ce marque un triste état. - VII. Possessif. Quand on dit tout, on a affaire à un drôle de cochon. - VIII. Pour... Pour entrer. - IX. Brillé... de la foule. Quand on ne veut pas. - X. Vit en Haute-Provence. Quand il... bien. - XI. Présentant avant le resta.

Verticalement 1. C'est ce que craignent les chemins. - 2. Ont du goût. - 3. En un mot sont très riches. En deux mots sont victimes d'une erreur d'aiguillage. - 4. Rivière. Grecque dans les livres. Grec au gymnase. Adverbe. - 5. Aidé par le fil. On les trouve au bord de l'eau. - 6. Imposé sa présence. Nous transporte. - 7. Dans le Partibéon. Calme. - 8. Petit salaire. Un peu de mouvement, moteur arrêté. - 9. Se taille. Elles en ont tant vu! Article inversé. - 10. Pour qu'on ne les voie pas, ou alors, au contraire, on les fait. Un échantillon. - 11. Ne s'appelle pas ainsi chez Dante. Rivière. - 12. Provisoirement cachés.

SOLUTION DU N° 443 Horizontalement 1. Syndicalistes. - II. Pours. Amité. - III. Elle. Rapérent. - IV. Cassé. Vrai. - V. Aspirée. - VI. Agnelle. O. Do. - VII. Tac. Airelle. - VIII. Ereimes. Lem. - IX. Ud. Lina. Cédre. - X. Radiesthésie. Verticalement 1. Spectateur. - 2. Yole. Gardé. - 3. Nuissance. - 4. Dresse. III. - 5. Ir. Aplante. - 6. Carmélite. - 7. Aéroport. - 8. Laps. Es. - 9. Ice. Tol. Ce. - 10. Surveillés. - 11. Tiers. Eodi. - 12. Etna. Iré. - 13. Sédiformes. FRANÇOIS DORLET.

anacroisés

N° 444

Horizontalement 1. AERTUJ. - 2. AAGINOS. - 3. AEGHNT (+ 1). - 4. ACELNSU (+ 3). - 5. EIMORRTU. - 6. AALLPT. - 7. EDNUZZ. - 8. BEEIOST (+ 1). - 9. EIRNSS. - 10. BEFSSU. - 11. EIRSSIT (+ 5). - 12. ACEFILLU. - 13. DENNOR. - 14. EEEPRSS. - 15. ADEHLLS (+ 1). - 16. AHIILSSW. - 17. EMRTUJ. - 18. DEEIRNS. Verticalement 19. AMNOFST. - 20. ADIRITU. - 21. ABEOTU. - 22. EELSSIT. - 23. EENOST. - 24. EEEGIOST. - 25. AAEINORT. - 26. ADIRRS. - 27. ELLNTUJ. - 28. EEFILNR. - 29. AEIIMNS (+ 1). - 30. EEBOLSU (+ 1). - 31. CEORS (+ 1). - 32. CEIRRSU (+ 4). - 33. CEIMNSU. - 34. AEHLSU. - 35. EEDSSX. - 36. AEIINS. - 37. EELMSZ. SOLUTION DU N° 443 1. ORPHELIN. - 2. EROUE. - 3. SEXTUOR. - 4. MUTIQUE. - 5. LEO. - 6. CURIEUSE. - 7. EUSSER. - 8. ENGAMAT (MAGENTA, MANGÉAT). - 9. FONDONS. - 10. AUREBOL. - 11. DIALYSER. - 12. BICORNE. - 13. EMACIAS. - 14. ITERATIF. - 15. INSPIRE (PINIERES, EPINIERS). - 16. ONGULEE. - 17. AEROBIC. - 18. INSUTE. - 19. PREFORME. - 20. PANDORE (PONDERA). - 21. EDIFICES. - 22. GARANTE (ARGENTA, etc.). - 23. ISOMERES (REMOISES). - 24. LÉTHAL. - 25. INFUSE

Les anacroisés

Les anacroisés sont des mots croisés dont les définitions sont remplacées par les lettres du mot à trouver. Les chiffres qui suivent certains tirages correspondent au nombre d'anagrammes possibles, mais simplifiées sur la grille.

Grid for anagrams puzzle with numbers indicating possible anagrams.

(RNFUIS). - 26. EITRIQUE (RETIQUE). - 27. OREMUS. prière (MEURS, MOURES, REMOUS, MERGUS). - 28. SURINERA (URINERAS, RAINURES, REINURAS, RIUNERAS). - 29. ROQUEES, qui a des ongles, pour un poisson (GOUREES). - 30. ROLLIER, aisé à bleuir. - 31. CHERMINA (MACHINE). - 32. ELEGES (LIEGES). - 33. ASTASIE (ASIATIS).

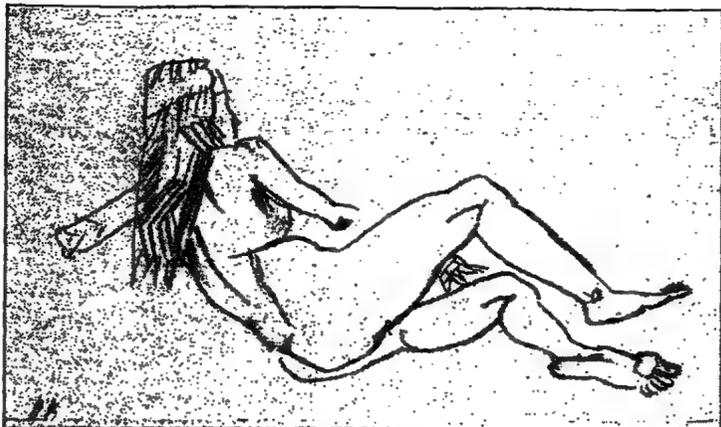
MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

ARTS

Une autobiographie de Kokoschka

« Ma vie »

L'autobiographie d'un peintre ne saurait rendre compte de l'œuvre. Surtout lorsqu'on a attendu l'âge de la vieillesse pour raconter sa vie...



Nu étendue, vers 1918

« On me dit d'écrire ma biographie, explique Oskar Kokoschka. Que signifie une biographie ? Je n'ai pas de dates à idéaliser... »

Ma Vie, qui a paru aux Presses universitaires de France, est le résultat de ce retour sur lui-même accompli par ce superbe provocateur qu'Adolf Hitler, autre peintre autrichien, qualifia d'« artiste dégénéré »...

qu'il fera la connaissance de Herwarth Walden qui publiera ses dessins dès le premier numéro de la revue Der Sturm.

En 1903, il fit jouer sa première pièce : Meurtrier, espoir des jeunes. L'affiche (reproduite sur la couverture de Ma Vie) est les Vénus en rage, but que le portraitiste ne put atteindre...

Ses portraits non plus ne remportèrent pas l'adhésion générale. « Ce qui choquait la société dans mes portraits, dit-il, ce n'était pas de deviner dans un visage, dans un jeu de physionomie, dans un geste, dans un regard, dans un langage, dans un langage imagé... »

Le lendemain matin, les policiers demandèrent à voir « le cadavre » et trouvèrent « le poupe étendu... »

Les charmes d'Alma Mahler

Quand il succombe aux charmes d'Alma Mahler, la veuve du compositeur, Kokoschka a vingt-six ans ; il ne nous dit presque rien sur cette passion, la grande passion de sa vie...

Me Vie, par Oskar Kokoschka, traduit de l'allemand par Michel-François Duret. Presses universitaires de France, 336 pages, 160 F.

Bonnard sur papier

Est-ce parce qu'il a aimé la couleur avant toute chose que Bonnard est un dessinateur qui semble détester le trait et le contour au point de les laisser se perdre dans un désordre de lignes filigranes ?

Reste le plaisir de mesurer les différences : le croquis et l'œuvre achevée, plaisir érudit, ou celui de suivre le jeu des influences, quand Bonnard, vers 1895, s'efforce de retrouver à la fois les leçons de synthétisme de Gauguin et l'exemple du maître Degas...

BEDOS Le disque du CIRQUE D'HIVER. En tournée à partir du 5 mars. Includes logo and promotional text.

« Negripub » à la bibliothèque Forney

Quand le Blanc rira jaune

Le thème était trop beau, trop évident, pour qu'on ne craigne pas le pire. Fatale erreur : l'exposition Negripub que propose la bibliothèque Forney offre la simplicité à l'exhaussement, l'intelligence à la discrétion, et l'émoussé à la sérénité...

MOGADOR A PARTIR DU 18 FEVRIER CABARET ADAPTATION FRANÇAISE ET MISE EN SCENE DE JEROME SAVARY. Includes show details and dates.

L'atelier Lacourière et Frélaud au SAGA

Un haut lieu de création graphique

Un des hauts lieux de la création graphique et qui n'entend pas vivre sur un passé prestigieux. Il expose au SAGA. Rien n'échappait à l'œil de Picasso, même pas cette porte ouverte, quand il déboulait, un jour de 1930, sur les pentes de Montmartre, Fernand...

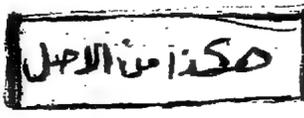
Il était revenu à la profession familiale après avoir, pendant cinq ans, arpenté les forêts du Gabon en quête de bois destinés à la fabrication des hélices d'avion... Avant de s'installer un peu plus haut sur la butte, il travailla à la Roseraie, boulevard Rochechouart, pour sa sœur Anne...

Les vétérans des années héroïques

Nombreux sont ceux qui en mémoire l'éblouissant défilé de vedettes que fut l'exposition de 1979 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris pour fêter les cinquante ans de l'atelier « Lacourière et Frélaud »...

Inaugurée le 16 octobre dernier, la galerie sautait la barre de Madeleine Lacourière, décédée le 26 juillet 1986, elle qui déjà, l'année du cinquantième, avait créé le prix Lacourière...

Hommage posthume : Roger Lacourière était mort en 1911. Fils et petit-fils de graveurs, né en 1892.



صكزا من الاجل

Culture

Ouverture de la Maison de l'architecture

L'exposition des quarante

L'architecture n'est plus un art...

L'initiative de l'ordre précède...

Voilà un singulier progrès. Pour nous en convaincre...

- (1) Unités pédagogiques d'architecture...

THÉÂTRE

« Les Désossés », de Louis-Charles Sirjacq

Une œuvre classique de la comédie, voire du vaudeville...

L'an passé, Sophie Louchevsky mettait en scène...

Sophie Louchevsky a réglé le spectacle au quart tour...

L'hommage à Louis Jouvet, acteur de cinéma...

DANSE

Patrick Dupond et le Ballet-Théâtre de Nancy

Le danseur seul, dans le Grand Théâtre de Nancy...

Six New-Yorkais à Paris

Geste noir

Aux Etats-Unis comme en Europe, une nouvelle danse...

L'engagement politique, plus ou moins avoué...

Communication

La polémique sur le prix de TF 1

Le ministère des finances précise les conditions de cession de la chaîne au bout de dix ans

Le ministère de l'économie et des finances dément l'étude par le gouvernement...

Les dispositions pourraient rendre plus difficile le changement de propriétaire de TF 1...

petits porteurs et le personnel, qui représentent 50 % du capital...

Les difficultés de la télévision américaine CBS et ABC annoncent des résultats en baisse

La chaîne américaine CBS annonce une baisse de 75 % sur ses bénéfices pour le dernier trimestre 1986...

deposer son bilan, laissant une ardoise de 24 millions de dollars...

M. Murdoch abandonne ses stations de radio et de télévision en Australie

La gigantesque bataille déclinée, il y a un mois, par M. Rupert Murdoch...

écrit dont il contrôle désormais les deux tiers du marché...

Poursuite du programme TDF 1-TDF 2

Le gouvernement tranchera fin février

M. Guyon-Beauchamps, président de l'Institut de France (TDF), vient d'être chargé...

pour les finances publiques de la poursuite de ce programme...

A 2 et FR 3 malades du soupçon

M. François Ponchelet, rédacteur en chef du Journal de 20 heures sur Antenne 2...

M. Lionel Jospin se « scandalise » d'une possible attribution de la présidence de la République

« Je tiens cependant à préciser, comme je l'ai fait vendredi dernier devant la rédaction...



سكننا من الاجل

Spectacles

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses. LA TEMPÊTE, Théâtre de la Ville, 19 h 30.

JARDIN D'HIVER (42-55-74-40), 21 h : Arrumanches. BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Femme sauvage.

Les salles subventionnées

Les jours de répétition sont indiqués entre parenthèses. OPÉRA (47-42-57-50), 19 h 30 : Elektra.

LA MOUETTE RIUEUSE (43-71-20-85), 20 h 30 : Rosina. OLYMPIA (47-42-35-49), 20 h : Les Femmes d'Alcazar.

Les autres

AMANDIÈRE (43-66-42-17), 20 h 30 : La Divina Commedia. ANTOINE (42-08-77-11), 20 h 30 : Héroïde.

LES CHANSONNIERS. CAYEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : L'Accroissement.

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones. ANTOINE (42-08-77-11), 20 h 30 : Héroïde.

LES CONCERTS. CRYSTE SCHAUB-AGNE, 20 h 30 : Récital.

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones. ANTOINE (42-08-77-11), 20 h 30 : Héroïde.

LES EXCLUSIVITÉS. LES ANDEUX A MATIORA (Sov., v.p.), 20 h 30 : Les deux frères.

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones. ANTOINE (42-08-77-11), 20 h 30 : Héroïde.

LES FILMS NOUVEAUX. AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones.

Le Monde Informations Spectacles 42-81-26-20. Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles.

Vendredi 13 février

En région parisienne

AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (48-36-16-20), 20 h 30 : Les Femmes d'Alcazar.

cinéma

BLUJE VELVET (A. v.a.) (7) : Gaumont Opéra, 19 h 30.

La Cinémaèque

CHAILLOT (47-44-24-24) 19 h : Dorothea de J. Mino.

Les exclusivités

LES ANDEUX A MATIORA (Sov., v.p.), 20 h 30 : Les deux frères.

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones.

Gennevilliers, 14e (43-27-84-50) : UGC Convention, 15e (48-28-42-27) : 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (43-75-79-79) : Imago, 19e (43-22-47-94).

LA LÉGENDE DE LA FORTERESSE DE SOURMAY (A. v.a.) (7) : Gaumont Opéra, 19 h 30.

PARIS EN VISITES

« Nouvelles restaurations des salons de maître de la maison », 14 h 45.

SAMEDI 14 FÉVRIER

« Les Catinettes », 15 heures, place Daubert-Rochereau, entrée (Arcs).

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones.

LES FILMS NOUVEAUX

AMAZONIA (43-74-22-77), 19 h 30 : Les Amazones.

CONFÉRENCES

Musée Guimet, place d'Iéna, 15 heures : « L'art du Tibet ».

Le Monde sur minitel LIVRES Les dernières critiques du Monde. Concours : comment écrivent-ils ? 36.15 TAPEZ LEMONDE

# Radio-télévision

## Vendredi 13 février

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

20.35 Variétés : Grand public.  
 22.00 La séance de 10 heures.  
 Avec Jean-Pierre, pour le Miraculé, et Roger Hanin, pour la Rambo.  
 22.30 Feuilletton : Helmet (8<sup>e</sup> épisode).  
 23.25 Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10<sup>e</sup> anniversaire.  
 23.30 Journal.  
 23.45 Magazine : Premier balcon.  
 0.00 TGF. Télévision sans frontières.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A2

20.30 Série : Deux filles à Miami.  
 21.20 Appostrophe.  
 Magazine littéraire de Bernard Pivot.  
 Sur le thème « Vrai la création générale ? », sont invités : Pierre Bonnaillier et Alain de Sélys (les Voix de la France), Michel Henry (la Barbarie), Bruno Lussato (Bouillon de culture), Philippe Solens (le cinéma abstrait) et Jean-Paul Enthoven, qui parlera de deux livres de E.M. Cioran : *Aveux et anathèmes*, *Des larmes et des solaires*.  
 22.35 Journal.  
 22.45 Club-club : le Signe du Non. Cycle les années 60.  
 Film français d'Eric Rohmer (1959), avec Jean Ehalt, Van Donck, Michèle Girardon, Jill Olivier, Paul Crauchet.  
 Un musicien américain, vivant en bohème à Saint-Germain-des-Près, tombe à la clocharde pendant l'été, après avoir cru faire un héritage.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR3

20.30 Feuilletton : Les aventuriers du Nouveau Monde.  
 21.30 Portrait.  
 Paul Bocuse.

22.25 Journal.  
 22.50 Prélude à la nuit.

### CANAL PLUS

21.00 Chânes : Il n'y a pas de fumée sans feu. Film français d'André Cayatte (1972). 22.55 Flash d'informations. 23.05 Chânes : Film américain de Michael Ritchie (1980). 0.55 Chânes : En plein cœur de New York. Film américain de Joseph Sargent (1983). 2.30 Chânes : Mascarade. Un film italien de Renato Castellani (1965, v.a.). 4.15 Chânes : Une fille dans la peau. Film français classé X de C. Roman (1983). 5.15 Série : Les superstars. 5.40 Les superstars du catch.

### LA « 5 »

20.30 Téléfilm : Mimi Minouche. 22.25 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.20 Téléfilm : Mimi Minouche. 2.15 Série : Kojak.

### TV 6

20.30 Live 6. 22.00 Côté court (courts métrages). 23.00 Chânes : Film italien de Luciano Visconti (1976), avec Gian Carlo Giannini, Laura Antonelli, Jennifer Orlandi. Ce dernier film de Visconti est inspiré d'un roman de Marcel Schwob : *La Galatée d'Amazone*. Il est consacré aux souvenirs qu'il nous laisse, et décevant par son aspect purement décoratif.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Tubulances : le sexe au placard ? 21.30 Musique : Black and blue. 22.30 Nuits musicales. 0.10 Du jour au lendemain.

### FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert (en direct de Stuttgart) : Fessanville op. 1, pour orchestre, de Weber; Sibon Fuchs Lieber, de Berg; Symphonie n° 6 en si mineur op. 74, de Tchaikowski, par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Gian-Luigi Gelmetti; sol. Ann Murray, soprano. 22.30 Les soirées de France-Musique.

## Samedi 14 février

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

17.05 Météo-mag.  
 De Patrick Drivet.  
 17.30 Feuilletton : Pause-café.  
 18.30 Série : Agence tous risques.  
 19.25 D'accord, pas d'accord.  
 19.35 Cooricoonby.  
 20.00 Journal.  
 20.30 Tirage du Loto.  
 Jeu : Intergame.  
 20.35 Gap contre Puy-Sat-Vincent.  
 22.05 Droit de réponse.  
 Émission de Michel Polak.  
 Revue de presse.  
 22.55 Journal.  
 0.10 Documentaire : Centre Georges-Pompidou, 10<sup>e</sup> anniversaire.  
 13. L'ère d'Or.  
 0.15 Ouvrez la nuit.  
 Série : Les Inscrutibles.

### DEUXIÈME CHAÎNE : A2

17.00 Série : Les enquêtes de Newington Steele.  
 Les comités de l'aventure.  
 Anapurna, arête Nord-Ouest; La rivière perdue de Geping Gill.  
 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.  
 19.10 D'accord, pas d'accord.  
 19.15 Actualités régionales.  
 19.40 Affaire suivante.  
 20.00 Journal.  
 20.30 Variétés : Champs-Élysées.  
 21.55 Série : Le voyageur.  
 Un si beau souvenir.  
 22.25 Les enfants du rock.  
 Le clip de la semaine; Rock report.  
 Rock-lyrics; chansons des années 60; Le maréchal; Alpha Blenny en concert.  
 0.00 Journal.

### TROISIÈME CHAÎNE : FR3

22.00 Journal.  
 22.25 Série : Dynastie.  
 La demande.  
 23.10 Magazine : L'art en tête.  
 23.40 Prélude à la nuit.

**13h30 SAMEDI VISION**  
 Présenté par Philippe Gilès

- ROC : production de beauté et de santé
- CEEI : l'actualité de sport
- NEW MAN : prêt-à-porter
- FIDELIAS : vos besoins
- Vidéo Vidéo... Les Arts

18.05 Théâtre : Comme il vous plait.  
 Cycle William Shakespeare (v.a.).  
 17.30 Jeu : Géométrie en herbe.  
 17.55 Dessin animé : Bucky et Pepito.  
 18.00 Flash d'informations.  
 18.15 Actualités régionales.  
 18.53 Dessin animé : Ulysse 31.  
 20.04 Disney Channel pour les tout-petits.  
 20.36 Disney Channel pour les jeunes et les moins jeunes.

22.00 Journal.  
 22.25 Série : Dynastie.  
 La demande.  
 23.10 Magazine : L'art en tête.  
 23.40 Prélude à la nuit.

### CANAL PLUS

14.00 Téléfilm : Les étages. 15.30 Cabot cadavre. 16.05 Série : Triage en herbes. 16.35 Série : Mr. Gun. 17.00 Série : Époux à la mode. 17.45 Téléfilm : Des détectives très spéciaux. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Top 50. 20.30 Rugby : Les équipes. 20.45 Rugby : championnats de France. Racing Club de France-Agen (en direct du Parc des Princes). 22.30 Flash d'informations. 22.40 Magazine français : Chânes. Réalisé par Jean-Pierre Jasson, Laurent Levy, Paddy Villiers et Arlette de Pogneret. 23.15 Chânes : Les Diables et film anglais de Ken Russell (1971). *En 1634, à Loudun, les nonnes du couvent des Ursulines, prises d'espérance collective, se défont possédées par le diable et accusent un prêtre. Ulysse Gravelin, de diabolisme et de sorcellerie, d'une authentique affaire historique, Ken Russell a tiré un film empreint de frénésie érotique, de démesure et d'outrances visuelles (les tortures). 1.10 Chânes : Penn d'ange. Film français de Jean-Louis Daniel (1986). 2.20 Chânes : Une fille dans la peau. Film français classé X, de C. Roman (1983). 3.30 Les dévies de Canal Plus. 4.20 Chânes : Film américain de Michael Ritchie (1980). 6.10 Musique : Tubes et transman.*

### LA « 5 »

17.25 Série : Shérif, fait-moi peur. 18.15 Série : Supercopter. 19.10 Série : Happy days. 19.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Thelma (Un assaut à chaque tournant). 21.40 Série : Arabesque. 22.35 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.30 Série : Thelma (Un assaut à chaque tournant). 1.40 Série : Arabesque.

### TV 6

17.00 Dessin animé : Les catcheurs du rock. 18.00 Variétés : Taux-son. 19.30 Série : Max la menace. 20.00 Jeu : Une page de pub. 20.30 Série : Insiders. 21.20 Série : A. Elchevici. 21.45 6 Toule.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Série noire : La gosse de Léonard, de Pt. Conf. 22.18 Documentaire : Ariel Doinès pour Un anniversaire. 22.30 Musique : Week-end musique, Berliozes, concert donné à la Comédie des Champs-Élysées le 16 juin 1986 par les Musiciens amateurs. 0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct du Grand Auditorium) : Symphonie pour clarinette basse, deux cors, harpe et tambour à cordes, op. 21, et quatre lieder, op. 13, de Weber; Don pour soprano et orchestre, de Bonici; W3A 6 M4, pour violon, alto et ensemble, de Messon; Parolles pour soprano et orchestre, de Mefano, suite de danses de Bartok, par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. Gilbert Amy; Le violon : Jacques Pua. 23.00 Les soirées de France-Musique.

Les programmes complets de radio et de télévision, accompagnés d'articles de présentation, de jugements, d'illustrations et de la liste commentée de tous les films, sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-mardi. Les émissions signalées ci-dessous par un triangle noir sont celles qui ont fait l'objet d'un article dans le dernier supplément. Les carrés placés après le titre des films expriment notre appréciation : □ Éviter □ On peut voir □ Ne pas manquer ■■ Chef-d'œuvre ou classique.

## Dimanche 15 février

### PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

8.00 Bonjour la France.  
 Journal présenté par Jean-Claude Bourret.  
 9.00 Zappa | Zappier.  
 Émission de Christophe Izard.  
 Avec les mariages d'Yves Brunier.  
 10.00 Série : Tarzan.  
 LA « 5 »  
 11.00 Trente millions d'amis.  
 Émission de Jean-Pierre Hurin.  
 Spécial sports.  
 11.30 Ski : Hockey sur glace : Voile.  
 12.25 Magazine Auto-moto.  
 Journal.  
 13.25 Série : Starsky et Hutch.  
 Avis de mort.  
 14.20 Variétés : A la folie, pas du tout.  
 Émission présentée par Patrick Favre d'Arves.  
 Avec Léo Ferré.  
 14.30 Sport dimanche.  
 Spécial Paris-Dakar.  
 15.30 Tiroir à Vincennes.  
 15.40 Sport dimanche soir.  
 Ski nordique : Coupe du monde à Oberstdorf; Patinage artistique; championnats (suite).  
 16.00 Variétés : A la folie, pas du tout (suite).  
 18.00 Série : Pour l'amour du risque.  
 19.00 Magazine : 7 sur 7.  
 Émission de Jean-Louis et Anne Sinclair.  
 Invité : André Fontaine.  
 19.55 Tirage du Loto sportif.  
 20.00 Journal.  
 20.30 Chânes : le Gardarmer de Saint-Tropez. Film français de Jean Girault (1964), avec Louis de Funès, Geneviève Grad, Michel Galabru, Jean Lefebvre.  
 Le nouveau chef de la brigade de gendarmerie de Saint-Tropez est pris dans d'extravagantes aventures. Le casseur de la brigade de la France profonde des années 60-70. ■■ tout ce qu'on peut dire encore, car, pour l'originalité du comique, on peut toujours chercher !

### DEUXIÈME CHAÎNE : A2

12.00 Magazine : D'un soleil à l'autre.  
 13.00 Diaboliques.  
 13.30 Forum RMC-FR 3.  
 14.30 Sports loisirs.  
 17.00 Amuse 3.  
 Boule.  
 17.25 Dessins animés.  
 17.55 Documentaire : Splendeur sauvage.  
 18.25 RFO hebdo.  
 18.55 Amuse 3 (suite).  
 19.45 Jeu : Cherchez la France.  
 20.04 Série : Benny Hill.  
 Les gendarmes de la musique.  
 Kad Sôhm. Symphonie n° 9, en do majeur, D. 944, de Schubert; Sérénade n° 6, en ré majeur, K. 239, de Mozart. Concert retransmis en simultané et en stéréo sur France-Musique.  
 21.45 Magazine : Caillera.  
 Le petit hebdo du polar.  
 21.55 Journal.  
 22.30 Cinéma de minuit : Fellini-Roma. Film italien de Federico Fellini (1972), avec P. Onofari, F. Fiorenzo (v.a.).  
 Rome selon Fellini : telle qu'il l'a connue à la fin des années 30, telle qu'il l'a vue, cinéaste, en 1972. Des années de l'inspiration qui devient onirique dans l'inspiration, la mise en scène. Rome, « ville éternelle », Rome, ville-mystère, ville-spectacle, réinventée par un créateur qui fascine sa propre et fulgurante création. C'est génial.  
 0.25 Prélude à la nuit.

### CANAL PLUS

7.00 Top 50. 7.40 Cahos cadavre. 8.05 Chânes : Dragées au poivre. Film français de Jacques Barthez (1963), avec Guy Bedos, Sophie Daumier, Jean-Pierre Marielle, Francis Blanche, Alexandra Stewart, Jean-Paul Belmondo, Simone Signoret, Marina Vlady. 9.35 Chânes : Excubitor. Film anglais de John Bourman (1981), avec Nigel Terry, Helen Mirren, Nicholas Clay, Charlie Langh, Paul Godfrey, Nicol Williamson. 12.00 Le croc-à-neige show. 12.05 Canaille plus. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Documentaire : Et si on partait. Des idées de voyages, d'aventures et de fêtes. 14.00 Cross international de l'Équipe. En direct du parc du Troublay. 15.15 Série : Les superstars. 15.40 Les superstars du catch. 16.40 Basket professionnel américain. 17.45 Chânes : E.C. E.G. Film américain de Dorian Walker (1984), avec Joséphine, Jean Lee. Un beau geste de la rue, porté par un bookmaker, prend dans un monde chic la place d'un fils de famille qui veut aller en Europe sans se fier avec sa famille. Les petites soeurs de la comédie américaine d'aujourd'hui. 19.30 Flash d'informations. 19.35 Ca cartonne. 19.38 Chânes : Sœurs froides. Film américain d'Alfred Hitchcock (1958), avec James Stewart, Kim Novak, Barbara Bel Geddes, Henry Jones, Tom Helmore, Raymond Bailey. 22.30 Flash d'informations. 22.40 Chânes : Météorites. Film américain de Charles Band (1983), avec Jeffrey Byron, Mike Preston, Richard Moll, David Smith, Kelly Preston. 0.00 Chânes : Fille sanglante. Film américain de Michael Ritchie (1980). Avec Michael Caine, David Warner, Arnie Kanter, Madrigal, Frank Middleton, Jeffrey Frank. 1.50 Chânes : Winchester à louer.

### LA « 5 »

7.30 Série : Happy days. 8.00 Dessin animé : Les Schtroumpfs. 8.50 Série : Kojak. 9.45 Série : Shérif fait-moi peur. 10.30 Série : Happy days. 10.35 Série : Star Trek. 20.30 Série : Thelma (Un assaut à chaque tournant). 21.40 Série : Arabesque. 22.35 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.30 Série : Thelma (Un assaut à chaque tournant). 1.40 Série : Arabesque.

### TV 6

14.00 Rediffusion : Les chevaliers à l'assaut; La grande vallée. 17.00 6 Toule. 19.00 N°1 & 2. 20.00 Série : Les gendarmes. 20.30 Série : Shérif fait-moi peur. 20.35 Série : Happy days. 20.35 Série : Star Trek. 20.35 Série : Thelma (Un assaut à chaque tournant). 21.40 Série : Arabesque. 22.35 Série : Kojak. 23.25 Série : Supercopter. 0.30 Série : Thelma (Un assaut à chaque tournant). 1.40 Série : Arabesque.

### FRANCE-CULTURE

20.30 Atelier de création radiophonique. Finlande. 22.30 Musique : Week-end musique, Berliozes (cf. samedi). 0.05 Clair de nuit.

### FRANCE-MUSIQUE

20.35 Concert. Cycle Karl Böhm. Symphonie n° 9 en ré mineur D 944, de Schubert; sérénade n° 6 en ré majeur n° 239, de Mozart, par l'Orchestre philharmonique de Vienne (en simultané avec FR3). 21.40 Concert. (à partir le 8 décembre 1986 en l'Église Saint-Louis-en-l'Île) : Concerts de Corchia, Joss, Frescobaldi, Cocchi, Hume, Guerrero pour Montserrat Figueras, Soprano, et Jordi Savall, viole da gamba et lra-viole. 23.00 Les soirées de France-Musique.

(Publicité)

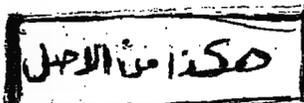
# EN UN MOIS FRANCE INTER GAGNE

## 1 276 000\* AUDITEURS

### 9 483 000\* AUDITEURS ÉCOUTENT CHAQUE JOUR

### UNE STATION DE RADIO FRANCE QUI DEVIENT LE 1<sup>er</sup> RÉSEAU DE FRANCE

\* Source Médiamétrie « Enquête 55 000 » Janvier 87.



55 من الاجل

# Informations « services »

## MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 13 février à 6 heures et le dimanche 15 février à 24 heures.

La France reste soumise à un flux océanique perturbé; la zone de pluie qui s'abaisse vendredi matin la Bretagne va s'étendre vers l'Est et traversera tout le pays samedi; elle sera suivie dimanche d'un temps frais et instable. Le dépression méditerranéenne advient toujours des masses d'air humide et instable sur l'est des Alpes et la Corse.

Samedi matin: le ciel sera souvent très nuageux ou couvert; des pluies se produiront du Massif Central à la Bourgogne, au Bassin parisien et au Nord; des averses de neige sont possibles sur le nord des Alpes; les éclaircies seront belles près de la Méditerranée, mais les nuages resteront présents sur la Côte d'Azur et la Corse.

Au cours de la journée, les pluies gagneront les régions du Nord-Est, du Jura et des Alpes; il neigera au-dessus de 800 mètres environ. A l'arrière de ces pluies, le temps sera instable avec éclaircies et accompagnées d'averses, plus fréquentes sur le Nord-Ouest, et surtout sur les Pyrénées, où il neigera dès le matin.

Le soleil brillera plus souvent sur l'Aquitaine, et près de la Méditerranée. Le vent d'ouest, dominant l'après-midi, soufflera assez fort près de l'Atlantique et de la Manche; le mistral et la tramontane continueront de souffler fort. Les températures minimales, en légère hausse, seront voisines de 2 à 5 degrés, 7 à 9 degrés près de la Méditerranée; quelques petites gelées sont encore possibles sur le Nord-Est.

L'après-midi, les températures atteindront 7 à 10 degrés sur la moitié nord, 11 à 15 degrés sur la moitié sud.

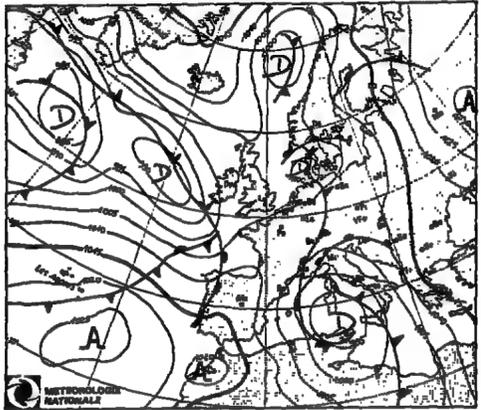
Dimanche: un temps très instable et plus frais va prédominer. Le matin, les nuages, abondants sur toutes les régions de l'Est, donneront de la neige en montagne. Plus à l'ouest, nuages et éclaircies se partageront le ciel en donnant parfois quelques averses.

Au cours de la journée, les éclaircies deviendront prédominantes de la Bretagne à la Normandie et à l'Aquitaine; quelques averses de neige sont toujours possibles sur les Pyrénées.

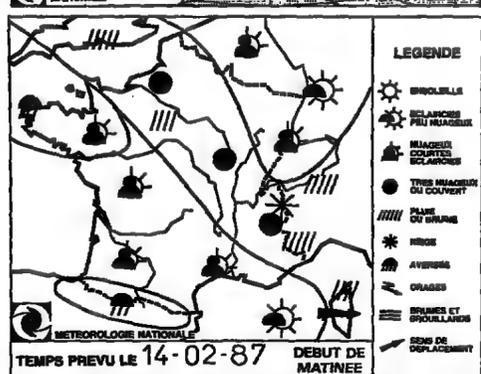
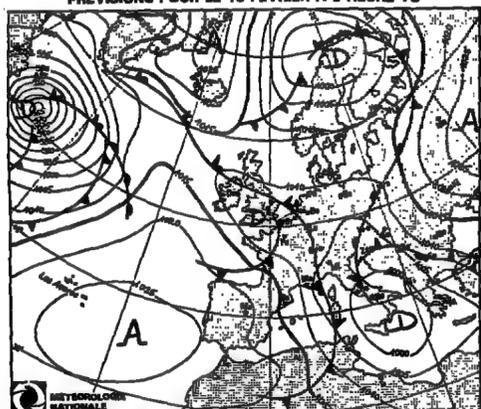
En revanche, les nuages abondants donneront de fréquents averses sur la moitié est du pays; il neigera en montagne au-dessus de 500 mètres. Le mistral et la tramontane dégrèleront le ciel près du golfe de Lion, mais la Provence et la Côte d'Azur resteront exposées à des nuages et à quelques pluies.

Le vent de nord prédominera; les températures seront au-dessus de 2 à 3 degrés par rapport à la veille.

### SITUATION LE 13 FÉVRIER 1987 A 0 HEURE TU



### PRÉVISIONS POUR LE 15 FÉVRIER A 0 HEURE TU



### TEMPÉRATURES maximales - minimales et temps observé

Valuers extrêmes relevées entre le 12-2 à 6 h TU et le 13-2-1987 à 6 h TU

FRANCE		TOUTES		LOS ANGELES	
ALGER	13 9	N	1	18	14
BARCELONE	11 4	N	2	18	14
BELGRADE	11 0	D	1	18	14
BOMBAY	7 1	N	1	18	14
BRAZILIA	2 1	P	1	18	14
CAIRO	9 2	P	1	18	14
CHENNAI	7 1	P	1	18	14
CHONGQING	6 2	D	1	18	14
COLOMBO	7 2	D	1	18	14
GUANGZHOU	11 1	C	1	18	14
HANOI	7 1	C	1	18	14
HONGKONG	7 2	C	1	18	14
KUALA LUMPUR	12 5	P	1	18	14
MADRID	11 1	P	1	18	14
MANGHAI	11 2	B	1	18	14
MUMBAI	13 2	D	1	18	14
NEW DELHI	8 2	D	1	18	14
OSAKA	11 2	B	1	18	14
SEAOUL	6 1	C	1	18	14
SINGAPOUR	11 1	C	1	18	14
TOKYO	6 1	C	1	18	14
YOKOHAMA	6 1	C	1	18	14

■ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France; ■ heure légale moins 1 heure en hiver. (Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

## PHILATÉLIE

### Médecins et biologistes

La galerie des personnages célèbres s'enrichit, le 23 février, de six portraits de médecins et biologistes: Bernard Halpern, Eugène Jamot, Jacques Monod, Charles Richet, Jean Rostand et Alexandre Yersin. Alexandre Yersin est né en 1863 à Lavaux (Suisse). En 1887, il est externe à l'hôpital des Enfants-Malades à Paris et se consacre au développement du bacille tuberculeux expérimental connu depuis sous le nom de «tubercule type Yersin». En 1891, il devient médecin du service de santé colonial. Envoyé en 1894 par le gouvernement français à étudier en Chine l'épidémie de peste bubonique, il découvre le bacille, le 11 juin 1894.

Jacques Monod (1910-1976) passe une licence de biologie à Paris et participe à l'avant dernière expédition du *Pouquot-Pas* au Groenland avec Charcot en 1934. En résumé, ses découvertes successives de la biologie au niveau moléculaire, Jacques Monod en tire les conséquences philosophiques dans le *Hasard et la Nécessité* où il affirme l'existence d'un Dieu dans l'univers. Comme président du mouvement Choisir, il prend part à la lutte en faveur de l'avortement. En 1970, il est nommé directeur de l'Institut Pasteur. Il obtient le prix Nobel de médecine et physiologie avec François Jacob et André Lwoff en 1965.

Le 21 et 22 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris; le 21 et 22 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris; le 21 et 22 février, de 9 heures à 18 heures, au bureau de poste temporaire ouvert au Musée de la Poste, 34, boulevard de Vaugirard, 75015 Paris.

### BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement aux 11 et 12 février 1987. Elles sont communiquées par l'Association des maîtres des stations françaises de sports d'hiver (A.M.S.F.), 140-170 rue de Valenciennes, 75008 Paris, qui diffuse aussi ces renseignements sur télécopieur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

- SAVOIE, HAUTE-SAVOIE**  
 Les Arns: 75-190; Notre-Dame-de-Bellecombe: 50-100; Bonneval-en-Ar: 100-130; Courmayeur: 45-164; Chambéry-Mont-Bianc: 45-200; La Chapelle-d'Abondance: 70-125; Châtel: 102-160; La Clusaz-Magnif: 45-170; Combloux: 30-130; Les Contamines-Montjoie: 40-160; Le Corbier: 60-110; Courmayeur: 120-175; Courmayeur: 65-135; Fassinia: 102-205; Flumet: 60-90; La Grande-Bornand: 75-140; Les Houches: 20-150; Megève: 50-100; Les Menuires: 65-220; Méribel: 65-165; Morzine-Avoriaz: 40-150; La Norma: 40-110; Peisey-Nantonnay: 45-130; La Thuillaz: 120-190; Pralognan-La Vanoise: 90-120; Fraz-de-Lys-Sommand: 80-140; Fraz-sur-Arly: 35-100; La Rosière: 115-200; Saint-François-Longchamp: 40-100; Saint-Gervais-le-Bertin: 60-135; Les Sables: 115-185; Samoens: 45-100; Tignes: 153-215; La Toussuire: 100-130; Val-Cenis: 40-80; Valfréjus: 50-90; Vallières-Gallibier: 100-150; Valmeinier: 80-100; Val-Thorens: 150-210.

- ISÈRE**  
 Alpe du Grand Serre: 50-85; Auris-en-Oisans: 80-95; Annéchy: 50-100; Courmayeur: 60-90; Lans-en-Vercors: 50-90; La Combe-Grenard: 80-120; Les Deux-Alpes: 75-220; Les Sept-Laux: 33-90; Saint-Pierre-de-Chartreuse: 25-90; Villars-de-Lans-Corrençon: 60-100.

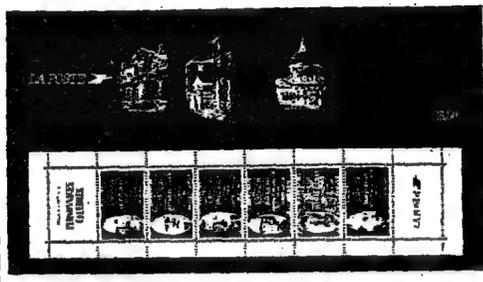
- ALPES DU SUD**  
 Allos-le-Saignes: 70-100; Auron: 90-120; Beuil: 55-75; La Colmanne-Val-François: 60-90; La Four-d'Allos: 60-80; La Motte: 100-130; Montgenèvre: 50-70; Orcières-Merlette: 50-80; Les Orres: 50-100; Pra-Loup: 50-80; Risoul-1850: 70-90; Le Saizet: 40-100; Superbalcon: 25-70; Superbalcon: 70-90; Valberg: 60-80; Vaujany: 45-75.

- PYRÉNÉES**  
 Les Angles: 50-110; Les Angles: 20-90; Aragnouet: 25-90; Barèges: 20-145; Cauterets-Lys: 80-180; Font-Romeu: 25-30; Gourette: 20-150; Luz-Ardiden: 55-145; La Mongie: 50-110; Pyrénées-2000: 45-45; Superbagneres: 30-120.

- MASSIF CENTRAL**  
 Les Mont-Dore: 15-50; Super-Besse: 15-40; Super-Lioran: 10-15.
- JURA**  
 Métabief: 30-105; Les Rousses: 70-100.

- LES STATIONS ÉTRANGÈRES**  
 Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays. Allemagne: 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél.: 47-42-04-38; Autriche: 111, rue Saint-Homère, 75001 Paris, tél.: 45-08-50-28; Belgique: 47-42-78-57; Italie: 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél.: 42-66-66-68; Suisse: 11 rue de Scribe, 75009 Paris, tél.: 47-42-45-45.

Les mots croisés dans «Le Monde sans visage» page 18



1894, le bacille responsable de la maladie, qui porte aujourd'hui son nom, *Yersinia pestis*. Revenu à Paris, il met au point avec Calmette et Barmet la sérothérapie antipestique. En 1903-1904, il fonde le Hanoi Institute de médecine. Il meurt en 1943 à Nha-Trang.

Charles Nicot (1850-1935) acquiert une formation de naturaliste et de chimiste chez Wurtz, Berthelot et Marey. A trente-huit ans, il est professeur de physique. En 1902, avec Portier, il découvre l'antipyrine, le contraire de la prothérapie: un choc, parfois mortel, peut immédiatement succéder à l'ingestion d'une dose minime d'un corps bien toléré à dose élevée quelques semaines auparavant. Dans ce phénomène, ce n'est pas l'intensité de l'agression exotérique qui crée le danger mais la réponse de l'organisme modifiée par un contact antérieur, dit préparant. Ainau suit l'immunologie clinique qui va à Charles Richet le prix Nobel en 1913.

Eugène Jamot est né à La Borie (Creuse) le 14 novembre 1879. Il s'inscrit à la faculté de médecine où il suit les cours pendant ses heures de liberté, tout en étant professeur adjoint au lycée de Montpellier. Il soutient en 1908 sa thèse de doctorat. Il part en 1914 comme sous-directeur de l'Institut Pasteur de Braxelles. A partir de 1916, il livre une bataille de quinze années contre la trypanosomiase, ou maladie du sommeil, propagée par la mouche tsé-tsé. Cela lui vaut d'être proposé pour le prix Nobel de médecine. En 1936, il se retire à Sardent (Creuse) où il meurt dans une condition vulgaire de la pauvreté, le 24 avril 1937.

## EN BREF

**SOLIDARITÉ - Népal.** - L'Association française d'aide pharmaceutique au Népal (AFAPN), association à but humanitaire régie par la loi de 1901, se charge depuis un an et demi d'envoyer des colis de médicaments et du petit matériel médical et chirurgical distribués sur place dans les hôpitaux et dispensaires locaux les plus démunis. Déjà 1 tonne de médicaments sont arrivés à destination. L'AFAPN recherche des bénévoles pour les aider, en se chargeant de transporter quelques colis à Katmandou, en lui faisant parvenir des médicaments non périmés et du petit matériel médical et chirurgical ou en lui apportant un soutien financier par des dons ou subventions.

## LE WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 14 février  
 Dyonot, salle 9: tapis.  
**ILE-DE-FRANCE**  
 Nanterre, 14 h: tableaux, bijoux, meubles.  
**PLUS LOIN**  
 Beauvais, 14 h 30: tableaux anciens, bijoux, argenterie; Aix-en-Provence, 9 h 30: cannes, livres, fénelons; 14 h 30: argenterie, bijoux, armes et meubles; dix-huitième siècle; Marseille, 14 h 30: mobilier, dix-septième, dix-huitième et dix-neuvième siècles, bijoux, tableaux; Villeneuve-sur-Rhône, 15 h: mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles; Vire, 14 h 30: gravures anciennes; La Roche-sur-Yon, 14 h: mobilier régional et rustique, dix-neuvième siècle; Compiègne, 14 h: livres anciens et modernes; Grasse, 14 h 30: mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles, argenterie, bijoux, fénelons; La Rochelle, 14 h: livres anciens et modernes.

Dimanche 15 février  
 Soaux, 14 h 30: tableaux anciens et modernes, bijoux, argenterie, meubles; Rambouillet, 14 h: Extrême-Orient; Chartres, 14 h: instruments scientifiques; Provins, 14 h: timbres-poste; Versailles (Château-Légers), 14 h: archéologie, Extrême-Orient; l'Isle-Adam, 14 h 30: tableaux modernes, meubles, fourrures, linges de maison.  
**PLUS LOIN**  
 Vire, 14 h 30: gravures du dix-septième au dix-huitième siècle; Belfort, 14 h: mobilier ancien, rustique et de style; Arles, 13 h 30:

armes blanches; le feu du dix-neuvième siècle, mobilier ancien; Arvins, 14 h 30: bijoux, tableaux anciens, mobilier provençal fin dix-huitième siècle; Grasse, 14 h: Extrême-Orient; Blois, 14 h: tableaux, dons atelier de Maurice Orange; Argentan, 14 h 30: bijoux en or, argenterie, mobilier, dix-huitième et dix-neuvième siècles; Cognac, 14 h 30: meubles régionaux, vins; Châlons-sur-Marne, 14 h: bijoux anciens, fénelons, dix-huitième et dix-neuvième siècles, et grands vins; Rouen, 14 h 30: appareils photos anciens.

**FOIRES ET SALONS**  
 Lyon - La Part-Dieu; Bordeaux-Lac; Paris (porte de Versailles); Salon du vieux papier et des collections; Rétromobile 1987, Paris, 1987.

**LOTTO**

21 25 34 40 44 48

22

2 988 245,00 F

152 735,00 F

10 805,00 F

160,00 F

15,00 F

LA REVUE DU

**Le MINTEL**

Ce mois-ci une grande enquête sur les délinquants du Mintel

**LE MINTEL SUR ECOUTES**

Le Car

BERTHE SOLDES

# Le Carnet du Monde

Le Monde  
CADRES

REPRODUCTION INTERDITE

## Décès

- Tunis

M<sup>me</sup> Cherifa Ben Othman, son époux, M. Nourredine Ben Othman, M. Mohamed Ben Othman, M. Habib Mezali, M. Abbas Bahri, M<sup>me</sup> Jellia Bahri, M<sup>me</sup> Alla Ben Othman, M<sup>me</sup> Thouraya Mahjoub, M<sup>me</sup> Hadia Mezali, Les familles Ben Othman, Esmail Bahri, Mahjoub, Mezali, Kallal,

ont la douleur de faire part du décès de leur époux, frère, père, beau-père et grand-père.

Mohamed BEN OTHMAN, hommes de lettres et d'art.

survivent dans sa quatre-vingt-troisième année, le 5 février 1987, dans la piété et la prière.

Sa foi était profonde.

M. Claude Halphen, son épouse, M<sup>me</sup> Bertrand Halphen et leur fils, Adrien, ses enfants et petit-fils, M<sup>me</sup> Joëlle Piaton et ses enfants, ses filles et ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Milla, sa sœur, M. et M<sup>me</sup> Etienne Halphen, ses beaux-frères et belles-sœurs, Et toute la famille.

ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Suzie HALPHEN, née Labrousse,

survécant le 5 février 1987. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

Résidence R. Lavielle, BP 169, 93304 Cergy-Pontoise Cedex.

M<sup>me</sup> Jean Jacques, son épouse, M<sup>me</sup> Françoise Jacques, sa fille, M. et M<sup>me</sup> Pierre Jacques et leurs enfants, ses frères, beaux-sœurs, neveux et nièces, Et toute la famille.

ont la douleur de faire part du décès de M. Jean JACQUET, professeur agrégé de microbiologie à l'université de Caen, directeur honoraire de l'Unité d'enseignement et de recherches des sciences de la vie et du comportement des Streptococcus, membre de l'Académie d'agriculture et de l'Académie vétérinaire de France, membre de l'Académie nationale de médecine,

survécant à Paris, le 12 février 1987.

La levée du corps aura lieu le mardi 17 février, à 9 heures, à l'Hôpital Cochin, 12, rue Méchain, à Paris-14.

29, rue de la Barrière-Saint-Marc, 45400 Fleury-les-Aubrais, 32, rue des Côtes-de-Vaux, 87700 Combs-Sainte-Henri.

- M. et M<sup>me</sup> Georges Laferrère et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Pierre-Richard Tinière, leurs enfants et petits-enfants, Sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de M<sup>me</sup> Albert LAFERRÈRE,

survécant le 8 février 1987, à quatre-vingt-neuf ans.

Les obsèques ont eu lieu à Paris, dans l'intimité familiale.

Sous-préfète de Brant, 3, rue Permezel, 29200 Brant.

- M<sup>me</sup> Lucien Lemoine, son épouse, M. et M<sup>me</sup> Serge Laveray, M. et M<sup>me</sup> Bernard Lemoine, ses enfants, Valérie et Anne Laveray, Bertrand et Thibault Lemoine, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de M. Lucien LEMOINE,

survécant le 9 février 1987. Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

15, rue de la Chapelle, 75015 Paris, 33, boulevard Beaumais, 75016 Paris, 27, rue Saint-Sulpice, 75006 Paris.

- Le docteur Marc Levesque, professeur à la faculté, radiologue des hôpitaux, M<sup>me</sup> Brigitte Levesque, M. et M<sup>me</sup> Eric Robert,

ont la douleur de faire part du décès de Patrick LEVESQUE,

survécant brutalement le 30 janvier 1987, dans sa vingt-deuxième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité, en l'église de Vanves-sur-Seine.

M<sup>me</sup> Lucien Martial, son épouse, M<sup>me</sup> Armand Martial, sa belle-sœur, et ses enfants et petits-enfants, M<sup>me</sup> Paulette et leurs enfants, Les familles Souhiron, Raymond et Mathis,

ont la douleur de faire part du décès de M. Lucien MARTIAL, peintre de la marine, prix de Rome, conseiller de la Légion d'honneur, officier de l'ordre national du Mérite, officier des Palmes académiques, officier militaire, croix de guerre 1914-1918,

survécant le jeudi 12 février 1987, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 17 février, à 10 h 30, en l'église du Val-de-Grâce, rue Saint-Jacques, à Paris-5.

L'inhumation aura lieu ultérieurement à Saint-Colombe (Nièvre), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Alfred-Stevens, 75009 Paris, 150, avenue du Maine, 75014 Paris.

- On nous prie d'annoncer le décès de M. Lucien MOREL, ingénieur des Arts et Métiers,

survécant le 11 février 1987, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sochaux, sa paroisse, le jeudi 12 février. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Lorient (Morbihan).

De la part de : M<sup>me</sup> Paule Morel, son épouse, Eric, Florence et Sophie, ses enfants, Céline, sa petite-fille, M<sup>me</sup> Joseph Caudal, sa belle-sœur, M. et M<sup>me</sup> Robert Caudal, ses beaux-frères et belles-sœurs, Et de toute la famille.

4, rue Enghe-Maison, 92330 Sochaux.

- Les familles Villard, Estefane Nehme, Acar Nehme, Garitas, Khalil, Hlilon, Zeinoun et Alloune, en France, en Liban et à l'étranger,

ont la douleur de faire part du décès du regretté, Antoine Estefane NEHEME,

survécant à Lavore (Tunisie), le 8 février 1987, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

« La juste fleur comme le cèdre du Liban. »

- M. et M<sup>me</sup> Wlornik-Aronson et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. André PRESTON, directeur de la Légion d'honneur,

survécant le 8 février 1987, à quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

28 bis, rue Bonnard, 75014 Paris.

- M<sup>me</sup> Jean-François Raoult, ses enfants, Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de Jean-François RAOULT, professeur de géographie à la faculté de Lille-1, directeur de l'IFER de la Terre,

survécant le 8 février 1987, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

4, rue de Préjlan, 59155 Faches-Thummesnil.

Anniversaires

- M<sup>me</sup> Roger Jacob rappelle à tous ceux qui l'ont estimé et aimé le souvenir de son époux, Roger JACOB,

décédé le 14 février 1986.

Soutenances de thèses

- Université Paris-I, samedi 28 février, 9 heures, salle Appartenance Décastral (Centre Panthéon), M. Georges Koukoulas : « L'évolution des rapports collectifs du travail en Grande-Bretagne depuis 1968. »

- Université Paris-V, mardi 2 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Gardès : « Argent et symbolique. Essai sur l'argent signe des échanges et l'argent signifiant pour l'inconscient. »

- Université Paris-IV, mercredi 4 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Claude Nierès : « Les villes en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle : Conditions et formes du développement urbain. »

- Université Paris-IV, jeudi 5 mars, à 14 heures, salle des Actes, M<sup>me</sup> Ebtissam A. Malek née Shafik Hanna : « Le mythe et son interprétation sociopolitique dans le théâtre français de l'entre-deux-guerres. »

- Université Paris-IV, jeudi 5 mars, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M<sup>me</sup> Marie-Dominique : « Mythe et symbole dans la Divine Comédie. »

ment à Saint-Colombe (Nièvre), dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

7, rue Alfred-Stevens, 75009 Paris, 150, avenue du Maine, 75014 Paris.

- On nous prie d'annoncer le décès de M. Lucien MOREL, ingénieur des Arts et Métiers,

survécant le 11 février 1987, dans sa cinquante-sixième année.

La cérémonie religieuse a été célébrée en l'église Saint-Jean-Baptiste de Sochaux, sa paroisse, le jeudi 12 février. L'inhumation a eu lieu au cimetière de Lorient (Morbihan).

De la part de : M<sup>me</sup> Paule Morel, son épouse, Eric, Florence et Sophie, ses enfants, Céline, sa petite-fille, M<sup>me</sup> Joseph Caudal, sa belle-sœur, M. et M<sup>me</sup> Robert Caudal, ses beaux-frères et belles-sœurs, Et de toute la famille.

4, rue Enghe-Maison, 92330 Sochaux.

- Les familles Villard, Estefane Nehme, Acar Nehme, Garitas, Khalil, Hlilon, Zeinoun et Alloune, en France, en Liban et à l'étranger,

ont la douleur de faire part du décès du regretté, Antoine Estefane NEHEME,

survécant à Lavore (Tunisie), le 8 février 1987, à l'âge de soixante-dix ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

« La juste fleur comme le cèdre du Liban. »

- M. et M<sup>me</sup> Wlornik-Aronson et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. André PRESTON, directeur de la Légion d'honneur,

survécant le 8 février 1987, à quatre-vingt-cinq ans.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

28 bis, rue Bonnard, 75014 Paris.

- M<sup>me</sup> Jean-François Raoult, ses enfants, Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de Jean-François RAOULT, professeur de géographie à la faculté de Lille-1, directeur de l'IFER de la Terre,

survécant le 8 février 1987, à l'âge de cinquante et un ans.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale.

4, rue de Préjlan, 59155 Faches-Thummesnil.

Anniversaires

- M<sup>me</sup> Roger Jacob rappelle à tous ceux qui l'ont estimé et aimé le souvenir de son époux, Roger JACOB,

décédé le 14 février 1986.

Soutenances de thèses

- Université Paris-I, samedi 28 février, 9 heures, salle Appartenance Décastral (Centre Panthéon), M. Georges Koukoulas : « L'évolution des rapports collectifs du travail en Grande-Bretagne depuis 1968. »

- Université Paris-V, mardi 2 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Michel Gardès : « Argent et symbolique. Essai sur l'argent signe des échanges et l'argent signifiant pour l'inconscient. »

- Université Paris-IV, mercredi 4 mars, à 14 heures, salle Louis-Liard, M. Claude Nierès : « Les villes en Bretagne au XVIII<sup>e</sup> siècle : Conditions et formes du développement urbain. »

- Université Paris-IV, jeudi 5 mars, à 14 heures, salle des Actes, M<sup>me</sup> Ebtissam A. Malek née Shafik Hanna : « Le mythe et son interprétation sociopolitique dans le théâtre français de l'entre-deux-guerres. »

- Université Paris-IV, jeudi 5 mars, à 14 h 30, salle Louis-Liard, M<sup>me</sup> Marie-Dominique : « Mythe et symbole dans la Divine Comédie. »

Une année scolaire aux U.S.A. avec Eurolangues 15 à 18 ans Famille + High School Plus de 18 ans Collège documentation sur demande 35, bd des Capucines 75002 Paris Téléphone (1) 42.61.53.35

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine : SINFESI INFOPARC Directeur General, TIMKEN, ARMOR, CHARGEURS S.A., CONTROLLER, GROUPE EGOR.

## L'IMMOBILIER

appartements ventes, locations meublées demandées, bureaux, locaux commerciaux, A LOUER ENTREPOT, L'AGENDA, Antiquités, Tapis, Jeune fille au pair, Luminaires, Réparation.

QUOTIDIEN REGIONAL RECHERCHE UN SECRETAIRE DE REDACTION, Placements, Responsables, Demandes d'emploi.

BERTEIL SOLDES 3, PLACE ST AUGUSTIN 75006 PARIS 7, RUE DE SOLFERINO 75007 PARIS

VENTE DES ORDINATEURS PERSONNELS IBM CONCURRENCE DELOYALE D'UN DISTRIBUTEUR NON AGREE. Le 14 mai 1986, le Tribunal de Commerce de Paris a rendu un jugement dans lequel il a été déclaré que la S.A.R.L. LA SECRETAIRERIE n'a pas la qualité de distributeur agréé des ordinateurs personnels de marque IBM.

سكنا من الالهي

سكنا من الالمان

# Economie

## REPÈRES

### Grande-Bretagne

#### Hausse du chômage...

Après cinq mois consécutifs d'amélioration, le chômage en Grande-Bretagne, qui avait baissé de 11,3 % en novembre, est repassé à 11,3 %, représentant 3,29 millions de personnes sans-emploi. Après les statistiques de novembre, les statistiques de décembre ont montré une augmentation de 300 sans-emploi, après des baisses de 25 700 en décembre, 21 400 en novembre, 26 400 en octobre.

#### ... et des salaires

Les salaires ont baissé de 0,1 % en fin d'année, outre-Manche, avant de reprendre leur rythme habituel. Les salaires ont baissé de 0,1 % en fin d'année, outre-Manche, avant de reprendre leur rythme habituel. Les salaires ont baissé de 0,1 % en fin d'année, outre-Manche, avant de reprendre leur rythme habituel.

de 18,5 %, contre l'emploi des demandeurs, qui ont dépassé 2 800 000 personnes, et le salaire des employés (130 000 francs), le salaire des agents de change (100 000 francs), qui dépouillent les ordres, n'a pas varié sur 10 jours de ces demandes, mieux qu'étaient les salaires et au mieux (sans indication de cours) et un prix égal ou supérieur à 480 F. Le samedi 13 février, le salaire des pourchasseurs dans le secteur réglementaire de 4 %, 25 % des demandes pouvant vraisemblablement être satisfaites à un cours voisin de 500 F. Les 258 000 titres offerts proviennent, très certainement, de détenteurs de certificats d'investissement parisiens émis au début de 1986 pour plus de 11 milliards de francs, dans le cadre de l'opération, qui a permis l'opération, aurait été plusieurs milliards de millions de francs ces derniers mois, afin d'éviter un effacement des titres.

### Salaire horaire

#### + 1 % de pouvoir d'achat en 1986

Les salaires horaires ont augmenté de 0,5 % au quatrième trimestre 1986, contre 0,7 % au troisième trimestre et 1,1 % au deuxième trimestre. L'année, le salaire horaire a augmenté de 3,2 % depuis janvier 1986, soit un gain de pouvoir d'achat de 1 %. Selon une enquête, l'indice des salaires horaires a augmenté de 0,1 % au quatrième trimestre 1986, et de 0,4 % sur un an.

### Bourse

#### L'action Paribas très demandée à 480 F

Pour son premier jour en Bourse, l'action Paribas a été cotée à 480 F, une plus-value de 40 F par rapport à son cours de 440 F.

### SOCIAL

#### L'ouverture des banques le samedi

### L'accord du Crédit lyonnais divise les syndicats

L'Association française des banques (AFB, patronat) devrait le vendredi 13 février, à l'occasion du coup d'envoi des négociations salariales 1987, l'ouverture d'une discussion de branche sur l'aménagement du travail et les modalités d'ouverture des guichets.

L'accord signé sur ce thème par le Crédit lyonnais par la CFDT (35 % des salariés professionnels) et le SNB-CGC (23 % des salariés de la banque) a suscité une vive réaction. Ce mardi, la CGT a lancé une journée d'action dans la banque, une grève du Crédit lyonnais à laquelle se sont associés FO, CFDT et les sections CFDT. Grève annoncée avant que les revendications salariales par la CFDT sur l'ouverture des guichets.

Pourquoi un tel accord à partir de cet accord du Crédit lyonnais, que le SNB-CGC a envoyé individuellement à ses 41 000 salariés, qui n'auraient pas eu le droit de le signer ? L'immédiat accord sur le personnel d'embauche, le préambule de l'accord affirme que « les aménagements... »

Dans cette hypothèse, les aménagements devront être l'objet d'une information au niveau local et d'une concertation avec les partenaires sociaux. Mais il s'agit d'aménagement de certaines dispositions contractuelles ou réglementaires, ce qui devra entraîner au préalable, dans le cadre des quatre-vingts établissements du Crédit lyonnais, la signature avec les syndicats d'accords dits dérogatoires (et dans certains cas pour pas être dérogatoires, les négociations représentant plus de 50 % des inscrits).

Plusieurs aménagements sont envisagés : élargissement de l'application journalière d'ouverture, fonctionnement de certaines agences 6 jours sur 7, points de vente supplémentaires, horaires d'ouverture des caisses commerciales (comme cela a été prévu en septembre 1985 à l'espace Casino de Villefranche-sur-Saône, aux termes d'un accord signé par le SNB-CGC et FO). Lorsque les sujets sont importants, il est appelé « en priorité au personnel volontaire ».

En tout état de cause, les salariés ont droit à deux jours de

heures hebdomadaires consécutifs incitant le dimanche et les contreparties peuvent prévoir une réduction de la durée de la semaine de travail ou des congés supplémentaires. Dans une lettre aux syndicats, le 21 janvier, M. Musseau, directeur des relations sociales, a précisé qu'en l'absence de avantages économiques escomptés et de la situation de la concurrence, la réduction de temps de travail pourra être « de l'ordre d'une heure, voire de deux heures, par semaine ».

L'ouverture du Crédit lyonnais est d'autant plus exemplaire qu'il introduit pour la première fois une dérogation aux horaires de 1937, en application de la loi sur les 40 heures, à partir d'une possibilité légale de dérogation par accord d'entreprise ou d'établissement par l'ordonnance du 14 janvier 1987. Le Crédit lyonnais va négocier par accord local ce qui existe parfois sans publicité d'autres banques, comme par exemple la Société générale, qui pratique des dérogations sur les horaires d'ouverture le matin à Orléans, Saint-Etienne, Givet, Rueil-Malmaison, etc.

Il n'en demeure pas moins que l'opposition est vive. La CGT a lancé un « référendum » en région lyonnaise auprès de 6 500 salariés pour évoquer l'opposition à la loi sur les 40 heures. La CFDT, qui n'a pas d'équipes locales pour négocier, parle de « grève » ou de « désobéissance » de la vie familiale. Mais les signatures des syndicats sont importantes : la CGT, à Marseille, à Lyon mais aussi dans certaines sections parisiennes - despartisans de l'accord. Quant à la fédération CFDT des banques, elle pourrait le 24 février signer cet accord après avoir dans un premier temps, en d'un accord d'entreprise, donné un avis favorable à la signature.

Le SNB-CGC a lui-même été désavoué par ses salariés qui s'est estimé « contraint » le 12 février, de « dénoncer la signature hâtive apposée » par le syndicat. Juridiquement, cependant, une fois que le syndicat d'entreprise, à partir de son représentant ou du titulaire d'un mandat, a signé un accord, il est tenu de l'exécuter. La CGC aujourd'hui et la CFDT demain iront-elles jusqu'à sanctionner les dérogatoires syndicaux. « Quoi qu'il arrive, affirme M. Gil, délégué national CFDT, je ne renoncerais pas ma signature ».

MICHEL NOBLECOURT.

### ÉTRANGER

#### La réunion du comité monétaire des Douze

### Renforcer le SME pour mieux dialoguer avec Américains et Japonais

BRUXELLES Communautés européennes Un correspondant

L'exercice de réflexion qu'a engagé, jeudi 12 février, à Bruxelles, le comité monétaire des Douze et qui devrait durer deux mois vise à consolider un système monétaire européen (SME) en crise, et dont on a pu craindre, à la mi-janvier, qu'il fût en perte de vue. Il cherche par la même occasion à relancer la coopération économique et monétaire. Provoqué par une agression extérieure, à savoir la chute programmée du dollar, il a pour objet de trouver les moyens qui permettront aux pays de la Communauté, si l'agression se répète, de mieux préserver leur cohésion. Mais, d'une manière qui n'est peut-être qu'un apparence paradoxale, il est également conçu pour faciliter la tâche à ceux qui, des deux côtés de l'Atlantique, sont bien plus qu'un simple concurrent actif. Autrement dit, les membres du groupe des Cinq (le G5) devraient retrouver le chemin de l'Hotel Plaza.

Les travaux qui débutent trouvent leur origine dans le mécontentement des Etats membres devant le fait que le réajustement monétaire au sein du SME. Les ministres avaient alors invité les autorités compétentes à regarder d'un peu plus près le fonctionnement du SME. C'est ce

mandat que le comité monétaire commença à exécuter, le mémorandum transmis jeudi par la France n'étant conçu et préparé que comme une contribution, parmi d'autres à venir, pour alimenter le débat.

En janvier, les ministres des finances ont en le sentiment déplaisant de devoir procéder à chaud, dans des conditions de dramatisation dangereuses, à un ajustement des taux de change imposé par le marché, mais que les évolutions respectives des performances économiques des pays de la Communauté ne justifiaient pas. Ils n'ont pu alors que constater que, avant cet épisode désagréable, les pays européens n'avaient pas répondu de manière coordonnée aux dérives provoquées par la dégringolade du dollar. Bref, le système allait à vau-l'eau, ou presque. La catastrophe - c'est-à-dire la remise en cause par le marché les 14 et 15 janvier du réajustement opéré le 12 - avait été frôlée de justesse, et l'obligation évidente des Etats membres était donc de renforcer la capacité de résistance extérieure du SME.

#### Pilotage concerté

Un pilotage concerté et plus serré des politiques monétaires exige qu'on sache à peu près où l'on veut aller. On voit donc ressurgir dans le texte français - qui s'en étend - l'idée de plages de référence ou de

zones cibles. Il s'agit, en termes simples, de définir des emplois par M. Balladur, de discuter, et si possible de se mettre d'accord, sur les niveaux auxquels il serait souhaitable que se stabilisent les relations entre le dollar, le yen et les monnaies européennes, au premier rang desquelles bien sûr le mark.

Les Français, qui commencent les réflexions de l'Allemagne à l'égard d'une telle approche, récusent tout esprit de système. Vous avez raison, expliquent-ils en substance, il n'est pas question d'administrer les monnaies. Mais nous nous trouvons, en raison de la situation économique et politique aux Etats-Unis, dans une période un peu exceptionnelle où l'on dit à peu près n'importe quoi sur les parités de demain. Il serait donc opportun que nous fassions calmement connaître notre opinion.

Il est difficile, dira-t-on, de stabiliser les relations avec le dollar si on n'a pas l'accord au moins implicite des Etats-Unis, et un aspect des choses n'est bien sûr pas oublié, la préparation ordonnée par les Européens d'un débat avec les Américains peut faciliter un tel arrangement.

Pour améliorer les chances de défense des relations de change que le Douze peut-être, leur avis le plus raisonnable, il vaut mieux, c'est évident, renforcer le SME et d'abord ce qui démontre la condition préalable de son bon fonctionnement, à savoir une satisfaction des politiques économiques. Les Français, qu'on pourrait ouvrir la réflexion sur l'indicateur de divergences, un des instruments imaginés par les auteurs du SME, mais qu'ils ne veulent pas utiliser.

Il est de détecter aussitôt que les divergences dans l'évolution des monnaies du SME, d'en rechercher les causes, et de les corriger. Dans le même esprit, de façon plus générale, on croit à Paris que les Européens pourraient reprendre utilement à leur compte, et pour leur propre usage, le système imaginé à Tokyo en juin 1986 lors du sommet économique occidental, d'une batterie d'indicateurs économiques : croissance, inflation, emploi, chômage, taux d'investissement, taux d'intérêt et, sûr, taux de change. La convergence des politiques économiques constitue le fait obligé de la stabilité du SME. Elle est bien ressentie de la sorte, mais pour l'instant chacun en tient compte de son côté, sans trop dialoguer avec le voisin sur ce qu'il fait et comment il le fait. On converge sans parler. Les Français suggèrent que la concertation devienne une. Elle pourrait s'organiser, au niveau du comité monétaire, organisé

discrètement qui jouit d'une certaine autonomie par rapport au reste de l'appareil institutionnel de la Communauté.

Les accords, c'est-à-dire les périodes d'effervescence sur les marchés, sont inévitables, le mécanisme de change du SME est précisément conçu pour en amortir les effets. Les Français demandent qu'il soit appliqué à l'écoulement. A tous les yeux, le système qui a été dévalué entre Noël et le 12 janvier était le plus mauvais pour tous : lorsque le mark a commencé à fortement grimper et le franc français à être attaqué, les Allemands n'ont pas réagi.

Pour, lorsque notre monnaie a été libérée à son plancher alors que le leur se situait au plafond, ils ont été tentés d'intervenir pour ne pas sortir des rails du SME.

Les règles actuelles excluent les monnaies fortes de toute participation à des interventions préventives. Les Français trouvent que c'est une erreur, que les débordements de janvier, les interventions considérables auxquelles a été obligé en fin de parcours la Bundesbank, ont en fait été évités par un débat avec les Américains peut faciliter un tel arrangement.

PHILIPPE LEMAITRE.

#### Au Nigeria

### Le gouvernement s'oppose à la Banque centrale sur la monnaie

Le système d'enchères hebdomadaires qui, depuis septembre 1986, permet chaque semaine d'établir la parité de la monnaie nigérienne, le naira, par rapport au dollar a fait apparaître, le jeudi 12 février, de sérieuses divergences entre l'équipe gouvernementale et la Banque centrale.

Cette dernière était intervenue pour faire baisser la devise à 3,50 naira pour 1 dollar, alors que les premières opérations d'inscription visaient à 3 naira le dollar. Une intervention annulée automatiquement par l'équipe au pouvoir. Cette réévaluation de fait de 30 % du naira par rapport à la précédente enchère hebdomadaire va à l'encontre de la politique suivie par l'Institut d'émission international mais a été accueillie avec satisfaction par certains hommes d'affaires nigériens.

### FINANCES

### Le Crédit national cherche à réorienter et à diversifier ses activités

Le durcissement du climat de la concurrence et la délégitimation de son statut par le Crédit national à adapter sa stratégie à ses nouvelles conditions de marché. En particulier, la disparition progressive des prêts bonifiés par l'Etat, qui sont revenus de 85 % des prêts alors initiés les autorités compétentes à regarder d'un peu plus près le fonctionnement du SME. C'est ce

Sur les 108 milliards de francs d'investissement que le Crédit national a contribué à financer en 1986, 13 milliards de francs ont été versés à court terme en 1986, 90 % employant moins de 500 salariés, 66 % moins de 100, tandis que 32 % des concours globaux allaient au tertiaire contre 17 % en 1985 et 12 % en 1984.

Enfin, le Crédit national développe, maintenant, une activité directe d'investissement en fonds propres, pour satisfaire les besoins croissants des entreprises dans ce domaine du haut de bilan. Créée au début de 1986, cette activité a démarré rapidement : 160 dossiers ont été déposés, une vingtaine d'opérations décidées pour 100 millions de francs, auxquels il faut ajouter les 50 millions de francs de Crédit national, et 20 millions de francs de Sofinest (Électronique et Informatique).

### Nouvelles inculpations à Wall Street

La justice américaine a prononcé trois nouvelles inculpations des opérateurs de Wall Street, accusés d'avoir réalisé, illégalement, des millions de dollars de profits pour le compte de la firme de courtage new-yorkaise Kidder Peabody and Co. Soit mis en cause : M. William Wigton, directeur adjoint de cette firme, M. Timothy Tabor, directeur qui

avait quitté Kidder Peabody pour la grande société de courtage Merrill Lynch, et M. Robert Freeman, chef arbitrageur de Goldman Sachs and Co. Les inculpations sont celles qui ont été prononcées ces derniers mois pour opérations similaires illégales, la plus importante ayant été celle de M. Ivan Boesky, qui doit payer 100 millions de dollars d'amende.

Dans le cadre de la loi sur les sanctions pour les conduites en état d'ébriété (le titre du 1986), il est interdit d'une manière ou d'une autre d'être sous l'influence de la consommation de boissons alcoolisées dans le cadre de la conduite d'un véhicule. En réalité, ce n'est pas la loi qui est appliquée à la reprise qui ont été instituées à cette date, le port de la ceinture de sécurité étant obligatoire depuis 1987, aux places avant des véhicules, à la ville comme en zone campagne.

### A TRAVERS LES ENTREPRISES

#### Année noire pour Schlumberger

1986 restera une année noire dans les annales de Schlumberger : le groupe a eu de plain furet le maximum de pertes et affiche une perte de 2,02 milliards de dollars l'an passé (contre un bénéfice de 351 millions de dollars en 1985) pour un chiffre d'affaires (hors Fichtel) de 4,94 milliards de dollars, en baisse sur 1985 (6,02 milliards de dollars).

Ces chiffres reflètent des charges exceptionnelles de 1,74 milliard de dollars en 1986 (dont 1,46 milliard dans les services pétroliers) et la perte de 363 millions de dollars subie par la filiale Petrobild semi-conducteurs en cours de cession au japonais Fujitsu.

M. Even Beird, le nouveau président reste pourtant confiant : selon lui, les mesures de restructuration prises en 1986 aideront l'entreprise à atteindre son principal objectif qui est de retrouver une situation bénéficiaire en 1987.

#### Chronopost prend 10 % du marché de la messagerie

Créé par la Poste (66 % du capital) et la compagnie TAT (34 %), Chronopost (SFMI), qui a créé un service accéléré Chronopost, a réalisé, en 1986, sur ses premières années de fonctionnement un chiffre d'affaires de 123 millions de francs, un million d'acheminements et un léger bénéfice. M. Guy Méné, son PDG, estime que sa société dispose désormais d'outils puissants - 3 000 bureaux de poste en France, la flotte de TAT gr-de l'Aéroposte de vingt-quatre heures tout objet de moins de 25 kilos en France et à New-York par exemple, expédiés par les entreprises ou par les particuliers. Il pense faire passer la part de mar-

ché de Chronopost de 10 % à 25 % et doubler son chiffre d'affaires en 1987.

#### Une cour d'appel confirme la condamnation de Texaco

La cour d'appel de l'Etat du Texas a confirmé, le jeudi 12 février, le jugement condamnant le groupe pétrolier Texaco à verser une amende de plus de 10 milliards de dollars à la municipalité de Pensacola. Le cour a condamné Texaco à verser de 11,1 à 10,2 milliards de dollars (63 milliards de francs). Texaco avait été condamné en 1985 pour avoir, par des manœuvres illicites, empêché la société Penzoil de racheter une autre compagnie pétrolière, Getty Oil, absorbée ensuite par Texaco.

**CHALLENGES**  
LE MAGAZINE DE VOTRE RÉUSSITE PROFESSIONNELLE  
COMMENT LES ENTREPRISES DETECTENT LEURS FUTURS "CRACKS"

**Le Monde**  
sur minitel  
**L'ACTUALITÉ EN DIRECT**  
Paris : les premiers  
3615 TAPEZ **LEMONDE**

**ODOUL** AGENT DE domoco  
**Garde-meubles**  
42 08 10 30  
16, rue de l'Atlas - 75019 Paris

Affaires

Rapprochement franco-allemand dans l'énergie nucléaire

(Suite de la première page.)

C'est la deuxième année consécutive qu'EDF n'a commandé aucun réacteur. Cette évolution se fait sentir financièrement. Ainsi KWU, après avoir facturé dans le nucléaire (KWU fait aussi des centrales thermiques) pour 11,4 milliards de deutschemarks en 1984-1985 (environ 34 milliards de francs), n'a pu obtenir que le tiers de cette somme l'an passé. Et il ne lui reste qu'une dizaine de réacteurs à livrer (dont deux n'ont toujours pas de permis de construire).

Quant à FRAMATOME, si les commandes des périodes fastes continuent de faire tomber sur de l'argent dans ses caisses, au fur et à mesure du rattachement des centrales au réseau (il lui reste à livrer dix-huit réacteurs), son horizon s'obscurcit (le Monde du 6 février).

Et pourtant, à tort ou à raison, tous les industriels sont persuadés qu'il y aura une reprise des ventes dans les années 90. Comme le disait récemment à l'Exposition le patron de Siemens : « A moyen terme tout le monde aura besoin de centrales nucléaires qui fournissent une énergie propre et fiable. Même dans les pays industrialisés il va falloir procéder au remplacement des centrales classiques installées dans les années 50. Il n'est donc pas question de nous séparer de cette activité qui a été jusqu'à présent une réussite. »

Tenir devant donc le leitmotiv des quelques grands constructeurs mondiaux. Tenir, cela signifie concevoir les structures, le plus souvent pour réduire fortement les effectifs (d'où la réorganisation actuelle des activités « énergie » de Siemens). Cela veut dire aussi se battre sur les marchés des services (entretien, maintenance, fourniture du combustible de quelque trois cent soixante-dix réacteurs en activité).

Français et Allemands sont ainsi en train de discuter avec les Soviétiques pour les aider à rendre leurs centrales plus sûres ; avec une longueur d'avance pour KWU, qui a

déjà renforcé les sécurités d'une centrale vendue par l'URSS à la Finlande. Mais sur un contrat potentiel de plusieurs milliards de francs - seule « retombe » positive de Tchernobyl pour l'industrie, - les Français espèrent être présents, même si, après des conversations techniques à la mi-janvier, ils n'ont pas vu cet espoir se confirmer lors de la réunion de la grande commission franco-soviétique des 22 et 23 janvier.

Tenir, c'est aussi diversifier ses activités. KWU a récemment acheté le nucléaire d'EXXON pour prendre pied sur le marché américain du combustible (où les Français ont réchassé une remarquable percée grâce à la filiale américaine de la COGEMA) ; tandis que FRAMATOME cherche des occasions jusque dans l'agro-alimentaire.

Un avenir pour les 600 MW

Tenir, c'est enfin préparer les prochains nécessaires à une éventuelle reprise du marché : les industriels pensent que le 600 MW est de ceux-là. Il y a déjà plusieurs années que les constructeurs y travaillent. Sous l'égide de l'EPRI (Electric Power Research Institute) aux Etats-Unis, un programme de développement de tels réacteurs est en cours depuis la fin de 1984. Westinghouse, General Electric et Babcock and Wilcox participent à ce programme qui doit aboutir en 1989.

De son côté FRAMATOME a, dès 1981, avec l'aide de Techno-Atom et d'EDF, dessiné un réacteur PWR (à eau pressurisée) de 600 MW qui a été soumis aux autorités de sûreté en 1983. Quant à KWU, elle menait des recherches analogues.

Malgré le développement et la construction d'un prototype d'un tel produit coûtent cher. Voilà pourquoi depuis plusieurs mois les deux sociétés, sans la moindre interven-

tion gouvernementale, sont entrées en contact pour voir si elles pourraient coopérer. Une initiative qui nécessite un rapprochement des techniques, une rentabilité éventuelle et une standardisation, notamment des règles de sécurité.

Les industriels américains mettent en avant des arguments économiques : la part de la construction en usine serait plus importante, la standardisation des pièces et de la sécurité et un amortissement, sur un plus grand nombre de ventes, des coûts indirects de conception et d'ingénierie abaisseraient les prix. On murmure cependant que le projet franco-allemand est plus difficile à faire économiquement que techni-

quement, notamment face au chert. Mais surtout le marché serait plus large. Il permettrait de substituer des petits réacteurs aux centrales thermiques classiques (dont les plus importantes sont des 600 MW) sans modification des réseaux de distribution d'électricité. Cela n'intéresse ni la France ni l'Allemagne, mais peut-être, en Europe, des pays comme la Suisse, les Pays-Bas, l'Irlande, l'Espagne ou le Portugal.

Aux Etats-Unis, cela pourrait amener au nucléaire des petites compagnies d'électricité qui n'y sont pas encore. Enfin, s'ouvrirait plus largement le marché du tiers-monde

(de dix à quinze pays d'ici à l'an 2000) que l'on croyait condamné par Tchernobyl. Cette catastrophe n'a-t-elle pas au moins démontré les difficultés humaines de l'exploitation ?

Enfin, comme le reconnaît un responsable français, cette « coopération franco-allemande est la seule façon de créer un standard européen et, à terme, de relancer l'industrie nucléaire dans certains pays d'Europe ». Et, de fait, les deux constructeurs ont soumis, la semaine passée, leur projet à la commission franco-allemande de sûreté. Quand on se rappelle les inquiétudes exprimées par les Verts allemands sur la sécurité des réacteurs français, ce

rapprochement ne peut qu'être bénéfique.

Tout cela suppose, bien sûr, que les calculs à terme des industriels soient justes, qu'aucun accident ne vienne, dans les pays occidentaux, endeuiller de nouveau un pays nucléarisé, que les populations ne jugent pas trop élevé le prix éventuel à payer à l'atome civil, qu'enfin les pays du tiers-monde parviennent à un stade de développement tel que leur vendre un réacteur ne soit pas un pari incertain. Même si l'on ne peut que se féliciter de cette coopération industrielle franco-allemande, il y a décidément un certain nombre de « si » dans cet avenir-là.

BRUNO DETHOMAS.

Une standardisation inévitable des règles de sûreté

Malgré le récent intérêt affiché par certains pays, comme l'Indonésie, pour des réacteurs d'une puissance plus modeste (600 mégawatts) que ceux du parc électronucléaire français, il n'existe pas, à l'heure actuelle, de prototype d'un tel modèle en fonctionnement. Tout est à faire ou presque, même si l'est vrai que les bureaux d'études des grands constructeurs mondiaux, américains et européens, ont depuis un certain temps déjà les plans de telles centrales dans leurs cartons. Il y a trois ans, par exemple, l'Institut de protection et de sûreté nucléaire (IPSN) avait donné son avis sur un projet de 600 mégawatts que Framatome lui avait présenté.

Le constructeur français de centrales nucléaires ne part donc pas les mains vides dans l'aventure que le gouvernement indonésien lui propose de partager avec l'allemand KWU. Seulement voilà, la réunion des compétences des deux industriels implique le lancement d'un certain nombre de travaux complémentaires pour que « collent bien ensemble » les morceaux que les deux parties ont à se partager. S'il peut être dit que la responsabilité de la centrale nucléaire sera

du ressort de Framatome et que l'ingénierie générale, le bâtiment réacteur, les auxiliaires ou la récupération d'énergie seront plutôt de celle de KWU, il est clair que l'ensemble devra avoir l'aval des services de sûreté français et allemands.

Cela suppose que soit définie avec précision l'installation que souhaitent les Indonésiens. Car, en dépit des travaux antérieurs réalisés par chacun des deux industriels, un certain nombre de choix vont devoir être faits. Ainsi, la circulation de l'eau sous pression du réacteur se fera-t-elle par l'intermédiaire de deux ou de trois boucles de refroidissement ? Y aura-t-il dans le bâtiment réacteur, contrairement à ce qui existe dans les réacteurs allemands, un circuit d'aspersion destiné en cas d'incident à faire baisser la température et la pression dans l'enceinte mais aussi, comme le disent les spécialistes, à rabattre l'odeur qui pourrait s'échapper ?

Ne va-t-on pas opter dans ce type de centrale pour un nouveau système de sécurité permettant une injection massive d'eau, directement dans le cœur du réacteur, en cas de rupture du circuit de refroidissement ? Reprendra-

t-on pour cette centrale certaines des pièces - notamment les générateurs de vapeur - utilisées par les 1400 mégawatts français ? Quant aux éléments combustibles placés dans le cœur, prendra-t-on ce qui existe déjà pour éviter de nouvelles et coûteuses études ? A l'énumération de ces quelques points, on conçoit donc bien qu'il ne sera guère possible de vendre une telle centrale sans avoir tout passé au revu.

Dans ce contexte, il paraît évident que les services de sûreté des deux pays dirigés, côté allemand, par M. Adolph Birkhoff et, côté français, par M. François Cogné, vont avoir, dit un spécialiste, « un rôle difficile et important à jouer ». D'autant plus difficile que, même si les deux organismes ont « une philosophie de base et une approche de la sûreté analogue », chaque pays a ses habitudes industrielles, ses règlements techniques. La tâche ne sera pas pour autant insurmontable, et on ne voit pas pourquoi des industriels du nucléaire ne pourraient pas travailler ensemble quand d'autres ont réussi à le faire dans l'aéronautique et le spatial.

De plus, MM. Birkhoff et Cogné se connaissent bien. Depuis

plus de dix ans, ils se côtoient régulièrement au sein de la commission franco-allemande sur la sûreté nucléaire mise en place en 1974 par le ministre allemand de l'Intérieur et le ministre français de l'Industrie. Aussi, groupes de travail et experts des deux pays travaillent-ils souvent ensemble et avec une certaine convergence de vues comme l'ont montré les études comparatives faites en 1977-1978 sur la centrale française de Fessenheim et sur la centrale allemande de Neckarwestheim-1 pour les réacteurs de 900 mégawatts (1), et celles, présentées l'été dernier, sur les réacteurs de Caterham et de Philippsburg-2 pour les 1300 mégawatts (le Monde du 17 septembre 1986). Tout cela devrait donc mettre un peu d'huile dans les rouages et favoriser, comme le remarquait un ingénieur, « la création d'une formidable force de frappe franco-allemande à l'exportation ».

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.

(1) Une réactualisation de cette étude sur les 900 mégawatts devrait être prochainement engagée.

Philips et Sony lancent un « 45 tours » à laser. Au secours de Stéphanie de Monaco... Le groupe néerlandais Philips et le japonais Sony ont signé deux nouveaux accords sur le secteur des disques à laser (disques compact) qui vont donner naissance à deux nouveaux produits.

A TRAVERS LES ENTREPRISES. Année noire pour les sociétés. Le premier porte sur le lancement, en fin de cette année, aux Etats-Unis et en RFA, puis en janvier 1988 en France, d'un « combiné » audio-vidéo capable de lire des vidéo-clips. Le principe est le même que celui du disque compact actuel : le son et l'image sont « numérisés », gravés sur la surface, lus par un laser, et enfin séparés pour être reproduits en parallèle sur un téléviseur et une chaîne hi-fi. Cet appareil, qui coûtera de 4000 à 5000 francs, offrira cinq minutes d'image et vingt minutes de musique. Philips et Sony, qui se sont entendus sur un standard commun, espèrent ainsi ouvrir le marché grand public du vidéo-disque, invention restée jusqu'ici réservée au domaine professionnel (plus de 10000 francs).

Moins 3,2% sur le gaz. La baisse orchestrée des prix de l'énergie. « Il n'y a pas de politique énergétique... En 6-8 mois, il y a une politique de l'Indice. Et le libéralisme n'y a rien changé ! », s'écriait, il y a quelques jours, un raffineur. Le secteur de l'énergie, un temps léuré par le credo libéral du nouveau gouvernement a dû ranger ses illusions au placard. Après une année d'idylle avec la Rue de Rivoli, qui engrangeait mois après mois les baisses dues à la chute des cours du pétrole, du gaz et du dollar, l'année 1987 avait mal démarré. Un mois de dérapage - + 36 centimes sur le super en cinq semaines - et le ministre des Finances a montré les dents. Pressions amicales sur les pétroliers, franchises interventions sur les établissements publics EDF-GDF, et voilà de nouveau l'énergie chargée de « faire » le bon indice de février. Après la baisse forcée des tarifs électriques à compter du 1er février (-0,5% pour les ménages, alors qu'EDF revendiquait une hausse d'au moins 1,7%), Gaz de France a été, à son tour, prié d'anticiper la diminution de tarifs prévue initialement en avril. L'établissement a donc réduit ses tarifs domestiques de 3,2% à compter du 12 février. C'est la septième baisse en onze mois, et, au total, les prix du gaz pour les usagers domestiques ont chuté de près d'un tiers (-29%) depuis le mois d'octobre 1985. Quant aux pétroliers, qui se croyaient libres de fixer leurs tarifs, ils ont également dû déchanter après leur contre-performance de janvier. Dans un bel ensemble, toutes les grandes compagnies ont annoncé, à compter de ce vendredi 13 février, une réduction de 5 centimes par litre sur le super, succédant à une baisse de 7 centimes depuis le début du mois. Certes, la conjoncture aide. Le dollar d'abord. Le marché international du brut ensuite, qui, après avoir vivement grimpé de la mi-décembre à la fin janvier, s'est tassé depuis deux semaines - les cours ont perdu environ 1 dollar par baril, après en avoir gagné 4. Contrairement à ce qui se passait jusqu'à l'année dernière, les prix des carburants suivent presque au jour le jour les fluctuations des cours des produits sur le marché international de Rotterdam. Le prix directeur du marché français est en effet celui pratiqué par les grandes surfaces, qui ont conquis plus de 30% du marché des carburants, grignatant la part des grandes compagnies. Or les grandes surfaces importent des produits raffinés, et, faute de stocks, sont contraintes de suivre les évolutions du marché au jour le jour. Les compagnies, qui, elles, pourraient théoriquement amortir le mouvement grâce à leurs stocks et à leur marge de raffinage, suivent... 30 centimes au-dessus ! La conjoncture n'explique pas tout. D'où la hausse de janvier alors que, grâce aux stocks acquis quand les cours étaient au plus bas et grâce aux délais de livraison, les raffineurs auraient pu différer quelques semaines la répercussion inévitable à terme de l'envolée des cours internationaux. Mais la conjoncture n'explique pas tout. On l'a bien vu au début de 1986, les raffineurs sont plus pressés de répercuter les hausses que les baisses. S'il n'en a rien été en février, c'est que le ministre des Finances a discrètement agité une épée de Damoclès pour amener les compagnies à la raison. Le projet de création d'un organisme de stockage, poussé par le ministre de l'Industrie et depuis peu, par la Rue de Rivoli, est, en effet, une menace pour les raffineurs. Non seulement cette réforme les priverait d'avantages fiscaux non négligeables, mais elle leur ôterait un moyen de pression de taille sur les distributeurs indépendants. Dépourvus de moyens de stockage propres, ces derniers sont obligés de louer aux raffineurs, qui « tiennent » les cuves, des capacités de stockage afin de remplir leurs obligations légales - détenir quatre-vingt-dix jours de consommation. Mais ces contrats sont la plupart du temps liés à des obligations d'achat, les raffineurs refusant, ce qui est logique, de « porter » les stocks achetés ailleurs. M. Michel-Edouard Leclerc a constitué un club à ce sujet, et menace, avec manifestation l'année - discrète - de la Rue de Rivoli, de saisir le Conseil de la concurrence si le projet de réforme des conditions de stockage en France n'aboutit pas. Clairement menacés, les raffineurs ont donc préféré prendre les devants. Un pétrolier averti en vaut deux.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS. AUSSEDAT REY. LE CHOIX D'UN BON PAPIER. Augmentation de capital. Du 2 au 23 février 1987. Emission de 531 645 actions nouvelles à raison de une action nouvelle pour quatre actions anciennes. Prix d'émission : 400 F. des investissements importants : 1 milliard de francs de 1984 à 1988. une stratégie d'internationalisation : création fin 1984 avec les Papeteries de Belgique de la société de papiers de spécialités Iridium. accord de coopération avec la société autrichienne Laykam-Murztaler, un des premiers producteurs européens de papiers couchés. AUSSEDAT REY. Siège social : 1, rue du Petit-Clamart BP 5 78141 Valzay-Villacoublay Cedex France - Tél. : (1) 46.30.21.55. Usine de Sollet.

Handwritten text in Arabic script at the bottom of the page.

صحة من الاموال

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

La Redoute

Le Conseil d'Administration de la SA La Redoute, auquel siègent les représentants de la famille fondatrice Pollet, d'Albena, de la Société générale et de MM. Worms et Co., détenant ensemble plus de 40% du capital et de 60% des droits de vote, s'est réuni le 10 février 1987, sous la présidence de M. Patrick Pollet.

financiers, et s'est implanté à l'étranger, essentiellement en Italie et en Espagne. Son chiffre d'affaires consolidé dépasse 12 milliards de francs. Le Printemps, dont les enseignes de grands magasins et de magasins populaires sont mondialement connues, est en outre devenu, grâce à ses diversifications, l'un des principaux distributeurs alimentaires français: il réalise un chiffre d'affaires consolidé de 16 milliards de francs. Sous ses enseignes, avec ses franchises, français et étrangers, le chiffre d'affaires cumulé au détail du Groupe s'élève à plus de 30 milliards.

SICAV BANQUE NATIONALE DE PARIS EPARGNE-CAPITAL Société d'investissement à Capital Variable L'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires, réunie le 30 janvier 1987 sous la présidence de Monsieur Thierry COSTE, Président du Conseil d'Administration, a approuvé les comptes de l'exercice 1986/1987 qui dégagent un résultat distribuable de F 196.843.183,37.

SICAV DU CREDIT LYONNAIS INVESTIR C'EST D'ABORD BIEN CHOISIR LION INSTITUTIONNELS Société d'investissement à Capital Variable Un placement obligataire destiné aux investisseurs institutionnels et plus particulièrement aux mutuelles et caisses de retraite. Exercice clos fin septembre 1986. performance: + 23,8% dividende net réinvesti. revenu global par action: F 2 308,94 composé d'un dividende net de F 2 253,24 et d'un crédit d'impôt de F 55,70. Mise en paiement du dividende depuis le 14 janvier 1987.

CREDIT LYONNAIS LE POUVOIR DE DIRE OUI SAINT-GOBAIN EMBALLAGE Le chiffre d'affaires consolidé de Saint-Gobain Emballage a légèrement progressé en 1986, atteignant 4,45 milliards de francs contre 4,40 milliards de francs en 1985. L'activité Bouteilles et Pots progresse de 5,4% à 2 610 millions de francs. La demande demeure soutenue sur le plan des segments traditionnels et, notamment, les vins fins et les pots alimentaires. L'activité Plastique, avec 1 354 millions de francs, est en diminution de 5,5% sur l'année 1986. Les difficultés rencontrées sur le marché de la parfumerie, ainsi que la crise des moyens de paiement des pays hors zone OCDE, ont affecté, en effet, l'ensemble de l'exercice.

SICAV DU CREDIT LYONNAIS INVESTIR C'EST D'ABORD BIEN CHOISIR LION ASSOCIATIONS Société d'investissement à Capital Variable Un placement pour les organismes non fiscalisés sur les produits obligataires. Exercice clos fin septembre 1986. performance: + 48,4% dividende net réinvesti. dividende net: F 974,39 mis en paiement depuis le 15 janvier 1987.

Le Monde sur minitel VOTRE PORTEFEUILLE PERSONNEL Bourse: suivez l'évolution de vos actions grâce à un code personnel et secret. 36.15 TAPEZ LEMONDE Le Monde PUBLICITE FINANCIERE Renseignements: 45-55-91-32, poste 4330

Moët-Hennessy CHIFFRE D'AFFAIRES AU 31 DÉCEMBRE 1986 Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe MOËT-HENNESSY a progressé de 4,6% avec 8043 millions de F malgré les effets défavorables de l'évolution du dollar tout au long de l'exercice. A taux de change constant, l'activité du Groupe aurait enregistré une croissance de 13%. L'année 1986 se caractérise par une forte augmentation des volumes et des parts de marchés pour les Parfums et Produits de Beauté et pour le Champagne. Le secteur Cognac, quant à lui, consolide ses performances de 1985. Le Conseil d'Administration réuni le 28 janvier 1987 a décidé de mettre en paiement un acompte sur dividende maintenu à 9 F, auquel s'ajoute un avoir fiscal de 4,50 F. Cet acompte sera versé à compter du 16 février 1987 par exercice du coupon n° 45. Le Conseil d'Administration a aussi pris connaissance des résultats estimés du Groupe pour l'année 1986, qui demeurent en ligne avec les prévisions.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DES PRODUITS RÉFRACTAIRES L'activité de la Société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR), spécialisée dans les produits réfractaires et les céramiques pour l'industrie, a été satisfaisante en 1986. Les ventes de réfractaires fluorofondus et des produits dérivés ont progressé de 4%. Quartz et Silice enregistrèrent pour sa part une baisse de 8% de ses ventes à la suite d'une demande déprimée sur le marché des semi-conducteurs, notamment aux USA et au Japon. Les ventes de Savoie-Réfractaires, société servant le marché des réfractaires spéciaux hauts de gamme pour diverses industries (Sidérurgie, Aluminium, Pétro-Chimie), se situent à un bon niveau. Au total, les ventes consolidées de la Société Européenne des Produits Réfractaires (SEPR) en 1986 atteignent 1 626 millions de francs, en hausse de 17,4% par rapport à l'exercice 1985, après entrée de la société Savoie-Réfractaires dans le périmètre de consolidation. A structure comparable, la progression est de 1,8%. Le résultat net consolidé pour l'exercice 1986 devrait progresser d'environ 10% par rapport au résultat de 140 millions de francs réalisé en 1985. Les perspectives pour 1987 sont favorables: l'activité à structure comparable devrait se maintenir au niveau actuel. Par ailleurs, la société Kerlake, produisant des fibres céramiques, sera consolidée dès cet exercice et les résultats de l'ensemble SEPR devraient à nouveau progresser.

Marchés financiers

PARIS, 13 février 1987 Soutenu La semaine s'est achevée sur une note soutenue à la corbeille. En fin de séance, les valeurs françaises affichèrent une hausse moyenne de 0,20%. Dans la matinée, la cote avait été moins brillante, avec une hausse de 0,05% seulement. A la séance officielle, le marché est redevenu actif tandis que l'action Dassault s'envolait. La décision prise par Dassault, la SNECMA et Thomson d'unir leurs efforts pour la construction de l'avion de combat Rafale a été appréciée à la corbeille. Le titre est passé de 1 170 F jeudi à 1 311 F. Le dépeuplement des ordres Paribas n'était évidemment pas terminé en fin de séance. Les experts s'attendent à une nouvelle réduction des demandes. Une action devrait être servie pour quatre demandes, estimées à 100. Parmi les titres en hausse appréciable, on relevait Astra et la CDFE (+ 4%), Proxev (+ 3,8%) et Saint-Louis (+ 3,3%). Hausses de 3% de la CGP et de 2,7% de Schneider. D'une part, ne s'étant qu'à une très légère hausse de ses bénéfices pour 1986, à hauteur de 5,5%. La plupart des autres titres des BTX ont également perdu du terrain, notamment Spie-Strignoles (- 4%) et Bouygues (- 2,3%). Primétag a cédé 2,2% et Bic 1,2%. La cotation d'Applications hydrauliques, filiale de la Générale des eaux, a été suspendue vendredi en raison d'un projet d'opération financière. Selon diverses rumeurs, la Générale des eaux lancerait une OPE sur les actions Applications hydrauliques. Peu de variations sur le marché obligataire et le MATIF. Au comparatif des valeurs étrangères, hausses des américaines et baisses des japonaises. L'or a baissé. A Londres, il est revenu à 395,50 dollars. A Paris, à 400 dollars, avec un lingot à 78 800 F (- 400 F) et un napéon à 517 F (+ 3 F).

Table with columns: Valeurs, Cours de 11 fév., Cours de 12 fév. Rows include Astra, CDFE, Proxev, Saint-Louis, CGP, Schneider, Bouygues, Bic, Applications hydrauliques, etc.

Table with columns: COURS, MARS 87, JUIN 87, SEPT. 87. Rows include Dernier, Précédent.

AUTOUR DE LA CORBEILLE SUEZ ENTRE DANS LE CAPITAL DU CLUB MÉDITERRANÉE. Le groupe Suez a apporté au Club Méditerranée la pleine propriété de deux centres de vacances, l'un en Sicile et l'autre en Grèce, deux sites dont le Club était gestionnaire jusqu'à présent. En contrepartie, Suez est entré dans le capital de la firme de Gilbert Trigano à hauteur de 2%. Cela porte ainsi de 26% à 28% (dont 26% avec des droits de vote double) la part du capital du Club sous le contrôle des actionnaires membres du conseil d'administration. D'autres transactions de ce genre sont prévues à l'avenir pour renforcer le noyau stable de l'actif.

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-U, Sca, Yen, DM, F.B. (100), F.S., L (1000), C.

Table with columns: TAUX DES EUROMONNAIES. Rows include SE-U, DM, Mark, F.B. (100), F.S., L (1000), C.

# Marchés financiers

## BOURSE DE PARIS

## 13 FEVRIER

Règlement mensuel									
Compos.	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	%	Compos.	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	%
107	Orléans Ind.	110	105	- 4,5	107	Orléans Ind.	110	105	- 4,5
108	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9	108	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9
109	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9	109	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9
110	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9	110	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9
111	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9	111	De Fum. Ind.	105	102	- 2,9

### Comptant (admission)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
AS 1973 L.M.	122	122	Micro Int.	215	200
AS 1974 L.M.	122	122	Micro Int.	215	200
AS 1975 L.M.	122	122	Micro Int.	215	200
AS 1976 L.M.	122	122	Micro Int.	215	200
AS 1977 L.M.	122	122	Micro Int.	215	200

### Second marché (admission)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.P.S.A.	120	130	Develuy	228	228
A.P.S.A.	120	130	Develuy	228	228
A.P.S.A.	120	130	Develuy	228	228
A.P.S.A.	120	130	Develuy	228	228
A.P.S.A.	120	130	Develuy	228	228

### SICAV (admission)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.A.A.	808	789	Frans American	1213	1213
A.A.A.	808	789	Frans American	1213	1213
A.A.A.	808	789	Frans American	1213	1213
A.A.A.	808	789	Frans American	1213	1213
A.A.A.	808	789	Frans American	1213	1213

### Droits et bons

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Attribution	80	80

### Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS	COURS	COURS
Belgique (100 DM)	332	332	332
Belgique (100 FF)	25	25	25
Belgique (100 S)	86	86	86
Belgique (100 L)	100	100	100
Belgique (100 B)	100	100	100

### Marché libre de l'or

MONNAIES	COURS	COURS
Or fin (100 g)	7820	7820
Or fin (100 g)	7820	7820
Or fin (100 g)	7820	7820
Or fin (100 g)	7820	7820
Or fin (100 g)	7820	7820

**RURES & FRERES**  
**VE SON**  
**CLIENTE**  
**SON**  
**SEMENT**  
**RESSE**

سكنا من الاصل

سكنا من الاجل

# Le Monde

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	CULTURE	ÉCONOMIE	SERVICES	MINITEL
2 Les contrecoups de la rébellion au Suriname. 3 Liban : le Conseil de sécurité tente d'obtenir la levée du siège des camps palestiniens. 4 URSS : les manifestations de « refuzniks ». 5 Turquie : un bilan des services dans les prisons.	6 Après la proposition de M. Giscard d'Estaing sur la réduction du mandat présidentiel.  <b>SPORTS</b> 11 La crise du ski français.	8 La situation de l'éducation surveillée : que faire des jeunes délinquants ? 9 Education : aucun accord entre M. Monory et la FEN. 10 « Le journal d'un amateur », par Philippe Boucher.	19 Une autobiographie de Kokoschka. 20 Ouverture de la maison de l'architecture. - Communication : la poterie sur le prix de TF 1.	26 La réunion du comité monétaire des Douze. - L'ouverture des banques le samedi. 27 La baisse du prix de l'énergie. 28-29 Marchés financiers.	Radio-télévision ..... 23 Annonces classées ..... 25 Carnet ..... 25 Météorologie ..... 24 Mots croisés ..... 18 Philatélie ..... 24 Loto ..... 24 Spectacles ..... 22	■ Sondage : un président pour cinq ans ? ■ SIDA : le point sur l'épidémiologie. ■ Livres : les sélections du « Monde ». Actualité, Immobilier, Météo, Bourse, Télémarketing, Loto, 36.15 Tappez LEMONDE

**Dimanche sur TF 1**

**André Fontaine à « 7 sur 7 »**

André Fontaine, directeur du Monde, sera le dimanche 15 février à 19 heures, l'invité de « 7 sur 7 » sur TF 1. Selon la formule de cette émission, il passera un revue l'actualité de la semaine et répondra aux questions d'Anne Sinclair.

**En Espagne**

**Les négociations entre gouvernement et lycéens piétinent**

Madrid (AFP). - La grève des lycéens se poursuit en Espagne et le Syndicat des étudiants, l'une des organisations contestataires, a maintenu pour ce vendredi 13 février son appel à une « marche nationale » sur Madrid, avec des délégations venues de tout le pays, des représentants de parents d'élèves et de certains syndicats ouvriers.

Les négociations engagées par le ministre de l'Éducation, M. Mariával, sont en effet à nouveau au point mort. Sa dernière proposition portait sur une réforme des modalités de la sélection à l'Université, examen dont les lycéens réclament la suppression pure et simple. Cette proposition avait été bien accueillie par la Confédération espagnole des associations d'étudiants, organisation considérée comme la moins représentative. Le Syndicat des étudiants, en revanche, l'a repoussée mercredi, et la réunion qui devait avoir lieu jeudi au ministère avec la Coordination, l'autre organisation lycéenne contestataire, n'a pas pu se tenir. Les représentants de la Coordination n'avaient pas pu se mettre d'accord sur la composition de leur délégation. Ils ont cependant fait savoir qu'ils rejettent la proposition du ministre.

● Nouveaux incidents à Moscou. - Selon des correspondants occidentaux, une manifestation a été frappée et blessée vendredi matin 13 février par des hommes en civil et deux autres « refuzniks » interpellés lors de leur cinquième tentative de manifestation en un semaine dans le centre de Moscou, rue Arbat.

Par ailleurs, deux journalistes britanniques, M. Martin Walker, du Guardian, et M. Chris Walker, du Times, ont été retenus une demi-heure dans un poste de milice. M. Jeremy Harris, de la BBC, a déclaré avoir été molesté par des policiers en uniforme. - (AFP.)

**Capital TV candidat à TV 6**

Un candidat outsider à la reprise de TV 6, après Métropole TV, les propriétaires accueillis de TV 6 et de Canal Plus (Le Monde du 12 janvier), a présenté son dossier le 10 février à la Commission nationale de la communication et des libertés : il s'agit de Capital TV.

Animé notamment par Michel Fiszbin (qui a appartenu à la radio vision pirate parisienne qui émit il y a deux ans), François Bacon, réalisateur de cinéma, et Michel Joubert, administrateur des Ateliers du spectacle, Capital TV veut être « parisienne, parisienne, parisienne ». Ce projet de télévision parisienne possède une grille de programmes de cinq heures trente quotidiennes : informations (un budget annuel de 4 millions de francs est prévu), reportages sur les communautés de la capitale, magazines sur les arts plastiques, la bande dessinée, la mode, etc.

Doté d'un capital de 15 millions de francs, Capital TV espère recueillir 100 à 200 millions de francs de recettes publicitaires par an en 1991.

Le numéro du « Monde » daté 13 février 1987 a été tiré à 479 554 exemplaires

Le Monde  
RADIO TELEVISION  
COMMUNICATION

A B C E F G H

**En République sud-africaine**

**4 000 jeunes Noirs seraient incarcérés en vertu de l'état d'urgence**

**JOHANNESBURG**  
de notre correspondant

Trois enfants âgés de moins de douze ans sur un total de 281 n'ayant pas encore quinze ans sont actuellement détenus en vertu de l'état d'urgence a révélé, jeudi 12 février, au Parlement le ministre de la loi et de l'ordre, M. Adriaan Vlok. « Je tiens à souligner, a-t-il précisé, qu'il ne s'agit pas de cruauté à l'égard d'enfants innocents mais d'un combat contre le crime d'inspiration révolutionnaire ». La télévision d'État a présenté dans son journal du soir des images de gamins armés de cocktails Molotov ou se livrant à des déprédations lors de scènes d'émeute pour justifier le maintien en détention de ces révolutionnaires en herbe qui, comme l'a affirmé M. Vlok, sont victimes « de la propagande communiste qui les encourage à la violence publique, voire au meurtre ».

Le ministre de la loi et de l'ordre n'a fourni aucune autre précision. Il n'a pas non plus donné de chiffres concernant les mineurs incarcérés ayant entre quinze et dix-huit ans.

**M. Gabriel Robin au Conseil atlantique ?**

Sauf revirement de dernière minute, M. Mitterrand ne devrait pas s'opposer, dit-on au Quai d'Orsay, à la nomination de M. Gabriel Robin comme représentant permanent de la France au Conseil atlantique. Le cas de M. Robin est cependant assez particulier, spécialement au regard du nouveau poste qui devrait être le sien.

Ancien conseiller technique à la présidence de la République durant le septennat de Georges Pompidou puis de M. Giscard d'Estaing, M. Robin avait quitté la fonction de directeur des affaires politiques du Quai, à sa demande, après l'arrivée de M. Mitterrand au pouvoir, en 1981.

Depuis, il a pris à plusieurs reprises des positions résolument différentes de celles affichées par le chef de l'État, s'agissant en particulier des rapports Est-Ouest et de l'implantation des euro-missiles de l'OTAN. Notamment dans un article publié par Le Monde du 18 janvier 1983, « Hors des Parings point de salut », quarante-huit heures avant que le président de la République lance sa Budestag - en pleine campagne électorale allemande - son fameux appel en faveur de l'installation de ces euro-missiles en RFA.

M. Robin est par ailleurs l'auteur d'un livre extrêmement critique pour le chef de l'État : la Diplomatie de Mitterrand ou le triomphe des apparences. C'est M. Giscard d'Estaing qui serait intervenu auprès de M. Mitterrand pour que le président de la République n'oppose pas son veto à la nomination de M. Robin.

**EN BREF**

● Trois nouveaux conseillers à la Cour de cassation. Trois magistrats du siège ont été nommés, jeudi 12 février, conseillers à la Cour de cassation, au cours d'une réunion du Conseil supérieur de la magistrature, présidée par M. François Mitterrand. Il s'agit de MM. André Balthou et Paul Bonodeau, tous deux présidents de chambre à la cour d'appel de Paris et de M. Jean-Michel Guth, premier vice-président au tribunal de grande instance de Paris.

● Le réseau « Arc-en-Ciel ». - Quelques trois cents personnes se réclamant de la gauche alternative, écologiste et autogestionnaire, ont signé, le jeudi 12 février, un « Appel pour un arc-en-ciel », dont l'objectif est de jeter les bases d'un nouveau regroupement en dehors des structures traditionnelles de la gauche. Parmi les premières signataires de cet appel, aux côtés notamment de

MM. Daniel Cohn-Bendit, Félix Guattari, sociologue, et Alain Lipietz, économiste, figurent, à titre individuel, MM. Jean-Claude Le Scornet, secrétaire national du PSU, Didier Anger et Yves Cochet, des « Verts », et Pierre Bauby, porte-parole du parti pour une alternative communiste. Selon ses initiateurs, le but de cet appel n'est pas de « regrouper un cartel d'organisations » mais de créer un « réseau » permettant aux différents sensibilités de s'exprimer à partir des « valeurs d'égalité, d'autonomie, de liberté, de solidarité et de démocratie ».

● Ski nordique : championnats du monde. - Le Suédois Thomas Wassberg a remporté, jeudi 12 février à Oberstorf (RFA), le titre de champion du monde des 30 kilomètres. Il a devancé le Finlandais Aki Karvonen et le Suédois Christer Majbäck, Philippe Point, premier Français, a terminé trente et unième.

**En Une Demi Heure Chez Vous**  
vos Repas, votre Plateau de Fruits de Mer par « LAYRAC à domicile » en téléphonant à 46.34.21.40  
(Vous pouvez choisir votre Menu sur MINITEL à 43.31.24.30)  
Prix nets • Livraison gratuite

LA REVUE DU

# MINITEL

**LE MINITEL** Ce mois-ci une grande enquête sur les délinquants du Minitel

**SUR ÉCOUTES**

**Les pressions du Front national en Languedoc-Roussillon**

**M. Blanc (UDF) coupe les vivres aux associations d'aide aux victimes**

**Le conseil régional de Languedoc-Roussillon a adopté, le samedi 7 février, son budget pour 1987, s'élevant à 1 040 millions de francs, par 34 voix (13 UDF, 12 RPR, 8 FN, 1 non-inscrit) contre 31 (8 PC, 21 PS, 2 MRG). Au cours de la discussion, la subvention aux associations d'aide aux victimes a été supprimée.**

**MONTEPELLIER**  
de notre correspondant

Malgré une lettre signée du garde des sceaux, M. Albin Chalandon, soulignant la nécessité de subventionner les associations d'aide aux victimes des infractions pénales, le président du conseil régional de Languedoc-Roussillon, M. Jacques Blanc (UDF-PR), a coupé les vivres à celles-ci lors du vote du budget. La subvention (110 000 F en 1986) sera donc défilée en 1987 aux cinq organisations départementales qui bénéficieraient toujours du soutien de l'État.

M. Alain Jamet, conseiller régional (FN), estime que cette aide aux victimes était « devenue une aide au Parti socialiste. Et 70 % de l'argent public accordé sert à payer des

**M. Chirac annonce « des mesures de rétorsion » en cas « d'agression » américaine contre Airbus**

Le premier ministre, M. Jacques Chirac, a, pour la première fois, exprimé son sentiment sur la querelle que les Américains cherchent à sonder avec Airbus, le consortium européen Airbus Industrie, considéré par eux comme un concurrent déloyal, car largement subventionné par les gouvernements.

M. Chirac a déclaré, le 13 février à l'antenne de Sud-Radio, qu'une « éventuelle agression » américaine dans le domaine de l'aéronautique serait « tout à fait injustifiée parce que l'aide publique apportée par les États-Unis à leur industrie aéronautique civile est, en réalité, considérable ». Il a ajouté : « Nous n'avons aucun regard sur les règles internationales et notamment des règles du GATT absolument aucun complexe ».

« Si les Américains, pris par ce que nous savons de leur passion, s'avisent de prendre des mesures discriminatoires à notre égard, ils se heurteront à une très ferme, tenace et sereine solidarité de la part de l'Europe qui n'exclutera pas alors de vraies mesures de rétorsion », a conclu le premier ministre.

De son côté, le président de la République écrit, dans une lettre adressée aux dirigeants d'Airbus, que « personne ne décidera à la place des Européens de l'avenir de leur industrie aéronautique (...) ». « L'A-320 s'affirme d'ores et déjà dans le monde entier comme un brillant succès technique et commercial », et, poursuivant M. Mitterrand, « l'industrie Airbus est devenue un des symboles de la construction européenne (...) ». Il nous faut maintenant penser à l'avenir sans nous laisser intimider par l'appât de la compétition mondiale ».

Préservez votre dos fragile avec le nouveau sommier



**TRECAFLEX** de conception entièrement nouvelle, avec système de ressorts pré-comprimés à lattes flexibles, d'une progressivité incomparable, inclinable tête et pied (toutes dimensions)

**C'EST L'ULTIME ÉTAPE DU PROGRÈS INTERROGEZ VOTRE MÉDECIN**

**CAPÉLOU** 37, Avenue de la République  
75011 PARIS. Tél. : 48.57.46.35  
DISTRIBUTEUR Métro : PARMENTIER

**Sur le vif**

**Monsieur s'amuse**

Pourquoi il a fait ça, Giscard ? Pourquoi il a lancé ce pavé dans la mare ? Ou est-ce que ça peut lui faire que le bail de l'Élysée soit réduit à cinq ans plutôt qu'à sept ? Pourquoi pas faire président, enfin pas pour le moment ? J'ai demandé à mes copains. Ils m'ont dit que c'était pour s'amuser. Ils le tiennent d'un de ses conseillers. Monsieur avait envie de foutre la pagaille à l'officio. Ça lui titille les nerfs, ces copieux de cuisine.

Faut reconnaître, c'est assez marrant. La seule mesure qui fasse la quasi-unanimité des Français - celle-là, au moins, ils seraient pas obligés de la retirer à peine proposée, - vous voyez qu'ils ne la prendront pas, nos princes. Normal. Ils savent de quel côté leur pain est beurré. Ils ont pas intérêt à rapprocher le moment où ils risquent de se faire virer.

Enfin, si. Il y en a quand même un. Ou est-ce que je dis ? Il y en a deux. Il y a mon Mimi. Lui, il pense qu'à son âge 7 + 5, ça le vieillit moins que 7 + 7. Et il y a le petit Léo. Lui, c'est pareil. Il pense que 3 x 5, ça fait plus que 2 x 7 et qu'à son âge un an de rab, c'est toujours bon à prendre.

Ce qu'il doit être embêté, là, mon Jacques, dites donc ! Forcément, si on raccourcit, ça va peut-être le prolonger, mon Mimi. Et ça, pas question. Alors il se dit pas quel prétexte inventer pour pas le trancher, la question. Faut qu'il donne une nouvelle interview au Washington Times. Faut qu'il se fasse beau pour aller à son rendez-vous avec lady Di. De quoi on lui parle. Il ? Quel intérêt ? Il a d'autres chats à fouetter.

Ramarquez, si on raccourcit pas, le père Barre, ça va peut-être le pousser toujours Saint-Honoré. A lui la vie de château. Moi, la seule chose qui m'aurait servi, c'est qu'il déteste le plus, Chirac. Mon Mimi ou le gros Raymond.

**CLAUDE SARRAJTE.**

**M. CHEVÈNEMENT**  
invité du « Grand Jury RTL - le Monde »

M. Jean-Pierre Chevènement, ancien ministre, membre du bureau exécutif du Parti socialiste, ministre de Solidarité et Équipement (ex-CERES), sera l'invité de l'émission hebdomadaire « Le grand jury RTL - le Monde », dimanche 15 février de 18 h 15 à 19 h 30.

Le maire de Reims, député PS de l'Est, répondra aux questions d'André Passerun et de Louis Louis Anselme, de Mondy, et de Gilles Leclerc et de Catherine Mungai, de RTL, le débat étant dirigé par Henri Marquet.

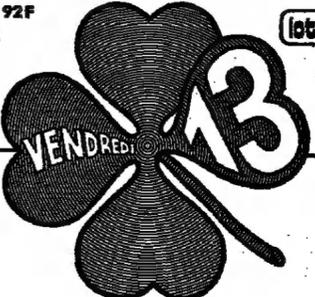
Le Monde Infos-Spectacles sur Minitel 36-15-15LM

**TRANCHE DU VENDREDI 13**

**GROS LOT**

# 4 MILLIONS

DIXIÈME 10F - ENTIER 92F  
TRAGE LE 16 FÉVRIER



**loterie nationale**